L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1443 - VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232




## États généraux de l'alimentation

# Le ministère attend des propositions




Certains ateliers des États généraux de l'alimentation (EGA) sont déjà à mi-parcours. Les professionnels rapportent que les positions y sont parfois bien campées. Pour autant, certains constats sont partagés, et le dialogue s'instaure progressivement, et même au-delà des réunions d'ateliers. Le ministère demande maintenant des propositions pour faire avancer les dossiers. C'est dans ce cadre que la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé le 14 septembre dernier un atelier-débat centré sur les grandes cultures et les problématiques des filières longues. Dans la salle, des agriculteurs, des responsables professionnels, des politiques et des représentants de la société civile. *Pages 3 et 12*

Encart: Supplément Terres d'Élevage (pour certains abonnés)

## Côte d'Or

› Irrigation

### Le basssin de Fauverney inauguré



## Nièvre

› Chambre d'agriculture

### Un maillon solide pour faciliter le circuit court



## Yonne

› Agriculture biologique

### En conversion et en colère…








# Sommaire

**Côte d'Or**
04 • National Charolais: 12 distinctions pour la Côte d'Or
05 • Charolais: De belles bêtes à acquérir
06 • Nos fermes ont la cote: Ils ont pris la clé des champs
07 • Irrigation: Le basssin de Fauverney inauguré

**Nièvre**
08 • Percherons: Une victoire au goût amers
09 • La Baratte: Portes-ouvertes sur des perspectives
10 • Chambre d'agriculture: Faciliter le circuit court
11 • Vente directe: L'initiative de Sébastien Girardet

**Yonne**
12 • États généraux: Coup d'envoi dans l'Yonne
13 • Chambre: Tour d'horizon de l'actualité agricole
14 • FDSEA 89: Rencontre avec les parlementaires
15 • Agriculture Bio : En conversion et en colère…

**Bourgogne et ailleurs**
16 • Interbev: Premiers actes de la nouvelle mandature
17 • Space 2017: Le ministre laisse les professionnels sur leur faim
18 • Bruxelles veut une Europe ouverte au commerce

**Filières**
20 • Élevage Matériel: Les quatre outsiders de la traite robotisée

**Infos Services**
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Marchés
24-26 • Petites annonces
27-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.*
*Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €*
*Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran*
*Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %*
*Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne*

Le point sur…

# Le prix de vente des céréales, premier facteur de risque pour les céréaliers

Ipsos a interrogé les céréaliers sur les risques et les stratégies ayant trait à la commercialisation des récoltes. Résultas de l'étude réalisée via la plateforme AgriAvis à laquelle ont principalement participé de grandes exploitations céréalières (plus de 180 hectares de SAU en moyenne).

L'étude met en lumière le prix de vente comme premier facteur de risque entourant la vente des récoltes pour les agriculteurs interrogés. Ces derniers lui attribuent en effet une note d'importance de risque de 8,5/10 devant la météo et les aléas climatiques (8,2/10), les problèmes de la qualité des grains (6,3/10) et les facteurs liés à la production comme les intrants ou encore les itinéraires techniques (5,3/10). Pour limiter les impacts de risques sur leurs revenus, les agriculteurs mettent en place plusieurs stratégies dans la commercialisation des céréales. La stratégie agronomique est la plus suivie, pour 81 % des agriculteurs céréaliers interrogés.

Plus de la moitié joue ainsi la carte de la diversification : ils sont ainsi 63 % à diversifier les types de culture de leur exploitation et 57 % à diversifier les variétés de cette culture. *«La diversification des variétés et des types de culture apparaît clairement comme la stratégie la plus utilisée pour limiter l'impact des risques sur les revenus des exploitants céréaliers. Mais, les agriculteurs n'hésitent pas à multiplier les garde-fous et se tournent aussi vers des stratégies commerciales et financières»*, commente Laurent Depouilly, directeur général d'Ipsos Lyon et de la division Agriculture chez Ipsos.

En effet, les stratégies commerciales, comme le stockage de la récolte, l'adaptation des contrats, ou encore l'identification de débouchés spécifiques, restent des solutions adoptées par plus d'un agriculteur céréalier sur deux (55 %). Ces derniers misent également sur des stratégies financières (44 %) : l'étude révèle notamment que plus d'un tiers (36 %) des personnes interrogées souscrivent à des assurances ou des contrats de commercialisation diversifiés (27 %). On note que les céréaliers souscrivent en moyenne à 1 à 2 contrats de vente différents par exploitation, sans qu'aucun type de contrat ne soit particulièrement privilégié : en effet, les contrats à prix moyen, de mise en dépôt, forward, spot ou autres types de contrat de vente ne concernent jamais guère plus d'un quart des exploitations.

## Attentes numériques

Enfin, la très grande majorité des agriculteurs interrogés affirment rester étroitement dépendants des organismes stockeurs (coopératives ou négoces) : 83 % des exploitants ont ainsi signé un contrat avec l'un d'eux pour la récolte 2017, un chiffre qui monte jusqu'à 90 % pour les exploitations de moins de 150 hectares. La vente des récoltes à des courtiers, et les contrats avec des industriels restent quant à eux des situations marginales, ne concernant respectivement que 11 % et 9 % des chefs d'exploitations interrogés.

En plus de ces stratégies de commercialisation, les agriculteurs céréaliers montrent de réelles attentes d'un accompagnement plus soutenu au moment de la commercialisation de leurs céréales. Ils sont ainsi 36 % à réclamer des outils et des solutions en ligne, un chiffre qui monte à 45 % chez les agriculteurs de moins de 40 ans. 29 % émettent aussi le souhait d'être conseillés et accompagnés de leur technicien, tandis que 14% attendent le conseil et l'accompagnement de conseillers privés et spécialisés. Les attentes économiques sont également fortes : parmi les agriculteurs s'exprimant spontanément, 44 % espèrent ainsi un cours de vente à la hausse, et 15 % souhaitent un marché plus stable et plus prévisible, faisant intervenir moins d'intermédiaires. Enfin, près d'un agriculteur sur dix émet l'envie de diversifier ses débouchés.

*«L'âge reste un facteur déterminant pour comprendre les attentes des agriculteurs sur les méthodes de commercialisation. Tandis que les jeunes agriculteurs affichent la volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives, les plus expérimentés semblent se satisfaire du fonctionnement général de la commercialisation des récoltes : près d'un tiers des exploitants céréaliers de plus de 40 ans affirment ne pas avoir d'attente particulière pour améliorer la vente de leurs céréales»*, conclut Laurent Depouilly.

VALÉRIE GODEMENT

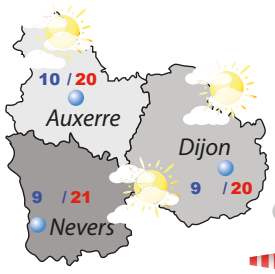
**Dijon Céréales** vous présente la météo de la Bourgogne du 22 au 27 septembre 2017

# Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
**www.agate-france.com**

AGATE météo

## Vendredi 22 Septembre

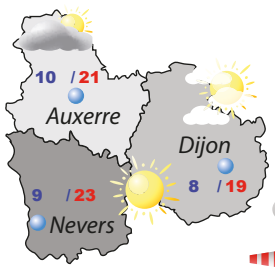



**Agréable**
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

***T° mini :*** 8 à 10 °C
***T° maxi :*** 20 à 22 °C
***Vents :*** Nord-Est 10 km/h

**St Maurice**
***Soleil :*** 07:34 - 19:45
***Lune :*** 09:43 - 21:09

## Samedi 23 Septembre

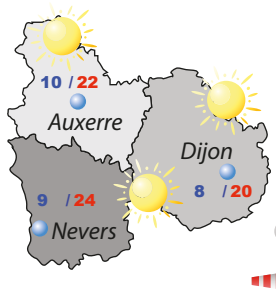



**Beau temps**
Quelques nuages et de belles apparitions du soleil. Les températures seront en hausse l'après-midi.

***T° mini :*** 7 à 9 °C
***T° maxi :*** 22 à 24 °C
***Vents :*** Est-Nord-Est 20 km/h

**St Constant**
***Soleil :*** 07:35 - 19:43
***Lune :*** 10:48 - 21:37

## Dimanche 24 Septembre




**Ensoleillé**
Le soleil brillera généreusement tout au long de ce dimanche. Les vents seront faibles.

***T° mini :*** 7 à 9 °C
***T° maxi :*** 23 à 25 °C
***Vents :*** Est-Nord-Est 10 km/h

**Ste Thècle**
***Soleil :*** 07:36 - 19:41
***Lune :*** 11:51 - 22:07

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 25 au Mercredi 27 Septembre :**

Des précipitations sont attendues.

***Vents :*** Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

**Jeudi 28 Septembre au Dimanche 1er Octobre :**

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

***Vents :*** Sud à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

clin d'œil




© Acip/Chaunu

**OLIVIER ALLAIN, COORDINATEUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION** Ancien président de la FDSEA, puis de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor, Olivier Allain a été chargé par Emmanuel Macron de son programme agricole. Aujourd'hui promu coordonnateur national des États généraux de l'alimentation, il dresse les grandes priorités de son tout nouveau mandat.

# Il faut remettre en position de force le maillon faible !

**Vous avez été nommé coordonnateur national des États généraux en quoi consiste cette fonction?**

Mon rôle sera notamment de faire le lien entre les 14 ateliers. Le président de la République a souhaité que l'on mette du pragmatisme dans ces travaux. Les États généraux seront réussis si les ateliers 5 et 7 sur la création et le partage de la valeur sont réussis. La priorité des priorités est de mettre en avant et de renforcer le pouvoir des producteurs.

**La question de la valeur ajoutée et du revenu est constamment mise en avant. Quelles sont les marges de manœuvre réelles?**

La LME a été très efficace. Pour illustrer, je veux juste mettre en avant deux chiffres: ceux des prix agricoles tout d'abord. Ce sont souvent les mêmes aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Le maillon production est le maillon faible mais il en existe un second: celui de la transformation. La marge a baissé de 5 % chez les industriels de la transformation, quand elle a augmenté de 2 % chez les manufacturiers, en l'espace d'une décennie, soit donc depuis la LME. Dans le domaine alimentaire, la LME a donc atteint ses objectifs, malheureusement contraires aux intérêts des agriculteurs, à savoir maintenir des prix très bas chez le producteur et au consommateur, et écraser les marges pour les agriculteurs et la transformation.

**Justement le fait que Serge Papin, Président de Système U, préside le groupe « Rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs » a fait naître beaucoup d'interrogations. Les comprenez-vous?**

Je pense très sincèrement que c'est exactement le contraire. C'est bien dans l'état d'esprit d'Emmanuel Macron de casser les codes. Quelqu'un qui est au cœur du problème, qui est le « responsable » du problème, on pense qu'il a la solution. Le problème vient de la distribution, la solution doit venir d'eux aussi ! Mon rôle sera de respecter l'équilibre des forces en présence. Mais nous avons une mission bien claire sur les prix : faire en sorte que le pouvoir législatif renforce le maillon très faible.


DR
Olivier Allain a été nommé coordonnateur des États généraux de l'alimentation par le président de la République.

**Comment concrètement?**

Certains ateliers se sont déjà réunis au moins une première fois. Le constat est unanime: les prix agricoles payés aux agriculteurs sont beaucoup trop bas. Cela ne peut plus durer. Le monde agricole n'a jamais eu autant la possibilité de faire bouger le véhicule législatif, pour que ce ne soit plus le cas. Nous sommes en attente de propositions concrètes sur le seuil de revente à perte…, tout ce qui pourrait faire que l'on crée de la valeur, qu'on la partage et qu'on la ramène du côté de l'amont.

**Des conférences régionales ont été créées. À quoi sert cet échelon?**

Il y aura effectivement des contributions régionales mais aussi des contributions en ligne. La région du grand ouest est très concernée par exemple par le marché export en matière d'élevage. Qu'elle puisse avoir une réflexion en rassemblant large, qu'elle soit porteuse de propositions en matière législative sera très utile. Cela viendra s'ajouter ou affiner les discussions nationales. Je vais aussi rassembler toutes les filières pour les écouter, écouter les industriels, les différentes organisations syndicales, afin que tous ceux qui ne sont pas représentés dans ces ateliers puissent donner leur vision et puissent faire des propositions. Mettre tout le monde autour de la table ne s'est jamais fait. Il y a de l'expression, et aujourd'hui il y a unanimité sur le constat.

**Nicolas Hulot était présent à Rennes la semaine dernière. Il a beaucoup mis en avant la bio la vente directe.**

Oui on peut concilier ces différentes formes d'agriculture, la question sera où mettre le curseur. Il y a aujourd'hui déjà un encouragement à l'agriculture biologique par exemple sur les MAE, on travaille au niveau des collectivités sur un renforcement de la demande des acheteurs publics en produits agro bio et ou locaux, pour que les produits d'un territoire puissent être consommés dans ce territoire. Les deux systèmes sont donc compatibles. L'encouragement sur la bio et les circuits de proximité existe déjà aujourd'hui par exemple en Bretagne avec Breiz Alim avec les chambres d'agriculture. L'ensemble du monde agricole est favorable à cela. Il s'agit de mettre plus en phase les acheteurs locaux, alors que jusqu'à aujourd'hui c'est la politique de prix et les prix bas qui ont prévalu, au détriment du local ou de l'environnemental.
Je voudrais juste ajouter un point: quand un ministre prend une décision sur la fiscalité, elle est applicable dès le lendemain, et elle peut être évaluée. Dans le cas présent, les décisions qui seront prises vont avoir un rôle à jouer dans les négociations dès cet automne, mais aussi sur le moyen ou le long terme. On sait bien que les outils les plus efficaces seraient les régulations européennes de marchés. À défaut, on ne peut pas renvoyer les décisions aux calendes grecques. En attendant il faut remettre en position de force le maillon faible.

**JEAN DUBÉ, TERRA**

FOCUS

## Les coulisses des ateliers des États généraux de l'alimentation

Certains ateliers des États généraux de l'alimentation (EGA) sont déjà à mi-parcours. Les professionnels rapportent que les positions y sont parfois bien campées. Pour autant, certains constats sont partagés, et le dialogue s'instaure progressivement, et même au-delà des réunions d'ateliers. Le ministère demande maintenant des propositions pour faire avancer les dossiers. Les témoignages recueillis indiquent aussi l'importance des rendez-vous non-inscrits au programme des EGA. Paul Auffray, président de la FNP explique que ce n'est pas un secret : *« Il y a des discussions à l'extérieur des ateliers, des réunions de travail non officielles. »*
Les propositions arrivent aux oreilles des pouvoirs aussi par d'autres voies que celles des ateliers en cours. Paul Aulfray raconte : « *Au Space, un député de la majorité m'a demandé une liste de trois - quatre propositions prioritaires. Il m'a dit qu'il essaiera de les faire remonter à l'Élysée. »*
Mathilde Théry, experte alimentation durable chez FNH (Fondation pour la nature et l'homme) aussi est convaincue que les réunions hors cadre des ateliers sont fondamentales. *« Nous avons demandé un rendez-vous avec la FNSEA, les Jeunes agriculteurs… la Confédération paysanne… nous avons un accord de principe, mais pas de date »*, développe-t-elle.
À la fin, il faudra trancher. *« Je n'ai pas le sentiment que les choses sont écrites d'avance »*, considère Michel Prugue, président de Coop de France. Au Space, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert a voulu réaffirmer que *« l'État saura prendre sa part du travail, notamment en légiférant ou en réglementant si c'est nécessaire. »*

**AGRA**

### QUE SE PASSE-T-IL AU COURS DES RÉUNIONS ?

**Mathilde Théry Experte alimentation durable chez FNH (Fondation pour la nature et l'homme), l'une des participantes (environ une soixantaine) de l'atelier 1 sur les attentes des consommateurs, raconte *« Il est difficile de donner un jugement à mi-parcours. La première réunion a duré une journée entière. Les trois autres sont programmées sur une demi-journée. »* Sur le contenu des réunions, une partie est organisée à l'avance. Il s'agit de présentation d'exposés. *« Par exemple, lors de la deuxième réunion, il y a eu trois présentations d'initiatives des filières pour répondre aux attentes des consommateurs »*, poursuit-elle. L'autre partie des réunions donne la parole aux participants. « Honnêtement, il y a des participants qui ne prennent pas la parole », décrit-elle. Et d'ajouter : « Par exemple, la FCD (distributeur) ne parle pas beaucoup ».**

National Charolais

# Douze distinctions pour la Côte d'Or

Les élevages du département ont fait bonne figure il y a deux semaines à Magny-Cours.

Deux prix spéciaux et dix podiums en section, rien que ça. Les élevages côte-d'oriens n'ont pas fait le déplacement pour rien, les 6, 7 et 8 septembre dans la Nièvre.

Si la palme revient au Gaec de Saint-Roch (prix de championnat mâle junior) et au Gaec Baudot Jean-Luc et Michel (deuxième prix de synthèse mâle, voir notre dernière édition), d'autres élevages et bovins du «21» ont particulièrement brillé à ce rendez-vous national. Quatre premiers prix de section ont été remportés par François Lucand, le Gaec de Saint-Roch et le Gaec Froidurot à deux reprises.
Cinq seconds prix ont été glanés par l'EARL Guenot Nicolas, le Gaec Froidurot, Nicolas Baudion, François Lucand et le Gaec Baudot. Le dernier podium côte-d'orien est la propriété du Gaec Froidurot avec une troisième place de section.


Jaguar, le second bovin de François Lucand, obtient un deuxième prix de section.

## Une belle édition

François Lucand, à Molphey, participe à tous les nationaux Charolais depuis 2010, dans le but de valoriser son cheptel avant sa cessation d'activités d'ici quelques années.

L'éleveur de 60 ans se réjouit des résultats obtenus par son département et du bon déroulé du concours : *«la Côte-d'Or a montré une belle image et tout s'est très bien passé. C'était la première fois que les veaux étaient réunis avec les adultes lors d'un national. Certains éleveurs avaient des veaux avec leur mère: cela est très intéressant pour les acheteurs potentiels»*.

S'il n'a pas vendu directement sur place, François Lucand a reçu un acheteur dans sa cour de ferme trois jours après son retour de Magny-Cours. *«Cette personne qui s'était rendue au Marault est venue m'acheter un veau. Une participation à un concours national est toujours intéressante d'un point de vue commercial»* poursuit François Lucand, pour qui la seule déception restera l'affluence enregistrée certains jours à l'Agropôle : *«il n'y a pas toujours eu beaucoup de monde, c'est dommage, mais cela illustre malheureusement la conjoncture du moment»*.



François Lucand a remporté un premier prix de section avec Laurie.

## Laurie à Cournon

François Lucand, inscrit aux journées commerciales de la Fédération charolaise du 28 au 30 septembre, prépare désormais son déplacement à Cournon pour le Sommet de l'Élevage des 4,5 et 6 octobre. A cette occasion, l'éleveur présentera Laurie, première de section au national chez les femelles nées du 1er août 2014 au 31 juillet 2015. De prochaines participations aux concours de reproducteurs d'Avallon et de Semur-en-Auxois sont également dans les cartons.

AURÉLIEN GENEST

Blonde d'Aquitaine

# De retour de Sedan

Les Gaec Debeaupuis et de l'Épicéa représentaient la Côte-d'Or au concours national et européen de la Blonde d'Aquitaine, le week-end dernier dans les Ardennes.

De bons résultats ont été obtenus avec des animaux toujours placés dans le top 5 des sections comptant quinze bovins.

Un premier prix de section a même été remporté par Juline chez les les femelles de deux à trois ans. Cette performance présélectionne l'animal du Gaec Debeaupuis pour le prochain salon de l'agriculture.

Iris, vache de la même exploitation, est également préselectionnée et sera peut-être présente au rendez-vous parisien.

Jardin, taureau appartenant à Franck Debeaupuis et à l'EARL de la Dinerie a été vendu 6 100 euros à un élevage Belge lors de la vente aux enchères.




POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Charolais

# De belles bêtes à acquérir

## La Fédération charolaise organise des journées commerciales du 28 au 30 septembre.



Deux des nombreux animaux en vente la semaine prochaine.



La Fédération Charolaise de Côte-d'Or organise ses journées commerciales d'automne : treize élevages vont ouvrir leurs portes durant trois jours, du jeudi 28 au samedi 30 septembre. De nombreux reproducteurs charolais inscrits au HBC et présentant les garanties sanitaires, de race pure et de performances seront proposés à la vente. *«Ce rendez-vous est l'occasion d'échanger avec les propriétaires des animaux prêts à recevoir les acheteurs potentiels dans leur cour de ferme. Les visiteurs auront la possibilité d'apprécier et de voir évoluer les bovins dans leur élément naturel»* annonce Thierry Lechenault, le président de la Fédération charolaise. Dans cette conjoncture difficile, le Côte-d'orien vante une nouvelle fois les atouts de la génétique : l'acquisition de reproducteurs inscrits permet le maintien, voire l'amélioration des revenus des éleveurs.

### Les animaux en vidéo

La Fédération charolaise innove cette année en proposant une vidéo des plus beaux animaux de cette édition. Le résultat du tournage réalisé par Simon Génétic sera prochainement disponible sur le site internet de cette société basée en Saône-et-Loire (simongenetic.com). *«De plus en plus d'animaux se vendent avec l'aide d'internet»* fait remarquer Thierry Lechenault, *«une vidéo est en mesure de montrer davantage de choses qu'une simple photo, alors nous avons voulu tester ce nouveau type de promotion pour tenter d'élargir notre clientèle. Il y a de très bons animaux en Côte-d'Or, il faut le rappeler. Un certain nombre de sélectionneurs extérieurs tournent actuellement dans notre département, ce n'est pas un hasard et quelque part, cela représente une certaine sorte de reconnaissance»*.

AURÉLIEN GENEST

### Les élevages participants

Gaec Menetrier-Parizot (Avosnes, 06 88 00 66 35), Gaec de Pergeot (Chatellenot, 06 24 69 61 13), SCEA Lucotte Jean-Marc (Créancey, 06 80 98 96 57), EARL Lechenault B et Y (Foissy, 06 68 67 74 41), Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres, 06 14 13 59 11), François Lucand (Molphey, 06 76 52 81 85), Gaec Choubley (La Motte Ternant, 06 76 65 35 98), Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois, 06 88 94 68 00), Gaec de la Fontaine (Saint-Sabine, 06 77 00 86 27), Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault, 06 24 24 69 93), Gaec Baulot Yannick et Xavier (Semur-en-Auxois, 06 70 12 20 09) , EARL Tursin (Villargoix, 06 73 95 62 82), Guy Perrin (Saint-Léger-de-Fougeret, Nièvre, 06 87 48 78 23 ). Renseignements : 03 80 90 68 80, 06 24 24 69 93, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr ou www.cote-dor.chambagri.fr

Coopérative laitière de Côte d'Or

# Trente-six producteurs engagés

## La CLCO multiplie les démarches dans son projet de valorisation de lait à base de luzerne.

La Coopérative laitière de Côte-d'Or (CLCO) croit en son projet de valorisation du lait à base de luzerne et se donne les moyens de le mener à bien. Un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) a été créé et nommé Gieenvilait. Celui-ci a vu l'engagement de 36 producteurs pour un volume total de 22 millions de litres, doté d'un engagement Lactoplan (observatoire des performances laitières en élevage) et incluant un minimum de 15% de luzerne. De premiers résultats Lactoplan ont été échangés entre Dijon Céréales et Eurial Ultra frais pour l'analyse des coûts en fonction de l'incorporation de luzerne. Un cahier des charges propre au GIEE (luzerne, aliments sans OGM) a également été mis en place, avec une forte orientation donnée à l'adaptation aux changements climatiques.

De premiers contrats de partenariat laitiers-producteurs céréaliers ont été signés, à l'image de Pierre Neugnot de Genay et André et Chantal Jacquet de Reilles-Eaux. Quatre dossiers individuels de plan de modernisation de bâtiments ont en outre été déposés. *«Le Gieenvilait se positionne dans une filière différenciée de valorisation, il est inscrit au registre national des GIEE»*, relève la présidente Fabienne Lépy, *«cet événement a occasionné une rencontre pique-nique fin août aux sources de la Seine. Un tiers des exploitants étaient absents du fait de la récolte précoce de maïs»*. Une réunion organisée par le GDS21 et animée par Edwige Bornot, partenaire du GIEE avec sa société B.E.VET, est d'ores et déjà prévue le 5 janvier sur le thème *«La santé est dans l'auge»*.



Les éleveurs laitiers réunis à Source-Seine, neuf mois après leur première rencontre organisée au Muséoparc d'Alésia.

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Banc d'essais moteur

# Une nouvelle session à l'horizon

Des journées de diagnostics banc d'essais moteur se tiennent du 2 au 6 octobre dans le secteur d'Arnay-le-Duc, Liernais, Saulieu et Précy-sous-Thil.



Le soutien du Conseil départemental et de l'Ademe permet de réduire le côut pour l'exploitant à 60 € HT par tracteur.

40% : voici la part du tracteur dans les charges de mécanisation d'une exploitation agricole. En incluant les divers paramètres (liaison tracteur outil, réglages, conduite et état du moteur), la variabilité des charges de carburant et leur impact peut être considérable sur le coût d'utilisation d'un tracteur.

35% est en moyenne la part du carburant dans le coût d'utilisation du tracteur. Le passage au banc d'essai moteur est un moyen pour révéler les chiffres clé du moteur et représente un levier pour réduire ses charges en carburant. Il permet, entre autres, de connaître les plages de régimes économiques à privilégier et celles à éviter en fonction du travail effectué (transport, traction, prise de force), de mieux évaluer ses réels besoins en puissance et enfin, de mettre en évidence un manque de puissance ou un problème éventuel et de cibler les pannes.

Le coût d'un passage banc d'essai moteur est infime dans le prix de revient du tracteur. Il est conseillé au moins une fois dans la vie du tracteur, idéalement avant la fin de la période de garantie. Des journées banc d'essai moteur se tiennent en Côte-d'Or à tarif réduit via une aide du Conseil départemental et de l'Ademe, réduisant le côut pour l'exploitant à 60 €HT par tracteur. Des journées se tiendront dans le canton d'Arnay-le-Duc ainsi que sur le secteur de Liernais, Saulieu et Précy-sous-Thil du 2 au 6 octobre. Une autre semaine se tiendra sur le secteur de Seurre et de Saint-Jean-de-Losne du 6 au 10 novembre.

Renseignements et inscriptions : Fédération Cuma Bourgogne au 03 80 28 81 90, technicien banc moteur au 06 25 00 71 48.

## ► Formations

**26 et 28/09 à Bretenière** Mieux communiquer pour mieur réussir
Renseignements / inscriptions : Maëlle Sureau, JA21
03 80 68 67 72 – ja21-installation@wanadoo.fr

**28/09 à Bretenière** Renouvellement certificat Décideur entreprise soumise à agrément (ex travaux et services) - test QCM
Renseignements / inscriptions : Corinne Delage, CA21
03 80 90 68 74 - corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

**09 et 10/10 à Créancey** Soigner ses animaux avec l'homéopathie - initiation
Renseignements / inscriptions : Marie-Claude Guerrier, CA21
03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr.

**16 et 19/10 à Bretenière** Certiphyto V2 - Primo certificat décideur en entreprise non soumise à agrément
Renseignements / inscriptions : Corinne Delage, CA21
03 80 90 68 74 - corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

Nos fermes ont la cote

# Ils ont pris la clé des champs

Les portes ouvertes de l'association Demain en main ont attiré 1 400 personnes malgré une météo instable.

Le beau temps n'était pas forcément au rendez-vous dimanche dernier, à l'occasion de Nos Fermes ont la cote. Cela n'a pas découragé le grand public à se déplacer en nombre dans les cinq fermes qui participaient à cette sixième édition. Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux animaux et grandes cultures, partager la réalité du métier de paysan et échanger en toute simplicité avec ces agricultrices et agriculteurs ancrés dans le paysage côte-d'orien. Proximité et convivialité étaient les maîtres mots de ce rendez-vous organisé chaque année durant les journées européennes du patrimoine. Les retours sont unanimement positifs depuis dimanche et démontrent une nouvelle fois l'importance de communiquer auprès du grand public, dans le but de renforcer la relation de confiance avec le consommateur.



Chez Jérôme et Jean-Michel Cap, à Sincey-lès-Rouvray, les discussions ont tourné autour de la viande bovine et des grandes cultures en présence d'une centaine de personnes.



Le Gaec Franet, à Hauteville-lès-Dijon, a présenté son troupeau ovin et son atelier grandes cultures à près de 200 visiteurs.



Nouveau carton chez Ludovic Maret, le gérant de Poul'et Compagnie, qui a recensé 800 visiteurs à Saulon-la-Chapelle.



La production laitière était abordée au Gaec Est, à Louesme, avec une cinquantaine de personnes.



Eve et Frédéric Poinsot-Laffage, du Gaec des 3 Provinces, avaient concocté un très beau programme au public, avec notamment un repas fermier le midi. Plus de 300 personnes se sont déplacées à La-Villeneuve-sur-Vingeanne.

Irrigation

# Le bassin de Fauverney inauguré

Le bassin de récupération d'eau de pluie de la communauté de communes de la Plaine dijonnaise a été inauguré le 12 septembre, en même temps que la zone économique de Boulouze.



Un volume de 130 000 m³ est à disposition des exploitants.

Belle cérémonie, il y a quelques jours à Fauverney. La communauté de communes de la Plaine dijonnaise a procédé à l'inauguration de la zone d'activité économique de Boulouze et de son bassin de stockage mis à disposition de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Champaison. Opérationnel depuis 2015, le bassin est intégralement alimenté par de l'eau de pluie, récupérée sur les 54 hectares de la zone économique.

## 1 cm = 4 000 m³

Pascal Chadœuf, président de l'ASA, dresse un bilan très positif de cet outil utilisé par huit exploitations de Fauverney et Rouvres-en-Plaine pour irriguer leurs légumes et céréales : *«Le bassin tient toutes ses promesses et se réapprovisionne facilement après chaque utilisation. Un centimètre de pluie nous permet de recueillir environ 4 000 m³ d'eau. Un outil de ce type avait été le premier à voir le jour en France, je ne sais pas s'il a été reproduit depuis»*. Le bassin de Fauverney apporte un plus grand confort de travail et génère d'importants gains de temps aux exploitants qui n'ont plus à déplacer le moindre groupe motopompe. Autre atout primordial de ce dispositif : l'eau utilisée n'a aucune conséquence sur le niveau des nappes.

## Une année difficile

Pascal Chadoeuf préside également le syndicat des irrigants de Côte-d'Or et profite de l'occasion pour évoquer la campagne 2017 en cours : *«Dès le début, nous avons commencé avec des niveaux de nappes très bas, similaires à ceux d'un mois d'août. Les premières restrictions d'utilisation sont tombées fin juin. Les pluies de juillet nous ont permis de souffler quelque peu : elles ont fait du bien aux cultures qui en avaient le plus besoin. Fin août, les températures anormalement élevées ont mis en péril certaines productions malgré l'apport d'eau par irrigation. Je tiens à féliciter les irrigants qui se sont organisés afin de répondre aux cinq arrêtés préfectoraux successifs en mettant en place les tours d'eau permettant ainsi de limiter temporairement et localement les prélèvements dans le milieu»*.

## L'irrigation relancée ?

Le nouveau gouvernement envisagerait de relancer l'irrigation et de favoriser la réalisation de centaines de projets de créations de retenues d'eau actuellement à l'étude. Pascal Chadœuf, interrogé sur ce sujet national, réagit avec un enthousiasme certain : *«nous ne savons pas, à ce jour, ce qu'il sera possible de faire mais cette idée paraît très bonne, cela va sans dire. Il nous faut aujourd'hui des certitudes et concrétiser cette relance de l'irrigation. Ses bienfaits en agriculture ne sont plus à prouver. L'irrigation est même une nécessité pour certaines productions comme le maïs semence, les pommes de terre, oignons et légumes en général»*.



AURÉLIEN GENEST

## ▸ Agenda

**29/09** Le concours Charolais de Semur en préparation

Le Comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise son assemblée générale vendredi 29 septembre à 18h30 à la salle de l'ancien lycée agricole, rue du champ de foire. A l'ordre du jour : bilan du concours 2016, organisation du concours 2017 et questions diverses.

**08/10** Marché fermier à Dijon




Les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme organisent un marché fermier autour des Halles dijonnaises dimanche 8 octobre de 10h à 18 heures. Au programme : animations autour de la ferme, expositions de petits animaux, paniers garnis à gagner et une ballade en famille à ne pas manquer. Retrouvez Bienvenue à la ferme sur sa page Facebook : «Bienvenue à la ferme en Côte-d'Or».

## En bref

### Le Lycée agricole de Quetigny recherche des agriculteurs innovateurs

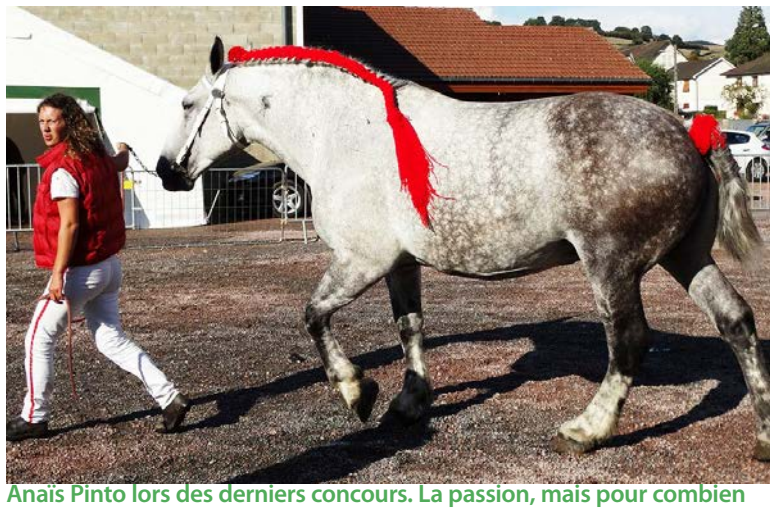
**Depuis plus de 15 ans, le Lycée agricole de Quetigny travaillle en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple: un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Nos étudiants de BTSA "Agronomie et Productions Végétales" réunis en groupes de trois, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante.**
**Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au Lycée agricole pour l'occasion en Février. Chaque année, 8 à 10 projets sont traités parmi les 15 proposés en moyenne : Achat d'un petit moulin pour transformer le blé en farine? Etablissement d'un système de cueillette à la ferme en agriculture biologique? Intérêts d'un atelier de poules pondeuses? Intérêts du chanvre? La culture de lin d'hiver ou de printemps? L'allongement de la rotation? Les meilleurs outils de déchaumage? Introduire la luzerne dans les rotations à base de colza permet-elle de réduire les problèmes de desherbage? Introduire du soja dans un bassin d'alimentation de captage? Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat !**
**Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. Notre démarche est enrichissante car agriculteurs, étudiants de BTSA, aidés par des experts, échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate !**
**Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants. Malgré un contexte économique fluctuant, vous avez peut-être des projets d'adaptation, de réorientation de l'exploitation? Laissez-nous un message par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou gerard.moilleron@educagri.fr par fax au 03 80 71 80 10 (à l'attention de M. Bourgeon ou M. Moilleron).**



Concours Modèles et Allures Régional Percherons

# Une victoire au goût amer

Suite au concours départemental de Decize, plusieurs percheronnes ont été sélectionnées pour l'épreuve régionale en Saône-et-Loire. Et si le palmarès affiche haut les couleurs du département, pour Anaïs Pinto – il sonne comme un chant du cygne.



Anaïs Pinto lors des derniers concours. La passion, mais pour combien de temps encore ?

*« Pour ma part, explique-elle, j'ai fait trois heures de route afin de pouvoir participer à ce concours régional, qui fut comme chaque année récompensé par de nombreux prix et surtout la meilleure récompense: La Championne Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, je veux que les gens sachent qu'il nous est de plus en plus difficile de participer à ces concours et cela le sera encore plus dans les années à venir par manque de subventions et à cause de la hausse du coût de cette passion».* La qualité de ses chevaux n'est donc pas la cause de ses soucis puisque ses animaux sont aussi sélectionnés au Championnat de France qui aura lieu fin septembre dans l'Orme. Et Anaïs Pinto d'expliquer : *«je vais y amener quatre juments (12 euros par jument l'engagement) et un étalon (30 euros l'engagement). Nous allons faire encore six heures de route. Je dois donc avoir un poids lourd, ce qui coûte également très cher chaque année (contrôle chronotachygraphe, passage aux mines, taxe à l'essieu, assurance...) Et tout cela de notre poche, car notre syndicat n'a pas assez de trésorerie pour aider les éleveurs».*

## Sortir de l'impasse

L'amertume et la colère sont bien là malgré la fierté de ce nouveau palmarès. *«Aujourd'hui je suis la seule éleveuse de Bourgogne-Franche-Comté à continuer, avec mon fiancé Romain Vannier, à proposer des étalons au Championnat de France. Je suis jeune et motivée mais l'argent ne se trouve pas sous les sabots des chevaux, et quand je vois que tout le monde nous tourne le dos, je deviens comme les autres adhérents, un peu blasée. Puis je suis triste d'entendre mes collègues plus âgés dire : «Dans trois ans de toute façon, on jettera l'éponge». Un constat d'autant plus regrettable que l'investissement d'Anaïs Pinto est fait sur le long terme : «C'est un travail qui se compte en années pour arriver à notre niveau. C'est beaucoup de joie, de pleurs, d'anxiété, de rythme cardiaque qui s'accélère, mais c'est une passion qui nous comble de bonheur. Puis je ne reste pas les bras croisés à attendre que les clients débarquent chez nous. Je fais tous les concours, les foires aux poulains et travaille ma génétique depuis maintenant quinze ans, afin d'avoir un élevage au top».* Pour sortir de l'impasse, elle ne voit qu'une solution : *«le Département, la Région et l'État doivent nous aider ! Sinon dans quelques années, on entendra dire - la larme à l'œil - comme cela l'a été avec le Trait Nivernais, cheval de notre berceau : «Dans le temps il y avait des percherons dans la Nièvre».*

FABIENNE DESSEUX

## Palmarès

**Pouliches de 1an :**
Gribouille d'arzembouy, Anais Pinto (58), 37 points
Guelyne de la meule, Damien Rameau (21)
Gloria de Nangle, Serge Dutartre (71)

**Pouliches de 2ans Petite Taille :**
Fleure des barillais, Mickael Aulas (71), 34 points
Frimousse d'arzembouy, Valérie Nicolle (58)
Fureur des guernes, Mickael Aulas (71)

**Pouliches de 2 ans Grande Taille :**
Fanny de pierrefiche, Gérard Petit (58), 37 points
Fanette de nangle, Serge Dutartre (71)
Faibelle de la butte, Serge Dutartre (71)

**Pouliches de 3ans Grande Taille :**
Elegante 6, Jean Brest (58), 37 points
Etincelle de nagle, Serge Dutartre (71)
Espérance de Nangle, Serge Dutartre (71)

**Pouliche de 3 ans Diligencière :**
Emeraude de la meule, Marie Petot (58), 36 points

**Jument suitée Petite Taille :**
Biscotte d'arzembouy, Anais Pinto (58), 35 points

**Juments suitées Grande Taille:**
Vivace d'arzembouy, Anais Pinto (58), 37 points
Venus de nangle, Serge Dutartre (71)
Diana des granges, Gérard Petit (58)

**Prix de Championnat jeune :**
Fanny de pierrefiche, Gérard Petit (58), 37 points

**Prix de Championnat adulte :**
Vivace d'arzembouy, Anais Pinto (58), 37 points

**Liste des Percheronnes sélectionnées pour l'épreuve finale:**
Le Championnat de France qui aura lieu au Haras du Pin, dans l'Orne le 23 pour les étalons et le 24 septembre pour les juments:

L'élevage d'Arzembouy en copropriété avec M. Vannier Romain sera présent dans la cour du Château avec leur étalon Elixir d'Arzembouy

Le lendemain les femelles défileront par catégories : Les élevages Anaïs Pinto, Valérie Nicolle, Jean Brest, Marie Petot, Serge Dutartre et Gérard Petit seront représentés

Matinée au haras

# Sensibiliser les décideurs

Ce rendez-vous organisé par la Fédération des éleveurs du Galop, vise à faire rencontrer les membres de la filière et les élus ainsi que les décideurs locaux dans le but de les sensibiliser à la réalité du secteur.

C'est à Montigny-sur-Canne au Haras de Thierry Cyprès qu'a débuté l'événement. Eleveurs, entraîneurs et représentants ont pu faire visiter cet élevage familial de quarante poulinières aux députés Perrine Goulet et Patrice Perrot. L'objectif, mettre en lumière leur savoir-faire en matière de race AQPS. Une race qui donne de belles victoires ces dernières années sur les champs de courses nationaux et internationaux. Un travail complet et divers. L'occasion aussi pour les invités de découvrir qu'élevages de chevaux et de vaches charolaises forment une union vertueuse sur les grandes surfaces en respectant totalement l'environnement. Les quatre-vingt personnes présentes ont ensuite continué leur visite au Haras de Cercy -la-Tour, exemple de reconversion d'un site public des Haras nationaux où soixante-seize éleveurs ont cru en un projet de reprise de l'activité par le biais d'une coopérative. Présidée par Jacques Cyprès, la Coop Haras de Cercy est dorénavant le premier haras français avec 720 juments saillies par an et neuf étalons stationnés au haras. La coop regroupe près de 400 membres et vient d'acquérir les locaux du Haras.

## En chiffres

**La Fédération des éleveurs du Galop représente 2 200 éleveurs mais souhaite avant tout fédérer les acteurs des courses et du monde du cheval. La filière équine met en valeur en Bourgogne 23 700 hectares de prairies, sans pesticides, en élevage extensif dans le respect de l'environnement et 47% des éleveurs de chevaux élèvent également des bovins. Les 2 500 élevages équins bourguignons emploient 20 000 personnes. Au niveau national, la filière cheval forme et emploie une main d'œuvre peu qualifiée de 180 000 personnes, avec beaucoup de jeunes, par exemple, pour les courses de galop. 35% des salariés ont moins de 25 ans et 33% des salariés sont des femmes.**

## Défendre la filière au niveau national

Loïc Malivet, président de la Fédération des éleveurs, a tenu à alerter les politiques venus pour cette matinée, sur la grande difficulté financière des sociétés-mères des courses, avec un déficit récurent de 30 millions d'euros. Un déficit dont les origines sont multiples : baisse des enjeux depuis 2011 ; ouverture des jeux en ligne ; baisse générale de l'activité des courses en 2013 suite au passage d'un taux de TVA de 5,5% à 20%. Un surcoût que les propriétaires, entraineurs et éleveurs n'ont pu absorber sans licencier, réduire voire cesser l'activité. Loïc Malivet a donc demandé *«un retour de la TVA réduite pour les activités hippiques, mais également une révision de la fiscalité du PMU afin de le rendre compétitif avec la Française des Jeux».* Perrine Goulet – dont l'oncle et le frère sont éleveurs de trotteurs en Bourgogne – a rappelé son attachement aux activités du cheval. En tant que membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, elle se dit confiante quant au retour à une TVA réduite. Patrice Perrot a affirmé son intention de défendre le monde du cheval au niveau national. Les élus locaux, dont le maire de Cercy, s'engageant eux aussi dans cette démarche de soutien.



Photo de groupe devant l'étalon Vision d'État, le bien nommé

FABIENNE DESSEUX

Visite officielle de l'espace-test de la Baratte

# Portes-ouvertes sur des perspectives

L'espace-test maraîcher de Nevers a pour ambition de soutenir des projets de développement agricole en grandeur réelle et de manière sécurisée sur trois ans. Une démarche partenariale qui a accueilli ses deuxièmes porteurs de projet.



Visite guidée : l'occasion pour les élus d'un tour d'horizon complet de l'espace-test.

Il y avait foule rue de la Chaume pour saluer officiellement l'arrivée des nouveaux testeurs – Raphaël Revenu et Jean-Marie Lambert et leur «*Le potager d'ici*» – qui se sont appropriés ces terres il y a quelques mois déjà. L'occasion pour les institutions à l'origine de l'idée lancée en 2013 – et qui a vu l'aboutissement d'un premier projet – de faire un tour du propriétaire. Une visite guidée en présence de Justine Guérin du Conseil départemental, Denis Thuriot – avec la double casquette de maire mais aussi de président de l'Agglomération – ainsi que Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture et Bernard Krempp président des «*Semeurs du possible*». Une visite afin de découvrir le travail effectué par les deux nouveaux maraichers en matière de culture locale et biologique mais aussi de voir où était dorénavant installé Guillaume Debeer de la première couvée.

Une promenade parmi les cultures installées mais aussi pour parler des débouchés, des questionnements et des visions de ces exploitants. En parallèle à ces portes ouvertes, les visiteurs pouvaient aussi profiter d'un marché de producteurs locaux installés sur le site. Après cette visite des plus concrètes ont eu lieu les prises de paroles inaugurales. Des discours se voulant orientés vers un développement notable à la fois du projet mais aussi des possibilités de commercialisation de ces produits biologiques.

## Un espace qui ouvre des perspectives

Ainsi Denis Thuriot a précisé qu'il existait déjà «*une réflexion au niveau de l'agglomération*» pour d'autres espaces-tests. Et en matière de restauration scolaire, les produits locaux et biologiques auront pour lui une place croissante notamment avec la «*reconstruction de la cuisine centrale qui aura une légumerie. La filière courte pourra davantage occuper les repas des plus jeunes*». Pour lui, il faut d'ailleurs que «*les états généraux de l'alimentation et une réflexion sur le modèle agricole*» ailent dans le sens de la demande sociétale. Éric Bertrand s'est quant à lui félicité de ce projet d'espace-test car durant des années «*la Baratte était toujours une question sans réponse*». Soulignant que ce dispositif «*ouvre des perspectives*». Un système comme celui-ci pouvant sans aucun doute se transposer, comme par exemple dans le domaine de l'apiculture.

Pour finir, Jocelyne Guérin a tenu à saluer «*les hommes et femmes qui constituent la Nièvre*» ceux qui font démarrer et grandir les idées. Pour l'élue, «*il faut contractualiser avec les cantons du territoire pour que naissent ailleurs de beaux projets*» ajoutant qu'il a de «*la place pour l'agriculture classique et l'agriculture biologique. Pour que les besoins de la population aient en réponse des projets sur les territoires*».

**Fabienne Desseux**



Éric Bertrand s'est félicité que la Baratte ne soit plus «*une question sans réponse*».

## ▸ Agenda

**23/09 Concours de labour**
Jugement de bétail (à partir de 10h) et concours de labour (à partir de 15h). Un rendez-vous organisé par les JA de Guérigny/Pougues-les-Eaux à Parigny-les-Vaux chez Alain Troux. Exposition de matériels. Buvette et restauration sur place à midi. Information et réservation 06 24 65 34 44

**23/09 Repas de l'Amicale des lycées agricoles**
Repas de l'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours Challuy à partir de 20h à Cercy-la-Tour. Contact et réservation 06 78 68 8 82 50

**24/09 Musée de la Machine agricole**
Le Musée de la Machine Agricole et de la Ruralité organise à Saint-Loup-des-Bois son Rétro TP, manifestation dédiée aux engins de travaux publics. Démonstration d'anciennes machines, navette gratuite en tracteur d'époque, visite du musée, diaporama. Buvette et restauration sur place. A partir de 10h. Entrée 5 euros, parking gratuit.

**29/09 - Innov'action**
Innov'action : démonstration autour des charges vétérinaires chez Nicolas Cadiot à Mussy (Challuy. La Chambre d'agriculture vous invite à une démonstration systémique d'une exploitation peu consommatrice en charges vétérinaires. Lors de cette demi-journée, Christophe Dagouneau, Conseiller Élevage à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre vous présentera un ensemble de repères et d'indicateurs techniques et économiques, cette présentation sera complétée par l'intervention de Mr ThomaS Peter, Vétérinaire à la clinique vétérinaire de Challuy. Renseignements : 03 86 93 40 46 christophe.dagouneau@nievre.chambagri.fr



Chambre d'agriculture

# Un maillon solide pour faciliter le circuit court

Parfois, certaines coïncidences font bien les choses. Pourtant le rôle facilitateur de la Chambre d'agriculture n'a rien à voir avec le hasard puisque elle propose un référent pour faire se rencontrer producteurs et restaurateurs.


Clémence Guillaume (à droite en compagnie de Julie Lagord) interlocutrice dédiée .

C'est pourtant bien par hasard que Vincent Filitto - qui a ouvert Sublime Burger à Nevers en 2015 - a rencontré Julie Lagord, chargée de communication à la Chambre. Elle venait pour la première fois dans son restaurant. Une cliente presque comme les autres. Mais curieuse de connaître la provenance des produits proposés, la conversation s'engage avec le patron qui regrette de ne pouvoir fournir à ses clients de la viande nivernaise.

Alors que c'est chose possible : la machine est en route. Et c'est Clémence Guillaumet, conseillère diversification, qui va créer le lien. Aidée par quatre étudiants en formation à la CCI qui eux ont démarché les artisans locaux susceptibles de fournir le restaurateur afin de créer un burger presque à 100% nivernais. En quelques mois, tout se met en place. La boucherie-traiteur d'Eric Dulat - qui travaille avec des producteurs de la Nièvre, le Gaec du Pont à Mhère et le Gaec de Vauchisson à Ouroux-en-Morvan - fournit les steaks hachés. Secrets de Paysans, une société installée à Coulanges-les-Nevers, les fruits et légumes, les fromages venant de chèvrerie de Cheugny à Varennes-Vauzelles. Une opération qui était aussi marquée par des contraintes de qualité, puisque le restaurateur ne voulait pas travailler du congelé mais ne pouvait pas non plus transformer lui même la viande. Un appel a été lancé aux producteurs en viande bovine qui avaient la capacité à fournir, dans un délai assez court, une viande transformée pour livrer 200 ou 300 steak par mois.

### Un coup à jouer

Les liens offerts par la Chambre d'agriculture ont donc permis au projet d'aboutir. Vincent Filitto continuant désormais de l'orienter comme il l'entend puisqu'il est entré de lui-même en contact avec un autre boucher de Nevers. Une fois lancé, les interlocuteurs mis en relation font évoluer leurs collaborations à leur gré. Mais cet exemple prouve que ce type de partenariat de proximité est possible et surtout voulu par les acteurs concernés. Les restaurateurs peuvent ainsi aisément contacter la Chambre d'agriculture qui facilitera la mise en relation avec des producteurs désireux de nouer des relations commerciales pérennes ou temporaires. Mais prise de conscience faite, et s'il y a un coup à jouer, reste que la volonté ne suffit pas toujours et qu'il faut encore stimuler la création d'outils départementaux pour faciliter un développement à plus grande échelle. En effet, malgré l'envie de travailler ensemble, certaines difficultés sont présentes. Notamment la contrainte technique de transformer la viande en steak haché. Même souci du côté des légumes puisque la Nièvre ne possède pas encore de conserverie, ni d'unité de surgélation. Mais les acteurs nivernais concernés par ces problématiques et ces questionnements ont le désir de se mettre autour de la table afin de développer une réflexion commune. Reste qu'en attendant, la Chambre d'agriculture est déjà un maillon solide de cette chaîne de commercialisation en circuit-court.

**Fabienne Desseux**

Contact: Clémence Guillaumet, conseillère diversification. Standard Chambre d'agriculture 03 86 93 40 00

MSA Bourgogne

## Réunions d'information sur la maladie de Lyme

Organisées par les élus et animées par le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne, deux réunions d'information sur la Maladie de Lyme auront lieu :
- Mardi 26 septembre à la Charité sur Loire – Salle des fêtes à 16h
- Mercredi 27 septembre à Moulins Engilbert – Salle polyvalente à 14h30

Les interventions traiteront de sujets tels que :
- Les signes de la maladie de Lyme et les différentes phases d'évolution
- Les situations à risques
- Les traitements
- Comment se protéger des piqûres de tiques ?
- Les maladies transmissibles des animaux à l'homme (zoonoses) : Fièvre Q, leptospirose….

L'entrée est libre et gratuite







Atelier étangs 58

## L'Apenibo au chevet des étangs

Le 29 septembre, l'Association des Propriétaires et des Exploitants d'Étangs de la Nièvre et de la Bourgogne propose un après-midi studieux au bord de l'étang du Perray pour une série d'ateliers.


Les propriétaires d'étangs sont invités à participer au rendez-vous organisé par l'Apenibo.

En partenariat avec la DDT, ce rendez-vous fera un tour d'horizon de la gestion des étangs d'un point de vue technique, économique, juridique et environnemental. Car sur les 3 200 étangs que compte la Nièvre, seuls 900 sont en ordre sur le plan réglementaire. La faute à une succession de lois complexes mais aussi du fait de la prédation des cormorans qui vident les eaux des poissons. Ce qui entraine souvent l'arrêt des vidanges par les propriétaires, l'étang n'étant plus économiquement viable. Ainsi, huit étangs sur dix ne sont plus vidangés alors que cette pratique est primordiale puisqu'un étang géré est plus riche en biodiversité et donc facteur de vie. Pour Jean de Gesnais, président de l'association, il est impératif de recréer une dynamique sur ces sujets. A partir de 14h, trois ateliers thématiques seront dispensés aux propriétaires : biodiversité, réglementation et gestion piscicole. Les intervenants seront nombreux : DDT, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Agence française pour la biodiversité, Fédération de Pêche, membres de l'Apenibo... toutes les compétences seront au service de la pédagogie. On parlera date de création des étangs ou mode d'alimentation mais aussi déclaration et autorisation de vidange ainsi que du sort d'une petite tortue - la cistude d'Europe - aujourd'hui en déclin et présente dans une dizaine de communes au sud de Decize. Afin d'apporter les clarifications nécessaires aux propriétaires sur tous ces sujets, ceux-ci repartiront avec des éléments matériels et fiches détaillées. Pour que la vie des étangs ne soit plus une jungle.

**Fabienne Desseux**

Contact : Entrée gratuite mais inscription souhaitée à l'Apenibo. Par téléphone au 03 86 85 02 10 ou par mail cerd@wanadoo.fr

Vente directe sur internet

# L'initiative de Sébastien Girardet

Installé à son compte depuis 2005 à Cossaye, et devant la dégradation financière de son exploitation, cet éleveur a décidé de se lancer dans le e-commerce. Une piste pour sortir du marasme mais aussi une façon de montrer sa détermination.



E-commerce : le site www.charolais-ferme-girardet.fr existe depuis près d'un an.

Tout est parti en 2015 de ce qu'il nomme *«une psychothérapie de la ferme»* et Sébastien Girardet explique : *«On se pose des questions. Qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce qui va se passer ? Est-ce que je vais arriver à aller jusqu'à la retraite ?»* Alors oui, *«ce n'est pas que chez moi qu'il y a des problèmes, mais on ne peut pas laisser les gars tomber les uns derrière les autres sans réagir»*. Sébastien Girardet possède 131 hectares dont vingt en prairie temporaire et vingt en méteil. L'idée pour le méteil étant bien évidemment de gagner sur le poste très lourd de l'alimentation. Point par point, il va lister tout ce qui peut lui coûter moins cher. Que ce soit le prix de l'abonnement de téléphone ou de faire des formations afin que les charges vétérinaires soient moins lourdes. En parallèle, il veut aussi rendre son exploitation moins gourmande en glyphosate ou autres produits du même type et *«même sans devenir bio, tendre vers quelque chose de plus sain»*. Son circuit de vente est plutôt classique mais lui qui aime faire ses achats sur le net imagine un jour commercialiser sa viande sur la toile. L'idée est dans l'air, il va donc se renseigner et se faire conseiller – comme auprès du CERD - afin de concrétiser son intuition.

## Du local pour construire au national

Mais s'il veut vendre ailleurs, c'est bien en local que tout s'est joué. Un traiteur de Champvert, une entreprise de Onlay pour fabriquer ses conserves et une société proche de chez lui pour la mise en place du site internet.

Mais c'est lui qui en écrit les pages, souhaitant apporter toute la sincérité et la transparence possible afin que les clients potentiels puissent comprendre sa démarche et voir la qualité de ses produits. Pour *«allier le respect des animaux, de la terre, du producteur et des consommateurs que nous sommes»*. Sébastien Girardet propose depuis 2016 des colis de viande pour l'hiver ou l'été mais aussi produits cuisinés sauces ou terrines. Ses acheteurs peuvent ainsi réserver leur achat (des colis de un à dix kilos) et lorsqu'ils sont suffisamment nombreux et le carnet de commandes plein, la vache est menée à l'abattoir. Mais si l'idée semble fonctionner, le site affichant 4 000 visites depuis sa création et ayant enregistré 150 commandes, l'éleveur découvre des contraintes financières nouvelles pour se faire référencer ou faire de la publicité. Car actuellement la moitié de ses commandes vient du bouche-à-oreille local et pas d'une diffusion sur internet, trop onéreuse. De plus, l'activité est chronophage même s'il reste persuadé de la pertinence de son initiative, les citadins étant demandeurs. Mais comment les toucher ? Sébastien Girardet a là aussi son idée.



Sébastien Girardet : *«allier le respect des animaux, de la terre, du producteur et des consommateurs que nous sommes».*

## «Le Bon Coin» version vente directe

Et pourquoi pas un *«Bon Coin version vente directe?»* Pas une société mais une structure dédiée, sous l'égide des Pouvoirs publics, *«voire même du ministère de l'Agriculture»*. Car l'espoir et la volonté ne suffisent pas *«et avant d'être dans le trou, je veux trouver une solution d'avenir, une parmi d'autres. Je suis convaincu que c'est les gens de la ville qu'il faut atteindre. L'espoir c'est bien mais à un moment il faudrait de l'action, de l'argent»* et d'ajouter qu'il faut que la profession se fédère *«on est concurrents parce qu'on essaye de s'en sortir alors qu'on devrait être collègues»*. Alors en attendant que les institutions se saisissent de l'idée pour construire cette plateforme où les professionnels pourraient atteindre les consommateurs sans devoir être tributaires de publicité payantes, Sébastien Girardet a une ultime demande. Pouvoir simplement bénéficier d'une couverture correcte en matière de téléphonie et d'internet : *«En 2005 ça marchait, en 2017 ça ne marche plus»*. Les coupures étant un frein supplémentaire à son activité. En attendant, l'éleveur continue d'avancer, idée après idée, sans jamais baisser les bras.

FABIENNE DESSEUX

Chambre d'agriculture

# Seconde porte ouverte sur les itinéraires d'engraissement

Toujours soucieuse de transmettre des repères de proximité aux producteurs, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre propose le jeudi 28 septembre 2017 une nouvelle porte ouverte sur les *«itinéraires d'engraissement innovants»*.

Lors de la première journée sur cette thématique (le 1er juin dernier), nous avions fait découvrir l'élevage du Gaec Robin à Villefranche d'Allier (03) qui avait atteint un niveau d'autonomie totale en protéines. En effet, cet éleveur naisseur-engraisseur n'achetait aucun aliment concentré à l'extérieur pour alimenter son troupeau de 120 vaches charolaises et leur suite ni pour les bovins réformés mis à l'engraissement. L'équilibre protéique de la ration était satisfait par l'utilisation de légumineuses produites sur l'exploitation sous forme d'ensilage, d'enrubannage ou de foin (34ha de luzerne et 7ha de trèfle sur les 266ha de SAU).
Cette fois-ci nous vous proposons d'aller à la rencontre du Gaec Rondier le jeudi 28 Septembre. Situé à Saint Hilaire en Lignières (18), cet élevage utilise des Mélanges Céréales- Protéagineux Immatures (MCPI) pour ses rations d'engraissement. Comme pour son prédécesseur, l'objectif de cette porte ouverte est de montrer aux éleveurs des pratiques d'élevage quiconcourent à augmenter l'autonomie alimentaire et l'efficacité économique des systèmes d'engraissement par l'introduction de légumineuses ou de protéagineux dans les rations. Le Gaec Rondier dispose de 228 ha de SAU dont 115 ha de SFP et fait vêler environ 95 mères charolaises. A cela s'ajoute un atelier d'engraissement de 200 places pour la finition des mâles et femelles d'élevage et d'achat ce qui représentait 375 bovins vendus en 2016. Pour augmenter la valorisation commerciale de leurs animaux, une partie des femelles engraissées était commercialisées en vente directe depuis 1992 et jusqu'à la fin 2016. La découpe et latransformation des carcasses avaient lieu à la ferme et la vente sur les marchés. La découverte de cet élevage se fera en deux temps puisque nous vous présenterons tout d'abord les itinéraires techniques et les valeurs alimentaires de plusieurs formes de MCPI. Puis le Gaec Rondier témoignera de ses choix techniques sur la conduite de l'engraissement et sur l'implantation et l'utilisation de ces fourrages riches en protéagineux. Son témoignage s'appuiera sur l'analyse de ses performances techniques et économiques afin de mettre en évidence les avantages et inconvénients de ses pratiques, ainsi que les conditions de faisabilité et de réussite.



ETS
**BRISARD**
**BERNARD et FILS**
*constructions métalliques*
**BATIMENTS AGRICOLES**
**Devis Gratuit**
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
**03 84 65 25 98**
Fax 03 84 65 19 47

Coup d'envoi des États généraux de l'alimentation dans l'Yonne

# Une première étape pour réinventer le futur

Dans le cadre des États généraux de l'alimentation, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé le 14 septembre dernier un atelier-débat centré sur les grandes cultures et les problématiques des filières longues. Dans la salle, des agriculteurs, des responsables professionnels, des politiques et des représentants de la société civile. Ambiance.



A la tribune pour illustrer, animer et conduire les débats : Vincent Gallois, chargé d'études économiques à la Chambre 89, Etienne Henriot, président, Patrice Latron, Préfet de l'Yonne, Didier Roussel, directeur de la DDT, François Avez, sous-directeur.

Ce devait être un remue-méninges constructif, mais comme l'a remarqué le président de séance et animateur des débats, Etienne Henriot, *«il n'est pas facile de transformer le mal-être ou la colère en propositions»*. De fait, après que le préfet, Patrice Latron ait planté le décor et rappelé les objectifs de cette contribution des grandes cultures icaunaises et des filières longues à Egalim (États généraux de l'alimentation), la construction de propositions s'est vite heurtée au douloureux constat d'une filière qui engrange - notamment sur les plateaux- une cinquième moisson déficitaire.

Difficile donc, dans ces conditions d'urgence économique, d'avoir le recul nécessaire pour construire *«un pont entre l'agriculture d'aujourd'hui et l'agriculture de demain»* comme l'évoquait le préfet et *«de déterminer des voies de progrès acceptables par tous»*. Etienne Henriot de son côté a insisté sur le fait que l'Yonne était le premier département à lancer le débat. Un débat centré dans un premier temps sur une meilleure répartition de la valeur et qui doit dégager des thématiques prioritaires en R&D et innovation, tout en inventoriant les chantiers à privilégier pour les investissements publics et privés.

## Des *«raisons»* à développer en filières de qualité

Les interrogations ne manquent pas : Comment sortir du cadre actuel du colza-blé-orge en élargissant la palette des cultures ? Quelle valorisation supplémentaire et de proximité trouver sur ces territoires ? La terre icaunaise produit déjà sous signe de qualité dans le cadre de productions CRC (Cultures raisonnées contrôlées) ou du Moulin de Vincelottes. Mais ces *«niches»* restent très limitées par rapport à l'ensemble de la production céréalière. Vers quelles démarches de valorisation s'orienter, où faire porter l'investissement et la R&D ?

S'il faut *«être attentif à conserver et développer ce qui existe déjà et qui marche»* comme le remarque le président d'Ynovae, Laurent Poncet, il faut aussi selon Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne, explorer de nouvelles cultures qui ouvrent des débouchés répondant à l'évolution de la demande des consommateurs. Pour le syndicalisme, Francis Letellier, administrateur FNSEA, voudrait voir écarter le risque *«qu'Egalim ne se transforme en Grenelle de l'environnement»*.



Difficile pour la salle de rentrer dans le vif du sujet de la co-construction d'une contribution icaunaise à Egalim, tant la situation économique des grandes cultures dans le département décourage de se projeter dans l'avenir quand le présent est si incertain.

## Bio : des questionnements transversaux à toutes les filières

Autre thème porté au débat : l'agriculture biologique. En plein développement dans l'Yonne, ce secteur a le vent en poupe, même si l'incertitude économique prévaut, quant au niveau des soutiens en regard des attentes publiques et des besoins locaux. Philippe Colin, vice-président de la Cocebi, insiste sur la nécessité en matière de recherche & développement d'investir sur les semences, un sujet *«qui questionnent toutes les filières bio»*. Autre cible, la restauration collective et la nécessité de bénéficier du soutien public pour la construction d'une plateforme de massification de l'offre, permettant d'accéder aux marchés de la restauration collective qui restent difficilement accessibles au bio, comme aux productions conventionnelles.

## Des démarches collectives unifiées comme supports d'innovation

Même volonté de construire et de co-construire, chez Loïc Guyard, membre de la Chambre d'agriculture 89, en charge du dossier des circuits courts. Il est convaincu de la nécessité de travailler collectivement à l'élaboration de solutions et d'outils collectifs *«qui permettent de sortir de l'ornière»*. Apprendre *«à travailler ensemble, nécessite de faire des concessions et d'oublier les querelles de chapelles»*. Travailler ensemble *«cela donne une autre dimension aux projets, en matière d'innovation, pas question de se freiner, mais au contraire il faut renforcer les ponts entre le conventionnel et le bio»*. Des projets collectifs permettent de maintenir un tissu rural vivant et des agriculteurs actifs, à condition d'être tolérant et ouvert à de nouvelles initiatives et propositions. Une option relevée aussi par Nadine Darlot pour qui *«le rapprochement entre des systèmes spécialisés et complémentaires»* comme les céréaliers et les éleveurs, représente une démarche de progrès.

Au centre des problématiques de recherche et développement, Etienne Henriot voit dans la démarche variétale, une option à privilégier pour *«trouver les variétés les mieux adaptées aux aléas climatiques»*. Ce qui ne dispensera pas de *«la nécessité de faire évoluer les objectifs de production»* dans une perspective de réalisme agronomique. Ce que Philippe colin traduit par *«il faut viser la marge plus que le volume»*.

*«Résistance, adaptation»* ouvrent des voies de progrès pour les grandes cultures icaunaises. Un propos renforcé par Gérard Lagneau qui souhaite qu'on aille plus loin sur la problématique de la diminution des intrants, les complémentarités entre les grandes productions et la recherche de cahiers des charges assurant un vrai partage de la valeur ajoutée au producteur. Une évidence pour Etienne Henriot qui renvoie aussi à la responsabilité collective, *«on n'a pas forcément besoin de l'Etat pour instaurer certains équilibres et mener à bien certaines adaptations»*. La spécialisation, l'agrandissement, montrent leurs limites, rappelle philippe Colin. En toile de fond, il s'agit de soutenir des projets de diversification en insistant sur leur apport à l'économie locale et à l'emploi dans les territoires ruraux.

## Où l'on reparle de la fracture numérique

Autre thème de réflexion, l'économie et les infrastructures numériques. La nouvelle marche de la 4 G n'est pas franchie partout, loin s'en faut, mais un large consensus semble établi sur l'importance des usages numériques pour le développement des structures : communication élargie, relation clientèle, optimisation des interventions, sécurité réglementaire, gain de temps, économies d'échelle... Reste que si, selon l'adage, *«sciences sans conscience n'est que ruine de l'âme»*... technologie sans objectifs économiques et sociaux bien identifiés, peut mener à une impasse coûteuse...

Les contributions issues de ces travaux dans les départements seront ensuite portées en Région où un débat sera organisé en octobre prochain par la Draaf et les acteurs régionaux.

AMK

Chambre d'agriculture

# Tour d'horizon de l'actualité agricole départementale

La session de rentrée de la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'est tenue le 14 septembre dernier. L'occasion, pour son président, Etienne Henriot, de revenir sur les grands sujets d'actualité touchant la sphère agricole départementale.

L'actualité était aux vendanges en cette session de rentrée pour la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le sujet, repris par le président Etienne Henriot dans sa note de conjoncture trimestrielle. Des vendanges qui se caractérisent par une précocité inégalée depuis plus de vingt ans et des résultats particulièrement contrastés. Le gel a une nouvelle fois rebattu les cartes, notamment dans le nord chablisien, vers Coulanges et à Jussy, et certains rendements dépassent à peine 15 hl à l'ha contre 60 hl attendus. L'alternance d'épisodes de sécheresse, de chaleur et de pluies ne faisant que renforcer le phénomène. S'ajoute pour les vins rouges, l'apparition de pourriture acide obligeant à récolter vite et à trier.

Les attentes de la profession, après l'année 2016 catastrophique restée dans les mémoires, étaient fortes mais pour ce qui est des blancs, la reconstitution de stocks VCI ne sera pas ouverte à tous, fragilisant d'autant certaines exploitations. Une satisfaction toutefois, suite à la protection contre la grêle mise en place sur le territoire avec le dispositif Arelfa, qui semble porter ses fruits, aucune perte liée à des orages de grêle n'ayant été comptabilisée cette année.

## Des moissons «*moyennes, sans plus*»

L'heure était aussi au bilan des moissons. Les attentes étaient fortes, après la campagne désastreuse de 2016, mais là encore, les résultats sont en demi-teinte, qualifiés de moyens, «*sans plus*». Avec toujours un secteur particulièrement pénalisé, celui des Plateaux, où de fortes variations de rendements sont une nouvelle fois constatés.

Rendements moyenssur le département : 60 q/ha en blé, 60 q en orge d'hiver et escourgeon, 40 q en orge de printemps et 27 q en colza. Concernant la commercialisation, l'embellie constatée au début de l'été n'aura été que passagère et suite aux bonnes récoltes des pays de la Mer Noire, les cours ont plongé. D'une manière générale, les stocks mondiaux sont au plus haut, après une production 2017 de 742 Millions de tonnes (3e moisson de tous les temps) et cela pèse sur les marchés. Une situation amplifiée par une parité€/$ défavorable aux exportations. Le cumul des deux phénomènes provoquant des prix au départ de la ferme Yonne à135€ maximum pour la tonne de blé meunier, 125 €/t pour le blé fourrager, 110 €/t l'orge de mouture, 135 €/t l'orge d'hiver et 165 €/t l'orge de brasserie. Le prix du colza pour sa part, ne dépassant pas actuellement, 350 €/t.

## Une tendance à la hausse

Concernant l'élevage et plus particulièrement la viande bovine, la tendance est à la hausse et les cours se rapprochent de ceux de 2014 et 2015, soit 3,66 €/kg en gros bovins, 3,85 €/kg en vache R et 2,99 €/kg en vache P. En jeunes bovins et broutards, les cours sont les plus performants de ces trois dernières années, avec un prix à 4,04 €/kg en Jeunes Bovins U.

Le prix du lait pour sa part, enregistre depuis deux mois un tendance haussière, mais encore bien insuffisante, pour redonner un peu d'embellie économique aux exploitations. La récolte de maïs ensilage en cours laissant augurer de bonnes perspectives, avec de bons rendements et une qualité prometteuse.

Globalement, le porc «*va mieux*», profitant notamment d'un prix de revient à la baisse, suite aux faibles cours des céréales. Mais il faudra du temps pour que les trésoreries se reconstituent, face à des investissements rendus parfois nécessaires pour économiser de l'énergie ou améliorer la pénibilité au travail. Le groupe néerlandais Plukon, acquéreur du groupe Duc, poursuit la réorganisation de sa gamme au sein du site historique de Chailley, passant de 500 000 à 700 000 poulets abattus par semaine. A noter que des représentants du groupe, seront invités à la prochaine session de novembre, afin de faire part de leurs projets concernant le territoire icaunais.

## Un réemménagement retardé

Officiellement lancés le 20 juillet dernier, les Etats Généraux de l'Alimentation se dérouleront sur quatre mois, avec pour objectif, notamment, de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes. Ils seront répartis en deux chantiers : un premier qui, jusqu'à la fin de ce mois, sera consacré à la création et la répartition de la valeur et un second, démarrant en octobre, portant sur une alimentation saine, sure et durable et accessible à tous. Un troisième sur toute la durée de ces Etats généraux, aura pour thème les recherches à mener pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique.

La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté a souhaité s'inscrire dans la démarche en organisant dans chaque département, une consultation dédiée à une réalité économique et sociale locale. C'est ainsi qu'une réunion s'est tenue le 14 septembre dernier au lycée la Brosse, sur le thème des «*Grandes cultures*», en présence du Préfet, Patrice Latron.

Les dégâts de gros gibier dans les cultures sont toujours au cœur des débats et il est une nouvelle fois demandé une augmentation des prélèvements, complétée si nécessaire, par des tirs de nuit ou des battues administratives.

Concernant les espèces classées nuisibles, il est rappelé que la Chambre d'agriculture a mis en place un système de collecte de données afin de répertorier les dégâts générés, seule façon de maintenir ou motiver le classement en espèces nuisibles de certains animaux. Chaque exploitant est donc appelé à informer la Chambre des pertes de récoltes ou des frais engagés suite à des dégâts constatés.

Prévu initialement en aout dernier, le réemménagement des services de la Chambre d'agriculture dans ses locaux historiques du 14 bis rue Guynemer, n'a pu s'effectuer en raison de retards dans les travaux de réhabilitation du bâtiment. Il se réalisera donc les 5, 6 et 7 octobre pour la partie «*bureaux*» des 1er et 2e étages et les 9 et 10octobre, pour la partie «*locataires du rez de chaussée*» et archives du sous sol.



Encore quelques jours de patience, avant d'accéder au bâtiment réhabilité du 14 bis rue Guynemer.

**DOMINIQUE BERNERD**
**(D'APRÈS NOTE DE CONJONCTURE CHAMBRE AGRI 89)**

## ▸ Agenda

**26 et 27/09** Fermes ouvertes «*Passion Elevage*»
Journées Portes Ouvertes, organisées par Alysé et et la Chambre d'agriculture, dans le cadre de l'opération «*Passion Élevages*», sur le thème «*Bien valoriser ses femelles*» (Finition des génisses et des vaches de réforme : quelle conduite ? Quel intérêt économique ?)
Dans l'Avallonnais : mardi 26 septembre, de 14 h à 17 h, au GAEC de Chassigny, à Chassigny le Haut. En Puisaye : mercredi 27 septembre, au GAEC Petit, Les Berthaux, à Toucy
Renseignements au 06 19 58 48 71 (Camille Lemoine) et au 06 88 63 22 18 (Catherine Bonin)

**27/09** Essai «*Passage de semoirs de semis direct sous couvert*»
Journée Innov'Action, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 27 septembre, de 10h30 à 13 h, dans le cadre de l'implantation d'un essai «Passage de semoirs de semis direct sous couvert». Présentation du projet Silex et de l'essai «*passage de semoirs*» conduit pour la 3ème année consécutive. Semoirs présents : Sly, Sky, Jammet, Ecomulch, Victor Juri, Techmagri et Horsch. Rendez-vous sur la D18, entre Villeneuve-les-Genets et Septfonds (suivre le fléchage Innov'Action). Sous réserve de conditions météorologiques favorables (confirmation la veille sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sur Facebook et Twitter). Contact : 03 86 94 22 15 et 06 77 75 30 28



## ▶ Agenda

### 20 et 21/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Élevage de la Race Bovine charolaise de l'Yonne, organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les : vendredi 20 et samedi 21 octobre, à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Des sections *«animaux sans cornes»* seront présentés sur le concours. Les opérations du jury se dérouleront vendredi 20 octobre, à partir de13h30.
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 Avenue du 11 novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures) - Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr - Fax : 03 86 31 63 56

### 03/10 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 03 octobre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

### 01/10 Marche de la solidarité *«Marchensol»*

Marche de la solidarité, organisée par Présence verte et ses partenaires, dimanche 1er octobre. Départs groupés et arrivées, depuis le gymnase de La Noue à Auxerre.
Plusieurs parcours différents : 3 randonnées (5 km départ 11 h, 11 km départ 9h30, 25 km, départ 8h) ; 2 trails:running (14 km départ 11h30, 20 km départ 10h30) ; 1 marche nordique (11 km départ 10 h). Inscriptions : tarif unique de 7 € quelle que soit la distance, entièrement reversés au profit de France Alzheimer. Enfant gratuit jusqu'à 14 ans. Baptême poney possible pour les enfants

### 03/10 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 03 octobre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

FDSEA 89

# Rencontre avec les parlementaires de l'Yonne

**Outre le problème de l'interdiction du glyphosate, d'autres sujets ont été abordés, lors de la rencontre du 8 septembre dernier avec les parlementaires de l'Yonne, comme la cartographie des cours d'eau, ainsi que le dossier des SNA (Surfaces Non Agricoles)**



Pierre-Olivier Guyard, exploitant en polyculture élevage à Marault, dans l'avallonnais

La simplification que le monde agricole réclame sur la réglementation des cours d'eau n'est visiblement pas au rendez-vous et la FDSEA de l'Yonne s'est plainte auprès des parlementaires présents, de la complexification apparue depuis le début de l'année, avec cette superposition de nouvelles cartes définies par l'administration, sans que la profession ne soit consultée. Une incompréhension totale, selon Pierre-Olivier Guyard, polyculteur éleveur à Marrault : *«on est reparti à nouveau sur un système de zonages complètement incohérent et qui n'a pas été travaillé avec les acteurs du terrain. On veut bien protéger les cours d'eau, mais qu'on remette des fossés de drainage qui coulent à peine une semaine par an, ça, on ne peut l'accepter !»* Aujourd'hui, 1 500 km supplémentaires seraient concernés, soit l'équivalent de 1 500 ha retirés de la production, en considérant 5 m de bande tampon de part et d'autre du cours d'eau. D'autant plus difficile à accepter, souligne Franck Pouillot, exploitant céréalier, *«qu'une bonne partie de ces 1 500 km, était présente sur la carte d'origine, dressée en 2006 et supprimée, après le travail mené sur le terrain avec l'administration. Cette carte à peine validée, on nous remet à nouveau ces kilomètres, avec à chaque fois, obligation de se justifier…»* D'où ces demandes formulées par la FDSEA de l'Yonne : réalisation d'une synthèse des différentes carets en présence, participation aux groupes de travail en tant que syndicat majoritaire départemental, prise en compte par les Services de l'État, des remarques remontées du terrain, refus que des fossés soient classés cours d'eau sur l'ensemble du département.

### Surfaces Non Agricoles : un courrier qui ne passe pas !

L'instruction des Surfaces Non Agricoles traine en longueur et les récents courriers reçus de la DDT, demandant aux agriculteurs de nouvelles justifications sur les modifications apportées sur leurs SNA en 2016, ont mis le feu dans les campagnes. D'autant qu'initialement, un délai de quinze jours était octroyé pour y répondre, alors que dans le même temps, l'administration accuse un retard de plusieurs années sur l'instruction des dossiers PAC, souligne Pierre-Olivier Guyard : *«on est sur des traitements de déclaration PAC de 2016, que l'on gère fin 2017, alors même que certains n'ont pas encore reçu leurs aides PAC 2015 et on doit traiter ça en quinze jours ! Ca commence à devenir un peu compliqué…»* Un scénario *«ubuesque»*, selon le président de la FDSEA 89, Damien Brayotel : *«La DDT a tout de même envoyé un courrier à plus de 2 000 agriculteurs, leur notifiant qu'il y avait un problème sur leur déclaration PAC, parmi lesquels des personnes venues la faire à Auxerre, avec l'assistance d'un agent de la DDT ! On marche sur la tête…»*
Là encore, les demandes formulées par l'instance syndicale sont claires : *«que la DDT 89 se conforme aux modifications signalées par les exploitants ayant la connaissance et l'expertise du terrain ; arrêter de figer dans le marbre tous les éléments naturels ou non, des paysages qui par essence, sont voués à se modifier au cours du temps ; que les modifications apportées en 2017 sur Télépac et justifiées à l'époque, soient prises en compte avant traitement des SNA 2016, afin d'éviter un double travail ; que le paiement des aides PAC aux agriculteurs, cesse d'être repoussé en raison d'une mauvaise anticipation administrative d'une tâche extrêmement complexe, réalisée par l'IGN, via des sous-traitants en Asie…»*
Michèle Crouzet, députée de la 3ème circonscription (LREM) et André Villiers, député de la 2ème (UDI-LR), se sont engagés pour leur part, à faire remonter au Ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, les revendications émises par les élus de la FDSEA 89. A suivre…

DOMINIQUE BERNERD



Franck Pouillot, exploitant céréalier à Quenne



Agriculture biologique

# En conversion et en colère...

**Ils sont quatre agriculteurs de Cruzy-le-Chatel, à s'être convertis au bio au printemps 2015, confrontés aujourd'hui au non versement des aides promises.**



Béatrice Massonnet, Bruno Méan, Jean-Marc Coste, Christophe Michaut.. Quatre agriculteurs passés en conversion il y a deux ans et aujourd'hui quatre agriculteurs en colère.

Le marché du bio *«pèse»* aujourd'hui en France plus de 7,5 milliards €, boosté par la demande exponentielle des consommateurs : plus de 14% d'augmentation des ventes au premier semestre 2017. En dix ans, la surface globale cultivée en agriculture biologique dans tout l'hexagone, a été multipliée par trois et l'on a enregistré l'an dernier une vingtaine de nouvelles fermes bio par jour. Dans le département, l'on comptabilisait 290 fermes bio en 2016, en hausse de 7% par rapport à l'année précédente, dont 107 engagées en grandes cultures et 88 en polyculture élevage. Des chiffres impressionnants, qui masquent néanmoins une réalité : la filière bio est-elle victime de son succès ? Béatrice, Jean-Marc, Bruno, Christophe. Ils sont quatre agriculteurs de Cruzy-le-Chatel, quatre voisins à s'être convertis au bio, en même temps, au printemps 2015, quatre exploitants aujourd'hui en colère, suite aux aides tardant à venir et aux changements dans les règles d'attribution.

### *«En qui avoir confiance… ?»*

Jean-Marc Coste a passé ses 200 ha de cultures en bio le 6 mai 2015 : *«je voyais qu'on fonçait dans le mur, avec des phytos qui ne marchaient plus, le vulpin, je n'en venais plus à bout, les prix n'étaient pas au rendez-vous… Une prise de conscience m'a poussé à changer. Cela faisait quarante ans que je faisais la même chose en conventionnel, j'ai un fils qui va reprendre derrière moi, je voulais l'amener à quelque chose de viable…»* Pour Bruno Méan, c'est la visite d'une exploitation bio dans le vermentonnais, qui a provoqué le déclic : *«je ne mettais déjà plus d'insecticide dans mes parcelles, ni d'antilimaces, forcément, mes rendements s'en ressentaient. J'ai été conquis suite à cette rencontre et enchaîné les formations, les visites d'exploitation et suis passé en bio en même temps que les collègues…»* Les aides annoncées alors étaient de 300€/ha, sans plafonnement. Pour Jean-Marc : *«s'engager en bio, c'est comme un nouveau métier, on fait forcément des boulettes et ces primes servent à les compenser…»* Une aide à la conversion versée pendant cinq ans pour compenser la perte de revenus liée au changement de conduite de l'exploitation, aujourd'hui gérée par l'Etat et la région. Sauf que depuis, de nouvelles règles d'attribution ont été établies, avec notamment un plafonnement à 100 ha : *«des nuits sans sommeil, il y en a eu plus d'une parce que ça fait un gros trou quand même. Ces 300 € de départ, ils ne les ont quand même pas sortis du chapeau comme ça ! Ils savent bien qu'on en a besoin pour passer le cap»*. D'autant que l'on est aujourd'hui face à une panne de financement, avec des aides tardant à venir. Jean-Marc Coste a fait ses comptes : *«j'ai perçu une ATR de 18 000 € au tire de 2015, autant pour 2016 et c'est tout. Une avance «en retard» comme je dis»*. Le solde devrait être versé en novembre 2017, selon un courrier reçu de la DDT 89 en janvier dernier, mais l'agriculteur se veut prudent *«c'est le troisième ou quatrième courrier de ce type que l'on reçoit et à chaque fois, c'est retardé !»* Avec cette interrogation pour Béatrice Massonnet, de la ferme du Val Rouge, à quelques km de Cruzy, elle aussi convertie au printemps 2015 : *«comment peut-on annoncer des choses aux gens et ne pas les tenir ! Si on n'a plus confiance en l'Etat, en qui avoir confiance?»*

### Etre ou ne pas être dans un périmètre à enjeu eau

A ce retard se conjugue pour Bruno Méan, le sentiment *«d'avoir été trahi et reçu un coup de poignard dans le dos !»* Car depuis sa conversion en 2015, de nouveaux critères sont apparus pour toucher les aides attendues. Notamment concernant le finacement en provenance de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, avec l'obligation pour l'exploitation concernée par des aides à la conversion ou au maintien à l'agriculture biologique, d'avoir au moins une parcelle sur un territoire à enjeu eau tel que les aires d'alimentation de captage délimitées ou les périmètres de protection de captage éloignés, lorsque la Déclaration d'Utilité Publique a été validée. Ce n'est pas le cas de l'agriculteur tonnerrois, qui depuis a frappé à toutes les portes : DDT, Agence de l'eau, Draaf, Agence de paiement, remontant même jusqu'au ministère, mais en vain. Selon les nouvelles règles, l'enveloppe à venir pour Bruno Méan, ne serait plus que de 210 000 € au lieu des 372 600 € attendus et la colère monte : *«ce n'est pas parce que l'Etat s'est défaussé sur la région qu'il ne faut pas une équité entre nous»*.

Pour l'heure, pas de solution en vue et aux difficultés financières se rajoute une inconnue : *«J'ai des comptes à rendre à l'administartion fiscale. Comment provisionner mon bilan 2016 avec des aides qu'on n'a toujours pas touché et qu'on ne touchera peut-être même pas !»*
Concernant le paiement du solde des aides attendues, Philippe Jager, responsable du Service agricole à la DDT 89 le confirme : *«on vient de toucher les outils, le plan prévisionnel est calé et ce qui a été annoncé devrait le rester, avec un début de paiement en novembre»*. Reconnaissant toutefois, *«que les maquettes initiales ont été insuffisantes, d'où ce plafonnement»*.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

# Le réseau Bienvenue à la Ferme présent sur la foire d'Auxerre



Clément Chapellier, microbrasseur à Sens et partenaire du drive fermier du Sénonais

La Chambre d'agriculture de l'Yonne était de retour cette année sur la Foire d'Auxerre, pour une présentation du réseau Bienvenue à la Ferme, au travers notamment des trois drive fermiers existant aujourd'hui dans le département. Six jours durant, les producteurs du réseau se sont relayés, pour promouvoir le fruit de leur travail et pour certains, proposer à la vente leurs produits. Décoré façon *«Arcimboldo»* par les *«petites mains»* de la Chambre, légumes à l'appui, le stand situé sur le pôle *«Vins et gastronomie»* a vu passer de nombreux visiteurs durant toute la durée de la foire. L'occasion pour certains producteurs, de se faire connaître du plus grand nombre, à l'image de Clément Chapellier, créateur d'une microbrasserie à Malay le Grand et nouvel arrivant au drive fermier du Sénonais. Passionné de bière, ce petit-fils d'agriculteurs s'est lancé dans l'aventure il y a quelques mois et compte bien se faire un nom dans le cercle restreint des brasseurs icaunais. Déjà présent sur la foire de Sens en mai dernier, nul doute que cette présence sur le stand de celle d'Auxerre sera bénéfique à son activité. D'autant, précise le jeune brasseur, *«que je ne conçois la vente qu'à travers le contact direct avec les clients, comme ici. Les grandes surfaces, c'est pas pour moi !»*

## Formations

**Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48**

**Mil'Klic** Les 12 octobre et 7 décembre au lycée la Brosse. Contact : Joel Beaudeau, 03 86 92 36 51

**Bâtir mon projet d'installation** Les 29 septembre et 3 octobre à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

**Les clés de la réussite commerciale en circuits courts**
Les 7 et 17 octobre à Autun. Formation régionale, contact local : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33

**Bien être en élevage de volailles de chair**
Le 7 novembre à Auxerre et 14 novembre sur site DUC à Chailley. Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93



Produits fermiers

# Le centre fromager de bourgogne fête ses 10 ans

Le Centre Fromager de Bourgogne invite les producteurs à participer le 17 octobre à ses 10 ans. Au menu, une réflexion collective, technique, des visites et de la convivialité.

Créé en 2007 à l'initiative des fromagers fermiers de la région, ce centre technique assure différentes missions relatives à la filière fromagère fermière.
Il est l'interlocuteur régional sur les produits laitiers et intervient sur la formation, la communication et l'animation de la filière fromagère fermière. Ses actions se déclinent en : formation pour adultes, concours régional des fromages fermiers, bulletin technique From'Info, fiches techniques, etc. Sans oublier évidemment le cœur de métier du Centre Fromager : le conseil et l'appui technique, à distance ou en exploitation, pour la résolution de problèmes, la création ou le développement des ateliers laitiers fermiers.
*«Et si la production fermière de la région dépendait aussi du Centre Fromager de Bourgogne!»* C'est la question à laquelle le Centre vous propose de réfléchir ensemble dans une ambiance conviviale, lors de la célébration de ses 10 ans, le mardi 17 octobre au lycée agricole de Mâcon-Davayé. Les partenaires techniques, financiers et acteurs de la filière sont également invités à participer à cette réunion conviviale, comme le souhaite le président du Centre Fromager de Bourgogne, Daniel Rizet.
Inscription gratuite et impérative, par mail ou téléphone à :
Sylvie Félix (CA71)
sfelix@sl.chambagri.fr
03 85 29 56 70.
Par texto à Guillemette Allut
06 86 89 87 44
Pour simplifier le co-voiturage, des départs sont prévus de tous les départements bourguignons.

## À noter

**Charolais** Inscriptions pour l'Auxois-Sud

La Fédération charolaise de Côte-d'Or et le Comice Auxois-Sud organisent pour la dixième année, le concours de l'Auxois sud le samedi 28 octobre à Pouilly-en-Auxois. Tous les éleveurs souhaitant présenter leur savoir-faire et participer à la promotion de leur élevage charolais sont invités à participer à cette manifestation où de nombreuses ventes sont enregistrées chaque année.
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Fédération charolaise et sont à remplir avant le 27 septembre.
Renseignements : 03 80 90 68 80.

**Cuma** Une journée de démonstration à Saint-Benin d'Azy

La Fédération des Cuma Bourgogne organise un après-midi de démonstration des solutions mobiles de fabrication d'aliments à la ferme : aplatissage, broyage et toastage de céréales et protéagineux le 10 octobre à Saint Benin d'Azy. Car fabriquer son aliment sur son exploitation ne s'improvise pas. Le but de la journée est de montrer les différentes solutions possibles pour transformer et stocker les céréales et protéagineux. Si vous vous interrogez sur cette thématique, rendez-vous le 10 octobre à 14h, au lieu-dit « Trailles » à Saint Benin-d'Azy (58270). Renseignement au 03 86 93 40 25.

Nourrissez vos sols avec du compost agréé Ecocert, l'apport de MO permet pour le semis direct une vie du sol



DEVAEL est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, en particulier les déchets verts.
Ces matériaux sont broyés, calibrés à 0/10, compostés et triés pour devenir un intrant dans le cadre de l'agriculture durable.
- Intrant disponible sur la base de 1€ ht/m³.
- Convient à tous types de sols.
- Possibilité de livraison à la ferme ou au champ (tarif en sus) par camion-remorque de 40 m³.
- Composition MO - Azote - Oligoéléments - phosphore - potassium - calcium
- Analyse délivrée à chaque commande.
- Stock permanent de 10 000 m³.

DEVAEL
Roland HANNON
06 72 07 71 23 - 03 86 23 02 10
Mail: devael@wanadoo.fr

STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

Interbev Bourgogne-Franche-Comté

# Premiers actes de la nouvelle mandature

Réuni en conseil d'administration pour ce début de mandature, les nouveaux représentants d'Interbev Bourgogne-Franche-Comté se sont déterminés sur un nouveau mode de fonctionnement et ont pris connaissance des premiers résultats de l'audit filière auquel Interbev BFC a été étroitement associé.



Aux manettes lors de ce conseil d'administration, Jean-Pierre Fleury, président, Julien Bigand, secrétaire, Pascal Moine, trésorier et Yves Largy, vice-président.

Le fonctionnement de l'association arrêté pour cette nouvelle configuration d'Interbev Bourgogne-Franche-Comté et le bureau défini (voir notre encadré), une large part du conseil d'administration de l'association version grande région, a été consacrée à la présentation de l'audit filière, diligenté par le Conseil régional BFC et auquel Interbev a été étroitement associé. Outre le remu-méninges important nécessité par une telle entreprise, ce travail mené par un cabinet extérieur en lien avec la Chambre régionale d'agriculture, doit nourrir la réflexion accompagnant l'écriture du PRDA (Programme régional de développement agricole) et les contributions aux Etats généraux de l'alimentation, en pleine action actuellement.
Les interviewes, diagnostics et analyses de la situation, des attentes et des besoins, débouchent sur des fiches actions qui ont du être hiérarchisées, en fonction de la nature des enjeux et des effets induits. En présentant les premiers résultats de l'audit, Valérie Vivot de la Chambre régionale d'agriculture, a rappelé les objectifs d'un audit : déterminer des pistes d'action selon un méthode bien éprouvée (Stratégie, enjeux, orientations et actions prioritaires) et identifier les priorités. Un exemple d'enjeu : le modèle de l'exploitation familial s'essouffle, comment l'intégrer et donc assurer sa pérennité dans une logique d'entreprise plus entrepreneuriale ? L'innovation, l'adaptation sont au coeur des réponses à cet enjeu. Les actions qui en découlent visent la communication positive sur le métier, la sécurisation des systèmes par l'engraissement ou le développement d'une production énergétique, l'amélioration des performances technico-économiques, l'investissement dans la modernisation des bâtiments, une meilleur exploitation de la ressource *«herbe»*.

Autre enjeu qui en découle : la promotion et l'image du modèle d'élevage Bourgogne-Franche-Comté. Cela passe par la valorisation de ses atouts mais cela nécessite aussi une redéfinition du positionnement marché et une valorisation de ce qui fait sa force et sa différence : un élevage vertueux à l'herbe. Construire une image durable de la filière viande bovine ne ne fera pas sans associer étroitement l'éleveur à cette construction et sans renforcer l'organisation économique amont. Certaines *«locomotives»* en terme d'image comme Charolais de Bourgogne, Bœuf Comtois ou Coeur de gamme, peuvent tirer l'ensemble vers le haut. Coeur de gamme représentant par ailleurs une première marche vers une contractualisation plus large de l'offre aboutissant à une meilleure répartition de la valeur.
D'autres lignes de force conditionnant l'avenir de la filière viande BFC, passent par une introduction massive de la viande bovine régionale dans la restauration hors domicile, où les parts de marché à dégager sont énormes, mais dont les circuits s'avèrent difficiles à investir. Le maintien d'une *«unité de la race charolaise sans viser l'uniformité»* répond aussi à un enjeu d'orientation de la génétique charolaise, le tout en investissant en recherche & développement pour faciliter la sélection et l'adaptation aux différents marchés et aux attentes consommateurs. Enfin, l'enjeu *«export»*, toujours visé mais de plus en plus soumis à une concurrence féroce, ne saurait se passer d'une approche qualitative et différenciée, qui concerne aussi bien l'accueil des délégations étrangères, que la facilitation des formalités administratives et sanitaires, la participation aux grands salons et la mise en conformité accélérée des abattoirs pour répondre aux exigences des clients à l'export.

AMK

**Les élus** **Un équilibre des familles maintenu au sein du conseil d'administration**
**Président : Jean-Pierre Fleury - Collège 1**
**Vice-président : Yves Largy - Collège 2**
**Trésorier : Pascal Moine - Collège 4**
**Secrétaire : Julien Bigand - Collège 3**
**Membres : Emmanuel bernard (C 1) - Fabien Cassard (C 2) - Emmanuel Meunier (C 3) - Rémi Collado (C 4)**

Space 2017

# Le ministre laisse les professionnels sur leur faim

**Venu inaugurer la 31ème édition du Space, le salon des productions animales, à Rennes le 12 septembre, le ministre de l'Agriculture a reçu un bon accueil, réaffirmant sa volonté d'écouter et de soutenir la profession agricole, notamment dans le cadre des Etats généraux. Il a cependant incité les agriculteurs à prendre en main les transformations nécessaires pour répondre aux attentes des consommateurs.**

Pour sa première visite, le 12 septembre, au Salon des productions animales (Space) qui se tient tous les ans à Rennes, le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a passé un long moment dans les allées, à la rencontre des professionnels agricoles qui lui ont réservé un bon accueil, sensibles à ce «*signe d'attention*» vis-à-vis de l'agriculture française, comme l'a souligné Marcel Denieul, président du salon. Ce dernier lui a néanmoins rappelé les attentes des agriculteurs qui, en manque de prix rémunérateurs, comptent sur les conclusions des États généraux de l'alimentation pour aller de l'avant : «*le Gouvernement auquel vous appartenez n'a pas le droit de décevoir l'espoir initié par cette démarche*», a insisté le président du Space, précisant également que «*les agriculteurs ont besoin de progressivité pour amortir leurs investissements*». Le ministre, qui tient «*à mettre le dialogue et le respect des gens au cœur de son action*», a réaffirmé l'engagement du gouvernement à aboutir sur des éléments concrets dans le cadre des États généraux. «*Dès le mois prochain, nous serons dans l'action pour proposer un certain nombre de solutions*», a-t-il rappelé dans les allées du salon, évoquant les ajustements de la LME, un encadrement incitatif pour renforcer la structuration des filières, ou encore la mise en application de toutes les dispositions de la loi Sapin 2. «*Je sais qu'il y a beaucoup d'attente et qu'il faut aller vite*», notamment pour mettre en œuvre ces nouvelles dispositions dès les négociations commerciales entre les industriels et la grande distribution, en fin d'année, a ajouté Stéphane Travert, conscient des enjeux.

## Répondre aux attentes du consommateur

Si les États généraux doivent donner les clés d'une répartition plus équilibrée de la valeur, ils doivent aussi permettre de créer davantage de valeur ajoutée. Et sur ce point, le ministre a renvoyé les filières à leurs responsabilités, répétant à deux reprises que «*l'État ne doit pas tout faire, au risque de mal faire, voire de faire moins bien que vous*». Il a notamment insisté sur «*les opportunités exceptionnelles*» que représentaient les attentes des consommateurs, à condition de relever «*des défis nouveaux (…), c'est le cas notamment sur le plan environnemental ou sanitaire*». «*La question à se poser, ce n'est pas de savoir comment on pourra s'affranchir de cette évolution de la demande. La question à se poser, c'est comment être les premiers à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs*», a poursuivi Stéphane Travert, avant de conclure avec une référence claire à l'interdiction possible du glyphosate, qui inquiète beaucoup les agriculteurs : «*au final, celui qui décide, ce n'est pas le ministre qui autorisera ou interdira telle ou telle molécule*». Un discours qui a fait réagir la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, lors d'un point presse organisé dans l'après-midi : «*c'est le consommateur qui décide, oui, c'est vrai, mais les agriculteurs s'évertuent à répondre mieux aux demandes des consommateurs et malgré tout, les prix sont toujours tirés vers le bas !*». Or, malgré le début des ateliers des États généraux, «*les relations entre les acteurs n'ont pas changé, ça nous inquiète*», explique la présidente de la FNSEA, qui «*en appelle à Emmanuel Macron pour un rééquilibrage de ces États généraux*». Car si les mécanismes d'un retour de valeur aux producteurs ne sont pas encore définis, et sachant que la transformation «*prend du temps*», les déclarations «*sans concertation*» de Nicolas Hulot sur l'interdiction du glyphosate ne sont «*pas possibles*», s'indigne-t-elle.









International

# Bruxelles veut une Europe ouverte au commerce

La Commission de Bruxelles veut *«renforcer le programme commercial»* de l'UE. Jean-Claude Junker souhaite avancer sur tous les dossiers : le Canada, avec la mise en oeuvre provisoire du Ceta, le Mercosur mais aussi l'Australie et la Nouvelle-Zélande.


DR

**La Commission de Bruxelles veut *«renforcer le programme commercial»* de l'UE.**

*«Larguons les amarres, mettons les voiles, et profitons des vents favorables !»*, s'est exclamé Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne dans son discours annuel sur l'état de l'Union devant le Parlement européen, à Strasbourg, le 13 septembre. De fait, c'est même le grand large que vise le président de la Commission de Bruxelles. *«Je voudrais que nous renforcions encore notre programme commercial européen. L'Europe est ouverte au commerce, oui. Mais il faudra que nous obtenions autant que ce que nous donnons»*, a-t-il déclaré. *«Grâce à l'aide du Parlement européen, nous venons de conclure avec le Canada un accord commercial qui s'appliquera de manière provisoire à compter de la semaine prochaine. Nous avons trouvé un accord politique avec le Japon sur un nouveau partenariat économique. D'ici la fin de l'année, nous avons de bonnes chances de faire de même avec le Mexique et les pays d'Amérique du Sud. Et aujourd'hui, nous proposons d'ouvrir des négociations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a-t-il précisé. Je voudrais que tous ces accords soient finalisés d'ici la fin de ce mandat (fin octobre 2019)»*.

### Mercosur : la viande bovine au menu

Un accord de libre-échange est en négociation de longue date avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). Les organisations et coopératives de l'UE (Copa-Cogeca) ont dénoncé l'intention prêtée à la Commission de Bruxelles d'inclure la viande bovine dans les négociations. Pourtant, en mai 2016, la Commission s'était résolue à exclure ce secteur - ainsi que celui de l'éthanol - de l'offre européenne initiale. Un échange révisé d'offres d'accès au marché est prévu lors des prochains pourparlers qui sont prévus du 2 au 6 octobre à Brasilia. La nouvelle concession envisagée par Bruxelles atteindrait 85 000 tonnes équivalent carcasses selon le chiffre cité au conditionnel par l'eurodéputé français Michel Dantin. Elle est d'autant plus inquiétante que la consommation a décliné de 20% dans l'UE au cours des dix dernières années, et que l'impact du Brexit n'est pas encore connu. De plus, les pays sud-américains n'ont pas des normes sanitaires aussi élevées que celles l'Union européenne, a insisté Jean-Pierre Fleury, président du groupe de travail viande bovine du Copa-Cogeca.

### Canada : entrée en vigueur provisoire le 21 septembre

L'accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (Ceta), notamment le chapitre sur les échanges, doit entrer en vigueur de façon provisoire le 21 septembre. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et son homologue du ministère de la transition écologique, Brune Poirson, ont tiré les *«enseignements»* d'un rapport sur *«l'impact du Ceta sur l'environnement, le climat et la santé»* élaboré par des experts et remis le 8 septembre au Premier ministre Édouard Philippe. Les experts craignent que la *«transition écologique de l'agriculture»* ne soit compromise par l'accord avec Ottawa. Ils mettent en avant des *«exigences moindres»* du Canada sur les pesticides, les OGM, les activateurs de croissance (hormones et antibiotiques), etc., et au-delà de la santé publique, des conséquences négatives sur un *«secteur de l'élevage déjà affaibli»* sont redoutées.

La Fédération nationale bovine (FNB) demandait *«la suspension immédiate»* de l'application provisoire du Ceta, tandis que l'interprofession du bétail et des viandes (Interbev) a rappelé que *«le président de la République s'était engagé à faire modifier le texte si les conclusions de la commission d'experts étaient négatives»*. La FNSEA conditionnait *«l'application provisoire à de nouvelles garanties, non seulement sur les produits sensibles, au premier rang desquels la viande bovine, mais aussi sur les distorsions de concurrence, qui sont inacceptables»*. Le contingent d'importation dans l'UE de boeuf canadien à droit nul passera de 7 640 t à 45 840 t sur six ans.

### Australie et Nouvelle-Zélande

Et la liste n'est pas terminée : la Commission européenne a officiellement demandé le 13 septembre au Conseil de l'UE de l'autoriser à ouvrir des négociations de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Pour les pourparlers avec ces deux pays, elle formule des recommandations d'ordre général : *«quotas d'importation tarifaires, périodes transitoires plus longues»* pour les produits les plus sensibles, agricoles notamment, et *«clause de sauvegarde bilatérale»* ; traitement des obstacles sanitaires et phytosanitaires en tenant compte de *«la protection de la vie humaine, animale et végétale et de la santé»* ; coopération dans le domaine du bien-être animal ; *«haut niveau de protection»* des indications géographiques et, dans le cas de l'Australie, lien avec l'actuel accord sur le vin.

AGRA

PUBLI REPORTAGE

**Témoignage**

Hubert Guérin (GAEC de La Rabasserie)

## De 160 à 200 vêlages/an avec Calf Lyte® Plus pour veaux

*« Nous sommes à 160 vêlages par an mais nous allons bientôt passer à 200 »*. À Heauville, dans le nord Cotentin (50), Hubert Guérin et ses associés du GAEC de La Rabasserie sont très pointilleux dès lors qu'il s'agit de l'élevage des veaux. Dans cette étable de race Normande habituée des concours et à très haute valeur génétique, on sait que tout retard de croissance au démarrage constitue un préjudice au potentiel futur de la laitière. *« Notre objectif est d'atteindre les 200 kg à 6 mois d'âge »*, insiste notre éleveur. Pour contrer les troubles digestifs et autres diarrhées et sur les conseils de leur vétérinaire, Docteur Delavenne, le GAEC a essayé un nouvel aliment complémentaire diététique pour veaux : Calf Lyte® Plus. Essayé et adopté depuis.


DR

*Hubert Guérin, tout autant que ses élèves, apprécie la praticité et l'appétence de Calf Lyte Plus.*

*« On élève nos veaux au lait naturel, un lait très riche, qui peut favoriser quelques troubles digestifs,* reconnaît Hubert Guérin. *La période humide, de janvier à mars, est également propice au phénomène alors on peut être amené à traiter beaucoup d'élèves en même temps »*. Calf Lyte® Plus est également utilisé à l'occasion des transitions. *« C'est très facile d'utilisation. Il suffit de dissoudre 1 sachet de 90 grammes dans 2 litres d'eau tiède (37°C environ) 2 ou 3 fois par jour. Même pas besoin de touiller pour bien mélanger »*, apprécient les éleveurs normands.

Quant à la durée d'utilisation, elle varie : 1 à 7 jours si le produit est utilisé en complément du régime alimentaire normal et 1 à 3 jours s'il est utilisé seul suivi d'une journée de transition associant les deux régimes. *« Après une année d'utilisation, je reconnais que c'est un produit très efficace »*, parole d'éleveur. Et qu'en pense le principal utilisateur ? A voir les veaux s'approcher rapidement du cornadis quand Hubert arrive avec son seau, on comprend vite que l'appétence est l'atout complémentaire du Calf Lyte® Plus. Reste le prix. *« Pas gratuit mais pas plus cher qu'un autre produit pour un résultat très satisfaisant. Vous connaissez le coût d'un mauvais démarrage d'un élève ? »*, interroge en guise de conclusion Hubert Guérin.



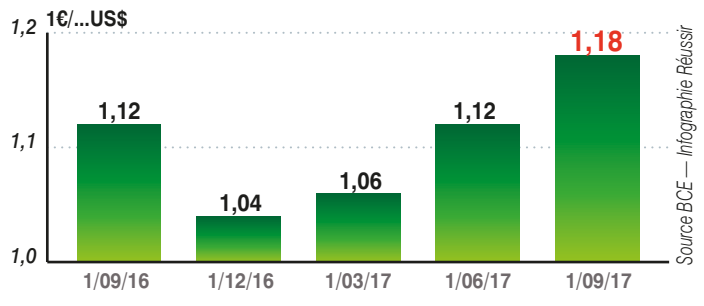

***CALF LYTE® PLUS*** *dorénavant disponible en seau de 2,7 kg. Vetoquinol poursuit son accompagnement auprès des vétérinaires et des éleveurs dans la gestion des diarrhées néonatales du veau avec le lancement de CALF LYTE® PLUS en seau 2,7 kg. Cette nouvelle présentation vient compléter son offre en boite de 24 sachets de 90 g.*

***Composition :*** *dextrose (60,5 %), acétate de sodium (18,3 %), chlorure de sodium, chlorure de potassium, phosphate monosodique, phosphate dipotassique, poudre de protéines de lait (dont la lactoferrine 0,1 %), sucre caramélisé. Source d'hydrates de carbone : Dextrose.*

Le chiffre de la semaine

# Euro/dollar: +2,6% cet été

**L'euro ne cesse de s'apprécier vis-à-vis du dollar**




L'euro s'est encore considérablement apprécié par rapport au dollar au cours de l'été : +2,6% en moyenne entre juillet (1,15) et août (1,18). Ces valeurs s'inscrivent dans une progression quasi-ininterrompue depuis le début de 2017. Aux anticipations sur les politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique, s'ajoute la perception d'une Europe économiquement en bonne voie et politiquement stable. Au deuxième trimestre 2017, la croissance du PIB s'est élevée à +0,6%. Le FMI prévoit une croissance du PIB de la zone Euro à +1,9% en 2017. Ce renforcement de l'euro est à court terme un bon signal, mais à terme, il rend les exportations européennes moins attractives en termes de prix, ce qui peut avoir un impact restrictif sur l'activité économique.

# Les saisies de viande en abattoir désormais consultables par les éleveurs

**En abattoir, lorsqu'une pièce de viande est saisie pour motif sanitaire imputable à l'éleveur, alors un accord interprofessionnel prévoit que la viande saisie ne lui soit pas payée. Depuis peu, INTERBEV Bovins met à disposition des éleveurs un outil pour améliorer la circulation de l'information sur ces saisies.**

Depuis 2015, à la demande de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), les abattoirs sont tenus d'enregistrer informatiquement les saisies de viande faites sur la chaîne d'abattage suite à l'inspection vétérinaire de la carcasse. Pour rappel, les saisies correspondent au retrait de la chaîne alimentaire de la carcasse, de manière partielle ou totale, lorsque la viande est impropre à la consommation humaine.

L'ensemble des données enregistrées présente un intérêt particulier en élevage : si l'éleveur est informé des lésions relevées sur les carcasses de ses bovins, il est en mesure d'adapter son itinéraire technique pour éviter la réapparition des anomalies. Les bénéfices sont doubles : la qualité sanitaire est améliorée et la valeur économique de la carcasse n'est pas dégradée.

La DGAL a donc collaboré avec l'Interprofession du Bétail et de la Viande (INTERBEV) et NORMABEV pour développer un outil visant à transmettre les données sanitaires aux éleveurs. Désormais, l'éleveur peut prendre connaissance des saisies prélevées sur ses animaux en se connectant sur le portail du Comité Régional d'INTERBEV (CRI), portail sur lequel il consulte habituellement ses données d'abattage.

En consultant les données d'abattage et de saisie en un seul endroit, l'éleveur peut facilement constater le poids et le classement de ses animaux mais aussi les éventuelles observations des services vétérinaires.

Sur la page web, la gravité de la saisie est facilement identifiable par une échelle de couleur. L'éleveur peut ensuite approfondir l'analyse en consultant une fiche pédagogique à sa disposition : description de la lésion, mise en évidence des facteurs favorisant sa survenue...
Cette fiche permet d'expliquer les mesures à prendre en terme de conduite d'élevage pour éviter sa réapparition. L'éleveur peut également imprimer facilement des synthèses par année qui pourront par exemple servir dans le cadre des Visites sanitaires d'élevage.

*« Prochainement, ces informations seront complétées par les données de saisie concernant les abats »*, annonce la DGAL.

Ce dispositif devrait contribuer à une meilleure maîtrise sanitaire des troupeaux et à la meilleure valorisation du cinquième quartier, en limitant le nombre de saisies à l'avenir.

## Extrait des données d'abattage d'un élevage consultable sur le portail web du Comité Régional

| Abattoir | Date entrée | Date abattage | N° animal | Catégorie | Poids net froid | Conf. | Eng. | Couleur | Consigne Sanitaire |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les herbiers | 27/04/2017 | 27/04/2017 | | VACHE (D) | 510,40kg | U- | 3 | | N |
| La Roche sur Yon | 27/04/2017 | 27/04/2017 | | VACHE (D) | 520,70kg | U- | 3 | | N |
| La Roche sur Yon | 09/05/2017 | 09/05/2017 | | JEUNE BOVIN (A) | 462,10kg | U= | 3 | | N |
| La Roche sur Yon | 09/05/2017 | 09/05/2017 | | JEUNE BOVIN (A) | 410,00kg | R+ | 3 | | O |
| ✚ | Lesion constatée : Arthrite unique | | | | | | | | |
| La Roche sur Yon | 09/05/2017 | 09/05/2017 | | JEUNE BOVIN (A) | 486,20kg | U- | 3 | | O |
| ✚ | Lesion constatée : Infiltration hémorragique | | | | | | | | |
| La Roche sur Yon | 09/05/2017 | 09/05/2017 | | JEUNE BOVIN (A) | 476,00kg | U= | 3 | | O |
| ✚ | Lésion constatée : Infiltration hémorragique | | | | | | | | |
| Auch | 28/04/2017 | 28/04/2017 | | VACHE (D) | 471,20kg | R= | 3 | | N |

## Exemple de fiche pédagogique présentant la lésion et les moyens à mettre en œuvre pour éviter son apparition


FICHE 5 : « AFFECTION potentiellement LIEE A L'INGESTION DE CORPS ETRANGERS »

DE QUOI S'AGIT-IL?

Péritonite, péricardite, abcès par corps étranger ou réticulo-péritonite stabilisée.

Motif de saisie très fréquent

60.000 Gros bovins concernés par an

**Inflammation** du revêtement interne des organes et de la paroi de l'abdomen (péritoine) ou de l'enveloppe du cœur (péricarde).

**Ingestion d'un corps étranger pointu par le bovin puis pénétration dans la paroi des pré-estomacs.**

CAUSES PROBABLES

Ingestion d'un corps étranger

Maladies génitales ou intestinales

- Morceaux de pneus
- Fils de fer tordus ou recourbés
- Clous
- Morceaux de plastique durs
- Aiguilles cassées
- Fils barbelés
- Fil de clôture...

DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

Dans la majorité des cas, les bovins ne présentent **pas de symptômes**.

Lors d'affections sévères, fièvre, abattement, baisse d'appétit, baisse de production laitière peuvent être observés.

QUE FAIRE À L'ÉLEVAGE?

Surveillance de l'état des **pneus**, retrait des pneus en décomposition dont la structure métallique interne peut se retrouver dans l'environnement de l'élevage et notamment dans les ensilages.
*A noter : depuis octobre 2015, les agriculteurs ne sont plus autorisés à récupérer des pneus supplémentaires sur leur exploitation ⇒ diminution progressive des stocks et orientation vers des techniques alternatives (www.pneualvoecheyng-ifage.fr).*

Surveillance et retrait des **objets en plastique** pouvant devenir cassants après une période prolongée au soleil (bassines par exemple).

Surveillance et entretien des **clôtures** et du **matériel agricole.**

Administration systématique **d'aimants** aux bovins.

## Comment consulter les données d'abattage de son élevage ?

Contactez votre Comité Régional INTERBEV pour vous procurer vos identifiants et codes d'accès.
Vous pourrez alors accéder aux données d'abattage de vos animaux, ainsi qu'aux données de saisie.

**Retrouvez les coordonnées de votre Comité Régional INTERBEV à l'adresse : www.interbev.fr**

**Accès direct :**

Matériel de traite

# Les quatre outsiders de la traite robotisée

**Dominé par deux marques, le marché du robot de traite est de plus en plus concurrencé par les autres constructeurs.**

Même s'il subit les répercussions de la crise laitière, le marché français du robot de traite reste très attractif pour les constructeurs. D'après Idele, le nombre d'exploitations équipées d'au moins un robot de traite a plus que doublé depuis 2010. Face à cette mutation, les quatre constructeurs (Boumatic, Fullwood Packo, GEA et SAC) longtemps restés en retrait sur ce marché ont dû réagir pour ne pas laisser définitivement le champ libre aux deux leaders du secteur, Lely et Delaval. Bénéficiant pour la plupart d'une expérience significative dans la traite robotisée, ils n'ont plus vraiment à faire leurs preuves sur le plan de la technique avec des automates qui sont arrivés à maturité. L'enjeu se situe désormais dans la couverture et les compétences de leur réseau de distribution. Et aussi dans leur capacité à innover sur le plan des capteurs de qualité du lait, un argument des deux leaders qui fait mouche chez les éleveurs technophiles. Avec sa vision mondiale, le constructeur américain Boumatic a tardé à commercialiser son propre robot de traite. Son automate en TPA est arrivé sur le marché en 2011 avec le MR-S1 à une stalle, puis le MR-D1 à deux stalles en 2013. Boumatic met l'accent sur la simplicité d'entretien pour que l'éleveur puisse limiter au maximum ses coûts de maintenance. Dans les principales évolutions, le constructeur propose désormais l'accrochage deux par deux avec un bras équipé de deux pinces, pour réduire le temps de pose. Outre son avantage en termes de compacité, le robot double stalle semble faciliter la circulation des vaches, permettant à Boumatic d'annoncer une capacité de 100 vaches ou un million de litres.

### Boumatic, Fullwood Packo, GEA et SAC

Présent sur le marché depuis 1998, Fullwood Packo propose sa septième génération de robot avec le Merlin 2. Il se différencie par son nouveau bras à entraînement électrique (moteurs électriques animant des courroies crantées). Outre un gain de rapidité dans les mouvements, le constructeur annonce une réduction de la consommation électrique par rapport au précédent modèle animé pneumatiquement. La nouvelle conception permet une réduction des pièces en mouvement et une meilleure accessibilité, au profit de la maintenance. Le Merlin 2 se distingue également par son box à double entrée et à double sortie (entrée et sortie latérale ou longitudinale).

GEA s'est montré très actif depuis 2011 avec son robot Multibox MiOne. Son développement commercial était toutefois limité face aux robots monostalle de la concurrence. GEA a résolu la question en présentant en 2015 son robot Monobox, dont le bras est issu de son roto robotisé DairyProQ. Ce robot se distingue ainsi par sa compacité, conçue dans un objectif d'économie d'énergie. Cela se traduit par des mouvements réduits et de faibles longueurs de tuyaux. Une compacité qui a aussi un avantage en termes d'entretien, avec un module technique amovible qui peut être remplacé le temps de la maintenance, pour limiter les temps morts. Autre particularité, une fois posé, le même faisceau trayeur assure l'ensemble des fonctions : stimulation, nettoyage et désinfection des trayons (option), premiers jets, traite et post-trempage (option).

Présent en France depuis 2007 avec un robot, SAC est resté fidèle à son bras industriel Motoman, gage de fiabilité et de facilité de mise à jour. Le constructeur continue de travailler sur la rapidité du bras, afin de gagner en temps de pose. Le robot - et son bloc machine attenant - est capable de travailler en simple ou double stalle. Il fonctionne sans teaching, c'est-à-dire qu'il est capable de brancher une nouvelle vache sans paramétrage préalable. Le gobelet de préparation est solidaire du bras robotisé.


M.Portier

GEA est le dernier acteur arrivé sur le marché des robots monobras.

MICHEL PORTIER




Chronique ovine

## Trois jours de rendez-vous professionnels au Pôle Ovin du Sommet de l'Élevage !

Au cœur du Massif central, le Sommet de l'Elevage est une vitrine exceptionnelle du savoir-faire français en production et génétique. Avec plus de 400 animaux exposés pendant 3 jours, la production ovine sera à l'honneur pour la 26ème édition de ce salon.

Les trois concours races à viande (Mouton charollais, Ile de France, Texel), le challenge des races rustiques et la vente aux enchères de béliers Hampshire promettent d'être de haut niveau !

De plus, les nombreux flashs techniques (choix d'un bélier, amélioration des conditions de travail, la vigueur des agneaux à la naissance, etc.) animeront le ring ovin. En parallèle, des démonstrations de tonte et de chiens au travail sur troupeaux sont proposées par l'Idele, l'Association de chiens de troupeaux du Puy-de-Dôme et l'Association des tondeurs de Moutons.

Des conférences seront assurées par les spécialistes de la production ovine traitant notamment de la résilience des exploitations ovines et de l'attractivité du métier d'éleveur.




Les exposants, éleveurs et professionnels de la filière ovine vous attendent nombreux sur le stand Inn'ovin dans le hall 5.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET MARIE MIQUEL (CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE RHONE ALPES)

Démonstration Yonne Agri / Deguillaume à Hauterive

# Un système d'épandage pour tous types de fumures

L'exploitation de M. Chartraire à Hauterive a accueilli, une démonstration d'épandage de fumier et fientes de volailles.



Organisée par Yonne Agri, en partenariat avec Deguillaume, constructeur basé en Haute Vienne, les agriculteurs présents ont pu voir évoluer un épandeur DPAE de la gamme Force, gamme à caisson étroit de 7 à 26 m$^3$, équipé d'un système d'épandage mixte hérissons + table.
Ce concept a été développé par Deguillaume pour répondre aux besoins des éleveurs qui ont plusieurs types de fumures à épandre: fumier, fientes, boues, compost,… Concrètement, le dispositif d'épandage est composé de 2 hérissons verticaux, d'une table d'épandage avec 4 pales en inox, d'une porte guillotine et d'une porte arrière.

Lors d'épandage de fumier pailleux, l'épandeur est configuré en version traditionnelle : porte arrière relevée ou enlevée et porte guillotine remontée. Pour épandre des fientes ou compost, la porte arrière est fermée et la porte guillotine est abaissée aux ¾. Le flux est contrôlé par cette dernière. Les hérissons dont la dernière spire du bas est inversée, orientent la matière vers la table d'épandage. Le flux forcé favorise ainsi une largeur d'épandage régulière sans l'effet *«paquets»*. Un boitier Agrotronix avec pesée statique équipe cet appareil. L'utilisateur peut calculer la densité de son fumier et programmer la quantité épandue/ha, le système DPAE, réglant l'avancement du tapis en fonction de la vitesse du tracteur.

De nombreuses options sont disponibles sur cette gamme comme les volets de bordure ou l'essieu suiveur.

Des professionnels à votre service

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

L'Eleveur Bourguignon
PRESENTATION
de DÉTECTEUR de vêlage Alert'VEL
*Le 27/09 au matin à partir*
*de 10h00 à Pouilly-en-Auxois*
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

ttb
*Un textile, une technique, une solution…*
- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

SARL BOUTOT
ZI. La Noire
03230 BEAULON
MOISSON de céréales (colza, blé et triticale)
MB NH 8070 Elévation, conventionnelle,
4 RM, pneus basse pression
Tel. 04 70 42 72 17 - 06 09 33 16 20 www.sarl-boutot-etap.com

L'Eleveur Bourguignon
CLÔTURES ÉLECTRIQUES PERMANENTES
LE + GRAND CHOIX DE LA RÉGION
Ronces, grillages,
barrières d'herbage 2 à 6 m.
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Entreprise

# Nouvel agrandissement pour l'usine Massey Ferguson


Massey Ferguson

Quatre ans après l'ouverture du site Beauvais 2 dédié à la production des cabines, Agco annonce une nouvelle extension de son site de production de tracteurs Massey Ferguson. Ce projet Beauvais 3 comprend l'acquisition d'un terrain de 8 ha et d'un bâtiment de 30 000 m$^2$ situés en face de l'usine principale. Il va permettre au tractoriste d'optimiser les flux logistiques du site Beauvais 1 et de réintégrer le stockage de toutes les pièces aujourd'hui stockées chez des prestataires extérieurs. Agco a d'ores et déjà annoncé son souhait d'acquérir un terrain pour un troisième agrandissement, baptisé Beauvais 4.

**M. P.**

Nouveauté

## Des bols mélangeurs au catalogue



M.Portier

Une gamme complète de mélangeuses à vis verticales complète l'offre du constructeur belge. Issus de sa propre conception, ces bols se distinguent par leur châssis modulaire dimensionné en fonction du nombre de vis de la machine. Ce châssis facilite l'implantation d'un tapis distributeur transversal à l'avant ou à l'arrière du bol, ou encore celle d'une turbine de paillage. Cette dernière est implantée à l'avant de la cuve, sans démêleur et bénéficie d'un entraînement direct par la prise de force. Issue des pailleuses du constructeur, elle peut recevoir une goulotte latérale ou pivotante. La cuve aux arrondis « roulés » intègre des vis en Hardox. Robert ne propose qu'un seul type de vis avec plusieurs hauteurs en fonction du volume du bol. Le système de pesée utilise quatre pesons.
Nombre de vis : 1/2/3
Volume : 10, 12, 14/18, 20, 22, 24, 26, 28, 30/30, 35, 40, 45 m$^3$

**M. P.**

# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 06/09/2017 | Bourg-en-Bresse 05/09/2017 | St Christophe-en B. 06/09/2017 | National 13/09 au 19/09/17 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | - | 3,86 € | 3,84 € |
| | R | - | 3,55 € | 3,60 € | 3,49€ |
| | O | - | 3,25 € | - | 3,20 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | - | - | 3,25 € |
| | O | - | 3,00 € | - | 3,12 € |
| Vaches lait (L) | O | - | - | - | 2,89 € |
| | P | - | 2,50 € | - | 2,56 € |
| Génisses VML | U | - | 4,30 € | 4,57 € | 4,28€ |
| | R | - | 3,75 € | 3,90 € | 3,29€ |
| | O | - | 3,10 € | - | 3,15 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,45 € | 2,78 € | 2,64 € |

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

# Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **19/09/2017**

Effectif total: 689 - Nombre d'invendus: 37 (5%)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | U | 200-250 | 2,93 € | 3,15 € | 3,03 € | |
| | | | 250-300 | 2,77 € | 3,01 € | 2,94 € | +0,01 |
| | | | 300-350 | 2,66 € | 2,94 € | 2,77 € | -0,18 |
| | | | 350-400 | 2,56 € | 2,91 € | 2,70 € | -0,02 |
| | | | 400-450 | 2,58€ | 2,77 € | 2,65 € | -0,07 |
| | | | 450-500 | 2,52€ | 2,63 € | 2,59 € | -0,03 |
| | | R | 250-350 | 2,68 € | 2,87 € | 2,76 € | -0,03 |
| | | | 300-350 | 2,60 € | 2,73 € | 2,66 € | -0,08 |
| | | | 350-400 | 2,49 € | 2,64 € | 2,59 € | -0,02 |
| | F | U | 200-250 | 2,65 € | 2,72 € | 2,71 € | - |
| | | | 250-300 | 2,71 € | 2,87 € | 2,77 € | -0,01 |
| | | | 300-350 | 2,70 € | 2,75 € | 2,73 € | -0,04 |
| | | | 350-400 | 2,51 € | 2,71 € | 2,65 € | +0,06 |
| | | R | 250-300 | 2,49 € | 2,68 € | 2,58 € | -0,02 |
| | | | 300-350 | 2,60 € | 2,70 € | 2,65 € | -0,01 |

**BROUTARDS:** L'offre continue de progresser et des débouchés divers existent pour de multiples destinations (natinales, européennes, ou pays tiers).Malgré tout, on observe un tassement et un certain alignement des tarifs.

**LAITONNES :** Transactions rapides et tarifs très soutenus grâce à une très forte demande.

Effectif total: 206 - Nombre d'invendus: 36 (17%)

**BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | U | 400-450 | 2, 55 € | 2,73 € | 2,65€ | +0,05 |
| | | R | 450-500 | 2,32 € | 2,56 € | 2,40 € | - |
| | | | 500 et + | 2,26 € | 2,51 € | 2,45 € | - |
| | F | U | 350-400 | 2,36 € | 2,66 € | 2,55 € | +0,08 |
| | | | 400-450 | 2,22 € | 2,61 € | 2,47 € | +0,15 |
| | | | 450 et + | 2,23 € | 2,39 € | 2,34 € | = |
| | | R | 300 - 350 | 2,34 € | 2,41 € | 2,39 € | -0,10 |

**TAURILLONS/GÉNISSES 18 MOIS:** Présentation hétérogène mais ventes correctes en relations avec l'âge, la qualité et les dates de vaccinations FCO.

Effectif total: 318 - Nombre d'invendus: 28 (8%)

**BOVINS MAIGRES +18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif)

| | | ÂGE | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| VACHES CHAROLAISES | F | E | - 5 ans | 2,29 € | 2,92 € | 2,49 € | 0,25 |
| | | | 5 à 10 ans | 2,32 € | 2,34 € | 2,23 € | |
| | | U | - 5 ans | 1,92 € | 2,22 € | 2,94 € | +0,06 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,79€ | 2,22 € | 2,00 € | +0,10 |
| | | | + 10 ans | 1,78€ | 1,97 € | 1,86 € | +0,03 |
| | | R | - 5 ans | 1,64 € | 1,96 € | 1,86 € | +0,06 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,62 € | 1,82€ | 1,78 € | +0,04 |
| | | | + 10 ans | 1,57 € | 1,78 € | 1,69 € | +0,05 |
| | | O | 5 à 10 ans | 1,44 € | 1,63 € | 1,52 € | - |
| | | | + 10 ans | 1,22 € | 1,64 € | 1,46 € | +0,04 |
| GÉNISSES | F | E | 24 à 36 mois | 2,22 € | 2,76 € | 2,42 € | - |
| | | U | 24 à 36 mois | 2,03 € | 2,22 € | 2,13 € | -0,34 |
| | | R | 24 à 36 mois | 1,68 € | 2,13 € | 1,93 € | -0,26 |
| TAUREAUX | M | U | + 500 kg | 1,55 € | 1,70 € | 1,65 € | +0,08 |

**VACHES/GÉNISSES de 30MOIS :** Demande de suivie avec une valorisation plus facile en vaches lourdes.
**TAUREAUX:** Cours reconduits.

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/09/2017

| | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| **Bovins (265)** | | |
| **Broutards** | | |
| 280 à 400 kg | 750 - 1030 | 2,50 - 2,87 |
| 415 à 455 kg | 1090 - 1150 | 2,53 - 2,64 |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 390 à 460 kg | 940 - 1090 | 2,36 - 2,42 |
| 400 à 465 kg | - | - |
| **Laitonnes** | | |
| 320 à 380 kg | 750 - 1000 | 2,61 - 2,82 |
| **Génisses** | | |
| 350 à 420 kg (16-24mois) | 780 - 1050 | 2,03 - 2,52 |
| **Taureaux** | | |
| 680 à 965 kg | - | - |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 720 - 1160 | |
| Vaches entre deux | 1190 - 1360 | |
| Vaches lourdes | 1380 - 1600 | |

En broutards, la présentation est de bonne qualité mais ne permet pas de tenir les tarifs de la semaine passée. La cotation perd quelques centimes. Peu d'invendus. Forte demande en laitonnes à des cours en progession. Commerce plus sélectif en génisses d'export, les animaux âgés étant les plus pénalisés. Sorties moins importantes en vaches maigres cette semaine entraînant un placemen plus rapide à des cours plus soutenus
Laitonnes formées et culardes : (275-335 kg) 970 - 1540 (3,51 - 4,61)
Génisses formées et culardes - 2 ans : (440-480 kg) 1400 - 2060 (3,17 - 4,29)
Génisses formées et culardes + 2 ans : (580-875 kg) 1710 - 2990 (2,96 - 3,44)
**Bovins gras: 15**
Vaches de viande: 3,54 à 4,00 Ð kg de viande
Génisses de viande: 3,80 Ð à 3,940 Ð de viande
La demande reste sélective à des cours qui restent trop bas. Un seul invendu.
Prochain marché le 18 septembre aux horaires habituels

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 20/09/2017

| | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Broutards** | | | |
| 200 kg | - | - | |
| 200 à 250 kg | - | - | |
| 250 à 300 kg | 2,82 | 2,62 | |
| 300 à 350 kg | 2,69 | 2,54 | |
| 350 à 400 kg | 2,66 | - | |
| 450 à 500 kg | - | - | |
| **Laitonnes** | U | R | |
| 150 à 200 kg | - | - | |
| 200 à 250 kg | - | - | |
| 250 à 300 kg | - | 2,75 | |
| 300 à 350 kg | - | - | |
| **Taureaux** | | | |
| + 500 kg | - | - | |
| **Génisse** | | | |
| (24-36 mois) | 2,15 | 1,85 | - |
| **Vaches** | | | |
| - 5 ans | 3,90 | 3,72 | - |
| + 10 ans | - | 1,70 | - |

**Broutards - Laitonnes :** Légère baisse en toutes catégories

**Vaches :** L'offre se tient, bonne demande dans les vaches lourdes

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,90 € | 2,65 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,75 € | 2,50 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,75 € | 2,50 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,60 € | | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | | | - |
| Femelles | | | |
| **Croisés c** | | | |
| Mâles lég | 2,75 € | 2,45 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,65 € | 2,35 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,65 € | 2,30 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,40 € | 2,00 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,00 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,25 € | 2,00 € | - |

**Cotations non communiquées**

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 04/09 au 10/09/2017*

| **Mâles 6-12 mois** | E | U | R |
|---|---|---|---|
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,85 € | - |
| 350 kg | - | 2,78 € | - |
| 400 kg | - | 2,75 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,62 € | - |
| 500 kg | - | 2,45 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,64 € | - |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,45 € | - |

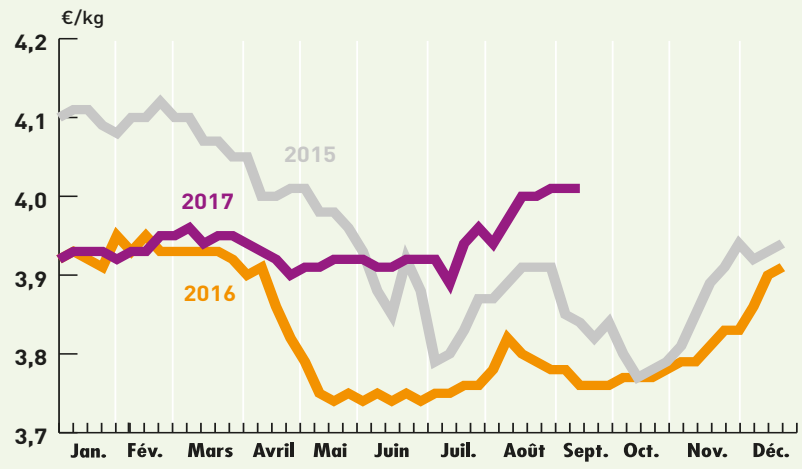
**Tendance :**
Cours reconduits en femelles. Cours plus dificile en male surtout en léger.

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 04/09 au 10/09/2017*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | - | 4,01 € | 3,83 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,51 € | 3,49 € | 3,46 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 3,26 € | 3,17 € |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | |
| Races lait | | | | | | - | 3,09 € |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,12 € | 3,94 € | 3,86 € | 3,51 | - | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 4,10 € | 3,91 € | 3,85 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | - | - | | | | |
| Races mixte | | | | - | 3,30 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,98 € | 2,99 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,56 € | 4,30 € | 4,06 € | 3,90 € | | | |

**Tendance :** Quorum non atteint.

## Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 04/09 au 10/09/2017*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | 0+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | 4,07 € | 4,05 € | 3,98 € | - | | | | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,54 € | 4,22 € | 4,01 € | - | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,99 € | 3,85 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,33 € | - | | |
| Races lait | | | | | | - | 3,00 € | 2,96 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | 0+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,76 € | 4,55 € | 4,30 € | - | | | | |

# Tendances

## SEM. 37/2017

### Bovins de boucherie

On note une relative stabilité des prix pendant les ensilages de maïs, mais le comportement des acheteurs des gros abattoirs fait déjà apparaître une volonté de peser sur les prix face à une demande en perte de vitesse sur la seconde moitié de septembre. Sur les marchés, l'activité est calme dans la viande de qualité bouchère même si l'équilibre offre/demande permet de maintenir les prix dans les bonnes génisses et jeunes vaches Limousines et Charolaises. Le commerce est plus calme dans les allaitantes de choix secondaire, avec des disponibilités suffisantes pour les besoins notamment dans le bétail de moindre conformation ou en manque de finition. En réformes laitières, les sorties sont plus étoffées après les ensilages de maïs, les gros industriels parviennent à infléchir la tendance notamment dans le milieu de gamme avec des écarts de valorisation entre les vaches lourdes et finies et les légères en manque de finition. En jeunes bovins, le recul saisonnier de la demande que ce soit sur la France comme en Italie n'a pas d'impact sur les prix.

### Broutards

Les volumes tendent doucement à progresser face aux besoins financiers dans les exploitations alors que la demande italienne se met en position d'attente. Le commerce se tend dans les broutards lourds dans le centre du pays avec des tarifs qui s'orientent doucement à la baisse. Cette tendance est moins prononcée dans les sujets plus légers avec des éleveurs qui attendent toujours l'ouverture du marché Turc. Les expéditions vers l'Algérie ont repris, même si la dévaluation du Dinar par rapport à l'euro (-15%) pose quelques soucis pour accroître les volumes. Dans les femelles, la demande italienne reste assez régulière dans les bonnes Charolaises. Le placement est régulier sur le marché espagnol, mais pour des tarifs peu soutenus.

### Veaux d'élevage et d'engraissement

L'accroissement de l'offre sur Bourg-En-Bresse permet aux acheteurs de peser sur les prix dans les Montbéliards. Les Holsteins maintiennent leurs prix même si le tri reste très sévère dans les veaux légers ou de moindre conformation. Dans les croisés Blanc-bleus, taupes ou gris, l'offre reste importante et souvent de qualité très commune, conséquence de mauvais choix de taureaux lors des IA. Cette gamme de marchandise est malmenée, notamment dans les femelles. La vente est également plus calme dans les croisés viandés Montbéliards. ■

**Laurent Chupin**

# Ovins

## OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **11/09/2017**

Effectif total: 753 - Nombre d'invendus: 84 (11%)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | AGNEAUX DE BOUCHERIE - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGNEAUX : La suractivité éphémère imposée par la fête de l'Aïd est désormais retombée. Les besoins des acheteurs sont moindres et s'orientent maintenant sur des lots de qualité bouchère et bien trié. Le reste de la catégorie (lots de qualité inférieure ou agneaux très lourds) enregistre une baisse importante des tarifs. | | U | de 32 à 38 kg | 2,84Ð | 3,24 Ð | 3,06 Ð | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,70 Ð | 3,35 Ð | 3,07 Ð | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 2,45 Ð | 3,16 Ð | 2,89 Ð | - |
| | | | → 50 kg | 2,46 Ð | 2,46 Ð | 2,46 Ð | - |
| | | R | de 32 à 38 kg | 2,51 Ð | 2,82 Ð | 2,69 Ð | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,33 Ð | 2,99 Ð | 2,63 Ð | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 2,36 Ð | 2,55 Ð | 2,46 Ð | - |
| Effectif total: 155 - Nombre d'invendu: 6 (3%) | | | | **OVINS DE BOUCHERIE +1AN** - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif) | | | |
| **BREBIS** : Meilleure demande. Légère augmentation des cours en bonnes lourdes. **BÉLIERS** : Tassement des cours. | M | | (M) | 1,00 Ð | 1,67 Ð | 1,23 Ð | - |
| | F | U | → 60 kg (F) | 1,17 Ð | 1,17 Ð | 1,17 Ð | - |
| | | | ← 60 kg (F) | 1,00 Ð | 1,67 Ð | 1,23 Ð | - |
| | | R | ← 60 kg (F) | 0,97 Ð | 1,06 Ð | 1,03 Ð | - |
| | | O | ← 60 kg (F) | 0,50 Ð | 0,82 Ð | 0,70 Ð | - |
| | | | | **CAPRINS - F** - COURS RELEVÉS (en Ð/Tête) | | | |
| **CAPRINS** : Demande suivie. Cours sans changements. | | O | | 22 Ð | 31 Ð | 27 Ð | - |
| | | | | **AGNEAUX MAIGRES** - COURS RELEVÉS (en Ð/Tête) | | | |
| **AGNEAUXS** : Idem agneaux de boucherie. | | R | 25-35 kg | 85 Ð | 94 Ð | 89 Ð | - |

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 04/09/2017*

| Ovins : 120 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | - | - |
| Agneaux gras - 44 kg | 100 - 128 | 2,70 - 3,05 |
| Agneaux gras + 44 kg | 115 - 135 | 2,50 - 3,00 |
| Brebis | 30 - 119 | 0,45 - 1,16 |

Apports moins importants cette semaine mais de bonne qualité permettant de reconduire les tarifs en agneaux. Cours fermes en brebis

Prochain marché le lundi 18 septembre aux horaires habituels.

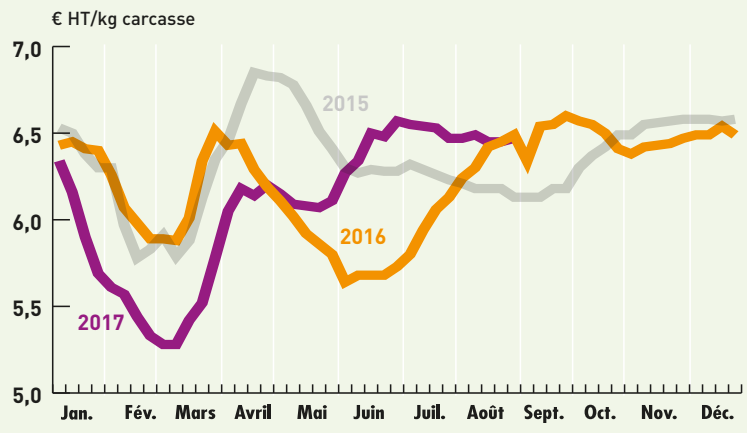
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | **6,85 €** | **6,37 €** |
| Couvert | 16-19 kg | **6,88 €** | **6,73 €** | **6,35 €** |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | **5,88 €** | **5,86** |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **6,45 €** | **6,58 €** | **2,39 €** |

### Prix moyen pondéré des agneaux




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 11/09/2017 au 10/09/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U | - | 6,83 | 6,77 | 6,22 | - | - | - | - |
| | Var. | | 0,01 | 0,01 | 0,34 | | | | |
| | R | 6,46 | 6,51 | 6,51 | - | 6,84 | 6,82 | 6,82 | - |
| | Var. | 0,07 | 0,01 | 0,05 | | -0,02 | -0,02 | -0,03 | |
| | O | 6,03 | 5,93 | - | - | 6,43 | 6,40 | - | - |
| | Var. | | | | | 0,04 | 0,07 | | |
| 3 (couverts) | U | - | 6,71 | 6,89 | 5,96 | - | 6,86 | 6,78 | 6,09 |
| | Var. | | 0,03 | -0,04 | 0,14 | | 0,08 | 0,05 | 0,02 |
| | R | 6,44 | 6,49 | 6,47 | 5,89 | 6,82 | 6,72 | 6,51 | 5,97 |
| | Var. | 0,06 | = | -0,02 | 0,22 | -0,03 | -0,01 | -0,01 | 0,02 |
| | O | - | 6,07 | 6,32 | - | 6,40 | 6,38 | 6,25 | - |
| | Var. | | -0,02 | 0,29 | | 0,03 | 0,03 | -0,01 | |
| 4 (gras) | U | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Var. | | | | | | | | |
| | R | - | - | - | - | - | 5,89 | - | - |
| | Var. | | | | | | 0,01 | | |
| | O | - | - | - | - | | 5,82 | - | - |
| | Var. | | | | | | -0,04 | | |

**Zone nord : Agneaux** : Bon équilibre entre offre et commercial en aval. Cours globalement reconduits **Brebis** :Marché stable.
**Zone sud :** Application du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 18 septembre) :**
**«Marché dynamique et cours stables.»**

# Porcins

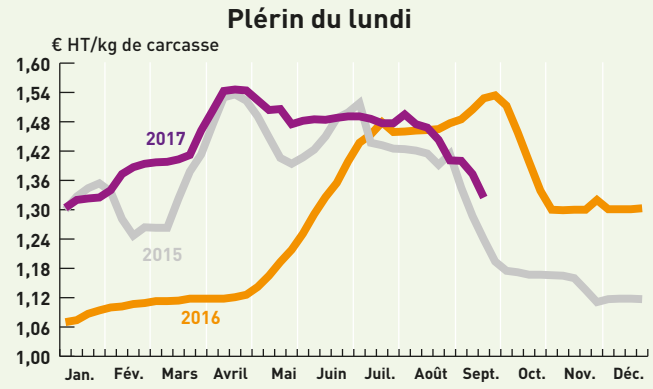
**Porcs charcutiers cadran de Plérin** (9 180 porcs présentés) *Cotations du lundi 11septembre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,373 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 01/09 au 07/09/2017*

**1,59 € /carcasse euros**

### Plérin du lundi

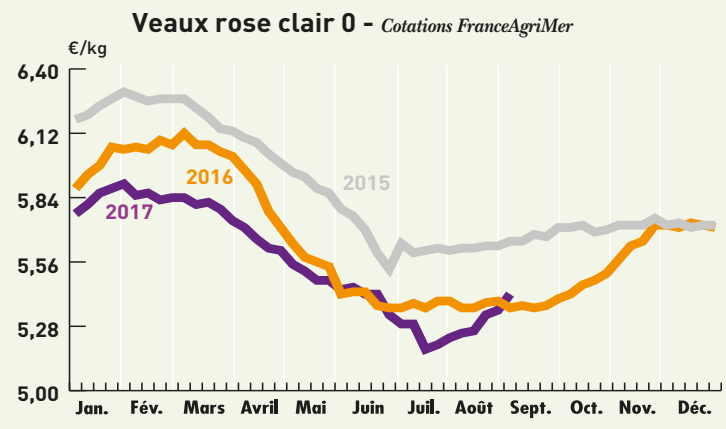



# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/08 au 03/09/2017*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | **8,08 €** | - | - |
| U | - | **7,01 €** | **5,40 €** | - |
| R | - | **5,93 €** | **4,13 €** | **3,61 €** |
| O | - | **5,33 €** | **4,16 €** | **3,76 €** |

### Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*




**Veaux de 8 jours à 4 semaines** *en euros/tête* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| Marchés | Effectifs | Tendance |
|---|---|---|
| Bourg-en-Bresse | **802** | Cours soutenus dans la marchandise de qualite.la vente est toujours difficile dans les femelles croisees moyennes. |
| La Talaudière | **463** | Moins d'apports,vente toujours difficile dans les veaux de categories inferieur. |

| Type viande (viande, mixte, croisé) | Euros/tête | Variation |
|---|---|---|
| Mâles | **207** | **8** |
| Femelles | **110** | **1** |
| **Prix moyen pondéré des veaux** | **Euros/tête** | **Variation** |
| Mâles | **120** | **6** |

# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | **3,25 €** | **2,80 €** | - | - |
| Bons | **3,05 €** | **2,50 €** | **2,50 €** | |

# Céréales

**Marché du 19 septembre 2017**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2017 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte d'Or | meunier | 4 de sept. | 153 | V | C |
| Aube | meunier | sept.-déc. | 152 | V | C |
| | fourrager | sept.-déc | 148 | A | C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | fourrager 62/63 kg/hl | oct.-déc. | 135 | N | C |
| Sud Côte d'Or | 62/63 kg/hl | | inc. | | C |
| Nord Côte d'Or | 62/63 kg/hl | | inc. | | C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'or/Haute Saône | 50 kg/hl | sept.-déc. | 142 | T | C |
| Aube/Yonne | 50 kg/hl | | inc. | | C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| Côte d'Or/Haute Saône | | | inc. | | C |
| Yonne | | sept.-oct. | 137 à 138 | V | C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | | oct.-déc. | 152 | N | C |
| Côte d'Or | | oct. | 152 | V | C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| Côte d'Or | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| Yonne | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| Aube | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| **Luzerne déshydratée** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | 18% 1ère main | 8 de sept. | 172 | T | |
| **Pulpes de betteraves** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | 6 mm 1ère main | 6 d'oct. | 157 | T | |
| | 6 mm 1ère main | 12 d'oct. | 158 | T | |

# Ovins

## OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **11/09/2017**

Effectif total: 753 - Nombre d'invendus: 84 (11%)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | AGNEAUX DE BOUCHERIE - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGNEAUX : La suractivité éphémère imposée par la fête de l'Aïd est désormais retombée. Les besoins des acheteurs sont moindres et s'orientent maintenant sur des lots de qualité bouchère et bien trié. Le reste de la catégorie (lots de qualité inférieure ou agneaux très lourds) enregistre une baisse importante des tarifs. | | U | de 32 à 38 kg | 2,84Ð | 3,24 Ð | 3,06 Ð | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,70 Ð | 3,35 Ð | 3,07 Ð | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 2,45 Ð | 3,16 Ð | 2,89 Ð | - |
| | | | → 50 kg | 2,46 Ð | 2,46 Ð | 2,46 Ð | - |
| | | R | de 32 à 38 kg | 2,51 Ð | 2,82 Ð | 2,69 Ð | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,33 Ð | 2,99 Ð | 2,63 Ð | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 2,36 Ð | 2,55 Ð | 2,46 Ð | - |
| Effectif total: 155 - Nombre d'invendu: 6 (3%) | | | | **OVINS DE BOUCHERIE +1AN** - COURS RELEVÉS (en Ð/kg vif) | | | |
| **BREBIS** : Meilleure demande. Légère augmentation des cours en bonnes lourdes. **BÉLIERS** : Tassement des cours. | M | | (M) | 1,00 Ð | 1,67 Ð | 1,23 Ð | - |
| | F | U | → 60 kg (F) | 1,17 Ð | 1,17 Ð | 1,17 Ð | - |
| | | | ← 60 kg (F) | 1,00 Ð | 1,67 Ð | 1,23 Ð | - |
| | | R | ← 60 kg (F) | 0,97 Ð | 1,06 Ð | 1,03 Ð | - |
| | | O | ← 60 kg (F) | 0,50 Ð | 0,82 Ð | 0,70 Ð | - |
| | | | | **CAPRINS - F** - COURS RELEVÉS (en Ð/Tête) | | | |
| **CAPRINS** : Demande suivie. Cours sans changements. | | O | | 22 Ð | 31 Ð | 27 Ð | - |
| | | | | **AGNEAUX MAIGRES** - COURS RELEVÉS (en Ð/Tête) | | | |
| **AGNEAUXS** : Idem agneaux de boucherie. | | R | 25-35 kg | 85 Ð | 94 Ð | 89 Ð | - |

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 04/09/2017*

| Ovins : 120 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | - | - |
| Agneaux gras - 44 kg | 100 - 128 | 2,70 - 3,05 |
| Agneaux gras + 44 kg | 115 - 135 | 2,50 - 3,00 |
| Brebis | 30 - 119 | 0,45 - 1,16 |

Apports moins importants cette semaine mais de bonne qualité permettant de reconduire les tarifs en agneaux. Cours fermes en brebis

Prochain marché le lundi 18 septembre aux horaires habituels.

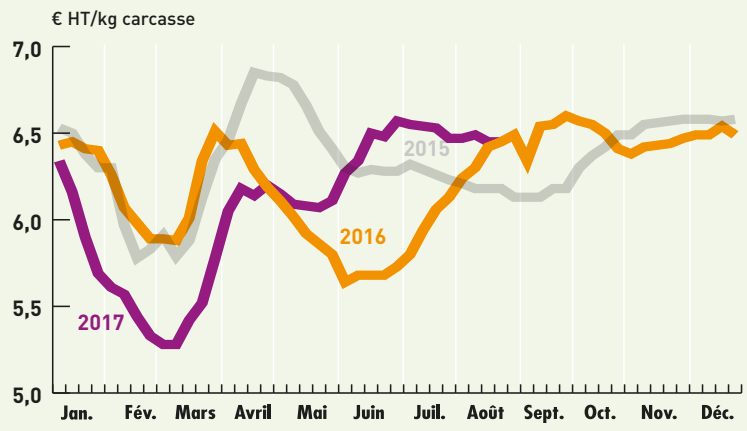
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | **6,85 €** | **6,37 €** |
| Couvert | 16-19 kg | **6,88 €** | **6,73 €** | **6,35 €** |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | **5,88 €** | **5,86** |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **6,45 €** | **6,58 €** | **2,39 €** |

### Prix moyen pondéré des agneaux




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 11/09/2017 au 10/09/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U | - | 6,83 | 6,77 | 6,22 | - | - | - | - |
| | Var. | | 0,01 | 0,01 | 0,34 | | | | |
| | R | 6,46 | 6,51 | 6,51 | - | 6,84 | 6,82 | 6,82 | - |
| | Var. | 0,07 | 0,01 | 0,05 | | -0,02 | -0,02 | -0,03 | |
| | O | 6,03 | 5,93 | - | - | 6,43 | 6,40 | - | - |
| | Var. | | | | | 0,04 | 0,07 | | |
| 3 (couverts) | U | - | 6,71 | 6,89 | 5,96 | - | 6,86 | 6,78 | 6,09 |
| | Var. | | 0,03 | -0,04 | 0,14 | | 0,08 | 0,05 | 0,02 |
| | R | 6,44 | 6,49 | 6,47 | 5,89 | 6,82 | 6,72 | 6,51 | 5,97 |
| | Var. | 0,06 | = | -0,02 | 0,22 | -0,03 | -0,01 | -0,01 | 0,02 |
| | O | - | 6,07 | 6,32 | - | 6,40 | 6,38 | 6,25 | - |
| | Var. | | -0,02 | 0,29 | | 0,03 | 0,03 | -0,01 | |
| 4 (gras) | U | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Var. | | | | | | | | |
| | R | - | - | - | - | - | 5,89 | - | - |
| | Var. | | | | | | 0,01 | | |
| | O | - | - | - | - | | 5,82 | - | - |
| | Var. | | | | | | -0,04 | | |

**Zone nord : Agneaux** : Bon équilibre entre offre et commercial en aval. Cours globalement reconduits **Brebis** :Marché stable.
**Zone sud :** Application du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 18 septembre) :**
**«Marché dynamique et cours stables.»**

# Porcins

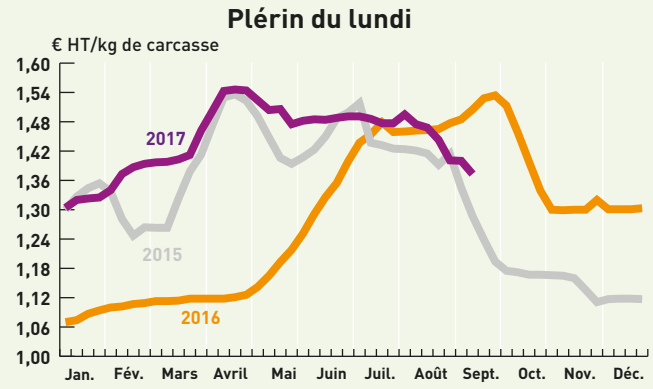
**Porcs charcutiers cadran de Plérin** (9 180 porcs présentés) *Cotations du lundi 11septembre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,373 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 01/09 au 07/09/2017*

**1,59 € /carcasse euros**

### Plérin du lundi

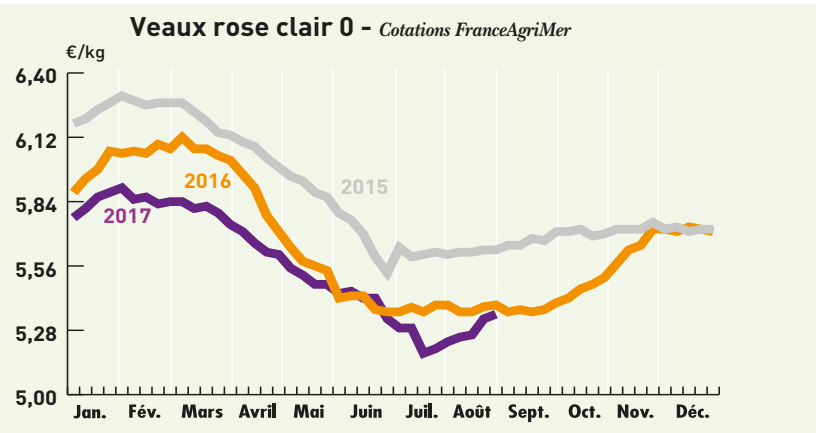



# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/08 au 03/09/2017*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | **8,08 €** | - | - |
| U | - | **7,01 €** | **5,40 €** | - |
| R | - | **5,93 €** | **4,13 €** | **3,61 €** |
| O | - | **5,33 €** | **4,16 €** | **3,76 €** |

### Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*




**Veaux de 8 jours à 4 semaines** *en euros/tête* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| Marchés | Effectifs | Tendance |
|---|---|---|
| Bourg-en-Bresse | **802** | Cours soutenus dans la marchandise de qualite.la vente est toujours difficile dans les femelles croisees moyennes. |
| La Talaudière | **463** | Moins d'apports,vente toujours difficile dans les veaux de categories inferieur. |

| Type viande (viande, mixte, croisé) | Euros/tête | Variation |
|---|---|---|
| Mâles | **207** | **8** |
| Femelles | **110** | **1** |
| **Prix moyen pondéré des veaux** | **Euros/tête** | **Variation** |
| Mâles | **120** | **6** |

# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/2017*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | **3,25 €** | **2,80 €** | - | - |
| Bons | **3,05 €** | **2,50 €** | **2,50 €** | |

# Céréales

**Marché du 19 septembre 2017**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2017 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte d'Or | meunier | 4 de sept. | 153 | V | C |
| Aube | meunier | sept.-déc. | 152 | V | C |
| | fourrager | sept.-déc | 148 | A | C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | fourrager 62/63 kg/hl | oct.-déc. | 135 | N | C |
| Sud Côte d'Or | 62/63 kg/hl | | inc. | | C |
| Nord Côte d'Or | 62/63 kg/hl | | inc. | | C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'or/Haute Saône | 50 kg/hl | sept.-déc. | 142 | T | C |
| Aube/Yonne | 50 kg/hl | | inc. | | C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| Côte d'Or/Haute Saône | | | inc. | | C |
| Yonne | | sept.-oct. | 137 à 138 | V | C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | | oct.-déc. | 152 | N | C |
| Côte d'Or | | oct. | 152 | V | C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| Côte d'Or | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| Yonne | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| Aube | Fourrager | sept.-déc | 196 | N | C |
| **Luzerne déshydratée** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | 18% 1ère main | 8 de sept. | 172 | T | |
| **Pulpes de betteraves** | **RÉCOLTE 2017** | | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | 6 mm 1ère main | 6 d'oct. | 157 | T | |
| | 6 mm 1ère main | 12 d'oct. | 158 | T | |

# Matériel

## Tracteur

**01 -** Vds tracteur agricole N73 avec faucheuse latérale très bon état général année 1962
✆ **06 09 20 58 46**

**38 -** Vds tracteur Claas 4x4, 436 arceau 85 ch pneu bon état 4800 h chargeur Faucheux F200 : 18000 euros.
✆ **06 77 55 36 49**

**38 -** Tracteur Carraro tigre 4300 country 35 cv 4 rm 590 H état except. HT 11600 euros, tondeuse OREC GR703.
✆ **06 80 03 47 35**

**58 -** VENDS tracteur Valtra N101, septembre 2010, 2 320 H., pont suspendu avec chargeur Quick 55 avec multi benne Alo 170. (réf. 370B)
✆ **06 64 73 86 03**

**58 -** VENDS Renault 106 54 avec chargeur, bon état (réf. 3803)
✆ **06 79 71 62 23**

**71 -** Vends tracteur MF 5435, 4.000 H, faucheuse JF 2,40, pince enrubannage Altec, fourche pour tracteur 145.
✆ **06 18 21 28 32**

**71 -** Vends MF 5445, 4 RM, 90 CH, 1.600 heures, année 2007, très bon état, 28.000 euros H. TVA.
✆ **06 89 82 42 00**

**89 -** VENDS tracteur Renault D 35, année 1956 avec fourche faucheux, élevateur 4 m. (réf. 3802)
✆ **03 86 74 78 02**

## Travail sol

**01 -** Vds charrue Vari 120, 4 corps, herse rotative 3m, girofaneur 6502 Kuhn, semoir maïs NG+ Ribouleau 4 rgs, semoir céréales 3m D 8.30 Amazone, bétaillère 6 bêtes
✆ **06 08 42 82 99**

**01 -** Vds cause cess charrue Gregoire Besson RC 31, 4 socs, année 2006, très bon état
✆ **06 89 57 71 82**

**01 -** Vds cse cess combiné semis Amazone 4m tasse avt rotative 5m Machio presse Krone 120x120 KR 130
✆ **06 84 80 36 68**

**70 -** Vds combiné de semis Kuhn HR 4002 + Semoir Sulky toutes pièces d'usure neuves TBE, disponible.
✆ **06 88 90 32 81**

## Récolte

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, welger et autres (réf. 360C)
✆ **06 29 81 80 05**

**58 -** VENDS 1 semoir Amazone à plateaux, - 1 herse 3.80, - 1 moteur électrique 7 cv., - 1 arracheuse à pommes de terre 1 rang, - 1 élateur à foin 10 m. (réf. 3501)
✆ **03 86 30 03 32**

## Traitement

**38 -** Vds pulvérisateur Amazone 1999, 1000 l. 15 m. repliage hydraulique 5 tronçons contrôle tech OK.
✆ **06 84 24 26 60**

**71 -** Vends pulvérisateur 600 L.
✆ **06 58 53 48 16**

## Distribution

**26 -** 26 Vds désileuse distributrice Audureau polycrock 1750 hydrolique livrée 360 euros
✆ **04 75 48 68 30**

## Forestier

**73 -** Vends 2 tracteurs forestiers Latil, bon état : 1 de 95 cv moteur Berliet, 1 de 70 cv moteur Perkins.
✆ **06 67 15 49 60**

## Trav. publics

**21 -** VENDS pelle mécanique 3 points Atlas pour terrassement, 800 euros (réf. 3801)
✆ **06 74 03 72 83**

## Agri. divers

**01 -** Cse cess vds 1 lot de cornadis et barrières - monte bottes 10m tasse avt - semoir à engrais, pulvé 15m Hardi, charrue 4 corps, dessileuse Jeantil D2000, paille blé et colza R130
✆ **06 70 46 92 06**

**01 -** Vds cse cessation charrue Naud 3 socs herse rota Lely 3m + semoir Nodet 3m épandeur Duchene hérisson verticaux semoir engrais Sulky
✆ **06 09 87 41 52**

**25 -** Vds herse à prairie, andaineur Pottinger 421N de 2013, 2 cuves à eau intox 4500 l et 1500 l galva, 1 faneuse 8331 Deutz Fahr.
✆ **06 71 74 32 55**

**38 -** Vends presse moyenne densité New Holland H-67, bon état.
✆ **04 76 98 57 73 HR**

**42 -** Vds Dac avec 2 postes de distribution et 40 colliers année 2013, tank à lait 3000L groupe neuf
✆ **06 12 51 35 15**

**48 -** Vds caméra Visionaute sur rail 50m 360° zoom x33 + Dac Westfalia 2 stations 3 aliments 70m vis souples 3 moteurs 3 boitards 45 colliers 1 clavier + salle de traite Packo Floyd 2x3 pulsation indiv, le tt BE, cse cess activité.
✆ **06 70 34 97 91**

**58 -** Cause cessation VEND enfonce pieux, - pailleuse, - cage contention, - bétaillère Mazeron, - andaineur, - tracteurs MF 5455 avec fourche, - 4370, - remorque 6 T. benne, - vis à grain (réf. 37VB1)
✆ **06 88 34 14 20**

**58 -** Suite reprise exploitation VEND tracteurs Case 1056, Deutz 106 - 6140, - charrue comb. semis, - épandeur, - plateau, - mat. fenaison, - tonne à eau, - bétaillère Ponge 6 m., - épareuse, - MB NH 8040, - dérouleuse, - des. pailleuse, - broyeur horiz., - delimbre, - balayeuse, - cellule, - vis, - applatisseur, bon état (réf. 370C)
✆ **06 23 53 51 51**

**69 -** Vd MF 6480 2500 H. 2012 et NF 54000 Kuhn HR 304D 300 Ha + sem Sulky Disq 12900 Varim Kuhn 4000 4200 culli carré5 m. hydro 3500 mixter 7D+RC 4200 Tas aut carré 2100.
✆ **06 86 58 27 18**

**71 -** 03 - Ces. V. tra. Scania boîte méc. + semi. por. engin 2 esx 18.000 - pelle Poclain 90 CK 2GO, 8.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

**71 -** Vends charrue brabant 3 fers, 14 pouces, marque Overum, bon état, presse balles rondes 1 m x 1,20 m Gallignani 2.100, bon état, cse cess.
✆ **03 85 82 80 83 H.R.**

**71 -** Vends 4 cornadis 4 m, 1 cornadis 5 m, 1 nourrisseur 2 m galva, peu servi.
✆ **06 14 23 83 37**

**84 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

## Elevage

**42 -** Vds batiment avicole 1200m2 contrat production type colorado
✆ **06 11 40 01 06**

# Véhicule

## Utilitaire

**26 -** Vds Boxer fourgon betaillère étage amovible V7000 km 8ch état parfait 9000. 04 75 04 88 05 HR.
✆ **04 75 04 88 05**

**26 -** Patrner Peugeot utilitaire 12/2011, 64000 kms 90CV TBE, CT ok, 8000 euros.Tél 06 31 79 81 59
✆ **06 31 79 81 59**

# Achat-Vente

## Récolte

**38 -** Vends pommes de terre pour bétail env. 350 kg.
✆ **06 68 94 23 22**

**42 -** Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

**42 -** Prod vds très belle paille diam 130, grain blé, orge, maïs ens, épis balles enrubannées livrées St Galmier
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

**42 -** Vds foin 2016 200 Br 250 kg prairie T pré P très bonne qualité cause cessation St Christo
✆ **06 87 11 97 90**

## Fourrage

**18 -** Vends paille blé, orge, pois, de qualité, sous hangar, 450 kg environ, livraison assurée, par semis rendu client.
✆ **06 07 62 17 33.**

**SAS MENET**
**VDS PAILLE, FOIN,**
**Contact : 06.75.75.15.08**

**18 -** Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

**21 -** VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24 - 06 36 55 35 37**

**38 -** Vend paille de blé 2017 balle ronde 120x120, stockée à l'abri.
✆ **06 41 23 46 79**

**39 -** Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

**58 -** VENDS 40 bottes foin diam. 150, 30 Đ la botte, région Nevers (réf. 3701)
✆ **03 86 37 11 71**

**74 -** Vends foin, regain (jeune prairie) et paille en petites et grosses bottes carrées.
✆ **06 66 57 06 20**

## Pépinière

**26 -** Vds plants de lavadin Grosso 06 10 23 85 14
✆ **06 10 23 85 14**

## Propriété

**01 -** Eleveurs recherche couple voulant s'investir dans ferme taille humaine bio bovin lait montagne 600 ET prox Chambéry
✆ **06 83 76 07 58**

**38 -** Rech. exploit bovins lait-viande SAU mini 50 Ha polycultures plaines/moyenne montagne urgent.
✆ **06 42 40 90 03 ou 06 47 79 84 11 HR**

**39 -** Entre Salins-Arbois, vends chalet Chauvin 10 ans, 135 mètres carrés sur 25 ares + dépendances bois garage
✆ **03 84 37 91 59**

# Divers

**01 -** Vds 11 buses béton armé diam int. 500 cm, long. 2400 cm, 740 kg - 1 entrée buse - unité 100 euros, le lot 1000 euros
✆ **06 06 62 7 459**

**01 -** Particulier recherche Jeeps Willys à restaurer ou pièces détachées
✆ **06 13 29 38 19**

**26 -** Donne 2 tombereaux bon état pour stockage de grains roues sur pneu. Tél HR 04 75 58 73 07
✆ **04 75 58 73 07**

**26 -** Vds cuve gasoil 400L qui n'a jamais servie. Fût 1/2 rotative, flexible, 2M, 500 euros
✆ **06 77 76 94 83**

**38 -** Part. cherche à acheter une mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovtto roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

**42 -** Vds cse cess silo herbe enrub foin, VL + génisses I9 et HO - tract Deutz, mélangeuse 15m3, tonne à eau, pots trayeur chèvre et brebis - mat divers
✆ **06 30 97 90 04**

**57 -** Vends benne Cargo XP130 porte hydraulique fond 8 mm - semoir engrais KUHN MD 5935R2.
✆ **03 87 64 81 49**

**58 -** VENDS poutres en chêne neuves : 1 de 5,90, 25 x 14, - 2 de 5.90, 24 x 13, - 1 de 5.15, 18 x 16, - planches neuves chêne et merisier (réf. 360A)
✆ **03 86 58 31 61**

**58 -** VENDS tuiles type Montchamin 41 x 23,5 (réf. 380A)
✆ **03 86 58 31 61**

**67 -** Vends plants de fraise racine nue, motte griffe asperge (2018). Achète tracteur vigneron (occ.), pulvé vigne, cultirateau, dérouleuse plastique (occ.).
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

**71 -** Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

# ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services















**74 -** Vends mobilhome 7,8 x 2,5 m parfait état, à retirer au camping bord Lac Annecy 3 000 Ð + terrasse bois.
✆ **06 13 24 06 11**

## Bâtiment

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net

Vos bétons glissent ?
Une solution
**Le surfaçage thermique**
**Luc Papeta / 06 20 01 48 74**
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France




# Location

## Agricole

**07 -** 42 - cse retraite à louer exploit. lait 43ha+bat+hab reprise cheptel mort et vif.
✆ **06 73 25 59 45**

**69 -** Un fermage vignes et terre sera disponible au 11/11/2017. La parcelle se situe lieu-dit «les Bruyères» à Bagnols. Elle se décompose ainsi : 1ha 06a 42ca vignes et 67a 70ca terre. Pour tout renseignement ou offre de fermage :
✆ **secretariat@bagnols.net**

# Offre

## Emploi

**01 -** Ets et Service d'Aide par le Travail, 01 Saint Paul de Varax recrute moniteur/monitrice en agriculture élevage à partir du 1er septembre 2017. CDD de 12 mois à mi-temps (17,50 h hebdo) pouvant évoluer en CDI à temps plein. Salaire de 950 à 1000 euros bruts mensuels. La pers. aura la capacité à former et à encadrer un public handicapé psychique, connaissances en élevage bovins, porcins, ovins et volailles. Faire parvenir lettre de motivation et CV
**ORSAC ESAT DIENET - M. Philippe FELIX - Route de St Nizier le Désert 01240 Saint Paul de Varax**

**01 -** Pont d'Ain expl. lait. ch. salarié H.F. CDI traite soins animaux travaux divers
✆ **06 70 54 91 74**

**03 -** Cherche couple jeunes retraités pour entretien gîtes et chambres hôtes à Toulon-sur-Allier Logement fourni
✆ **06 85 15 42 67**

**26 -** Chauffeur PL/SPL : livraison en semi et/ou porteur en ferme.Basé à Crest(26). Poste en équipe,en CDI, à pourvoir immédiatement.Envoyez votre CV à esu@trans-natural.com
✆ **04 76 36 45 93**

**38 -** Exp. bovins lait + noix propose stage ou contrat de formation selon projet.
✆ **06 73 98 72 73**

**38 -** L'exploitation Agricole de l'EPLEFPA de La Côte Saint André recherche un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e) à mis temps pour un CDD d'un an (évolutif en CDI) à partir du 25 Septembre 2017. Titulaire d'un BTS ACSE - APV - PA, ou d'un BAC Pro CGEA avec de l'expérience, Permis B indispensable. Missions : • Travaux du sol, semis, fertilisation, traitements, irrigation, récoltes (fourrages et céréales), stockage, épandage des effluents, entretien des parcelles et des clôtures • Participation aux travaux des élevages Bovins, Ovins et de l'atelier apicole en fonction de l'organisation du travail avec les autres salariés de l'exploitation • Nettoyage, entretien courant des bâtiments de stockage du matériel (et de l'atelier) et du matériel de traction et de grandes cultures Fonctions pédagogiques et expérimentations : - Encadrement des stagiaires - Relations avec les enseignants (favoriser le bon déroulement des activités pédagogiques) - Participation aux expérimentations en cours : recueil, saisies, mise en forme des données... Permanence un weekend par mois sur l'exploitation (traite, alimentation, soins aux animaux) Rémunération selon la convention collective des salariés agricole de l'Isère (Niveau 2, Echelon2, 9.92Ð brut horaire) Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse email ci-dessous Contact : Adrien RABALLAND, Directeur Exploitation Agricole
✆ **06 31 05 96 02 - adrien.raballand@educagri.fr**

**38 -** Ferme poly-élevage bovins l et v caprins transformation fromagère vente directe ch. stagiaire.
✆ **06 24 18 00 10**

**58 -** Exploitation polyculture élevage bovins RECHERCHE salarié sérieux et motivé. (réf. 37VB3)
✆ **06 82 06 76 84**

**69 -** Exploitation viticole beaujolais cherche tractoriste CDI.
✆ **04 78 47 93 45 ou contact@terresdorees.fr**

**69 -** Recherche H/F ouvrier spécialisé pépinières pleine terre conteneur / hors sol. Salaire à définir - CDI.
✆ **contact@pepinieres-imbert.fr**

**69 -** Recherche H/F vendeur pépinière CDI travail le samedi connaissance des végétaux. Salaire à définir.
✆ **contact@pepinieres-imbert.fr**

**71 -** Ferme polyculture élevage région Clunysois cherche salarié (e) temps partiel ou plein.
✆ **06 85 02 54 26**

**CONCESSIONS MOTOCULTURE**
Auxois Morvan, plaine de Dijon et Grand Dijon
**RECHERCHONS mécaniciens (nnes) motoculture**
Vous aurez pour mission d'assurer la maintenance et la réparation de matériels de motoculture. Vous devez impérativement avoir des compétences en électronique, hydraulique et pneumatique.
• CAP ou BEP, BAC maintenance des matériels.
• Expérience : 3/5 ans requise
• Polyvalent et autonome • Poste évolutif
• Type de contrat: CDI • Durée du travail: 39 H/semaine
• Salaire: à débattre suivant expérience
Contacter DROUIN Pascal - **Port. 06 26 94 48 84**

## Service

**69 -** ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

**84 -** E.T.A. exp. 20 ans propose ses services pour la cueillette tous fruits. Travail soigné et déclaré MSA. Siren 451147177
✆ **06 27 51 46 61**

# Animaux

## Bovin

**01 -** Vds cse retraite vaches pleines & génisses de 15 à 20 mois et laitonnes genotypées HBC indem IBR et vacc. FCO
✆ **0675747391**

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

**18 -** Eleveur charolais vends cause retraite : 10 jeunes vaches charolaises, HBC, échographiées, vêlage novembre/décembre, saillie de "Jackson", fils de "Der de der", champion Paris 2012. Robert Jasset,
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

**18 -** EARL Breton, Germigny l'Exempt vds, choix de tb taureaux HBC de 18 mois avec qualités de race et maternelles, dociles.
✆ **06 82 25 17 13.**

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

**42 -** Vds taureau charolais 4 ans vêlage facile 6 tx 18 mois HBC livraison Charguéraud Mably
✆ **06 74 46 24 83**

**42 -** Vds 8 taureaux charolais HBC 18 mois, 1 de 3 ans, 10 de 1 an Gaec Lapendery liv ass
✆ **06 33 45 64 39**

**42 -** Vds génisses pleines ou vaches au lait PH ind IBR
✆ **06 87 03 23 99**

**42 -** vds génisses Aubrac 10 12 mois insc Upra ind IBR dressées à l'attache
✆ **06 85 02 07 60**

**52 -** Cause retraite VEND 40 vaches pleines LIMOUSINES, BO, conformation, docilité, TGS (réf. 38VB1)
✆ **03 25 84 84 71 - 06 77 63 33 84**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, TB qualités et origines Martinet Damien - Ternant (réf. 3802)
✆ **06 50 30 32 26**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois : - 2 charolais et 1 limousin, sans corne, IBRA, origine vêlage facile (réf. : 37VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

**58 -** Cause retraite VEND cheptel HBC 100% IA le 28/09/2017 à SICAFOME - 58 Moulins Engilbert, 60 vaches pleines, vêlage nov.-déc., - 25 génisses 1 an, - 15 mâles repro., expo. 9 h 30, vente 10 h, TGS. (IBR A - Vacc. FCO) (réf. 370D)
✆ **06 48 17 03 17**




**58 -** VENDS taureaux CHAROLAIS 18 mois, type viande issus vêlage facile, ossature fine, cheptel IND IBR (réf. 37VB4)
✆ **06 68 67 23 23**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois et veaux de l'année, IBR A, HBC. SCEA Elevage Martin - Montigny sur Canne (réf. 38VB2)
✆ **03 86 50 05 60 - 06 83 85 43 95**

**58 -** Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 380B)
✆ **06 83 68 07 96**

**69 -** Vds bons Trx 15 à 18 mois + veaux repro le tout HBC Elevage Grange Stéphane - 69210 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

**69 -** Cause cessation lait, vends vaches Mont. et Prim'Holstein fraiches au lait + vaches à terme Mont.
✆ **06 66 74 42 86**

**71 -** Vends 50 taureaux 20 mois, HBC, repro., T. B. qualité, T. B. origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

**71 -** Vends taureau 18 mois HBC, qualité de race et maternelle, divers origines, TGS. Gaec de Baugy.
✆ **06 77 09 68 07**

**71 -** Vends génisses à saillir Holstein et génisses Holstein terme janvier 2018.
✆ **06 83 08 29 40**

**71 -** Vends veaux salers de l'année pour reproduction, indemnes IBR.
✆ **06 17 05 25 12**

**71 -** Vends cause cessation taureaux repro. 18 mois à 30 mois et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

**71 -** Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 29, 30 septembre et le 1er octobre 2017. Vente de veaux mâles de l'année, 60 taureaux de 20 mois (N.I.), 30 génisses de 20 mois (N.I.). Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr - Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

**71 -** 6 élevages charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent vendredi 29 et samedi 30 septembre 2017. 180 reproducteurs mâles et femelles toutes catégories. Toutes garanties sanitaires. Prix raisonnables. Gaec la Condemine à Vendenesse-sur-Arroux, 06 23 21 95 20. EARL Pierre Didier à Gueugnon, 06 80 44 08 26. Laurent et Fabienne Demeule à Rigny-sur-Arroux, 06 08 77 90 86. L'élevage Gagnepain-Champenois à Rigny-sur-Arroux, 06 85 51 07 90. Gaec Pornet JM et Guillaume à Digoin, 06 21 06 16 60. J. Ch. Pallot à Oudry,
✆ **06 16 50 72 21**

**71 -** 4 élevages charolais HBC vous ouvrent leurs portes les 29 et 30 sept. Et 1er octobre. Berthier Pierre à Marizy, 06 07 08 76 39. EARL Chemarin à Marizy, 06 83 89 75 08. Ducert Claude à Martigny-le-Comte, 06 07 75 81 61, et le Gaec Pornon à Viry,
✆ **06 74 53 49 72**

**74 -** Vends génisses Abondance avec référence, prêtes ou vêlées et génisses moins de 2 mois.
✆ **06 62 58 13 48**

**88 -** Vends taureau Blond d'Aquitaine de 7 ans (tokapi I A) très calme type plutôt viande. Jeunes vaches avec leur veau. Toutes garanties sanitaires, livraison .
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

## Caprin

**18 -** Vends chevrettes, 1 semaine, issues très bon troupeau, connectées CAPgènes - boucs, 2 ans, IA.
✆ **06 24 79 37 12.**

**26 -** Vds 10 Saanen en lact + 10 pleines + chevrettes 1 an. Elevage ind. Caev contrôle laitier gene+ 06 52 52 68 61
✆ **06 52 52 68 61**

**71 -** Vends bouc alpin + chèvres.
✆ **06 49 73 55 07**

## Ovin

**42 -** Achète agneaux brebis chèvres réforme toute l'année
✆ **06 07 96 23 40**

**58 -** VENDS agneaux reproducteurs CHAROLLAIS non inscrits, bonnes origines. Pannetier Jean-François (réf. 3602)
✆ **06 83 24 55 99 - 06 95 33 09 30**

**18 -** VENDS jument trait avec son poulain et chevaux sport, dociles, non dressés (réf. 36VB1)
✆ **06 10 65 06 92**

## Chien

**71 -** Vends chiots Berger allemand, non Lof, nés le 10-07, portée de 5, n° la mère : 250269606301502, n° siret 442362653.
✆ **06 83 13 82 29**

# Les offres d'emploi de l'APECITA

*AR008675 - BOURGOGNE ET HAUTS DE FRANCE*
**TECHNICIENS CONSEILS ESTIMATEURS BOVINS H/F**
Coopérative (110 collaborateurs, 3400 éleveurs adhérents, plus de 131 000 bovins commercialisés et 100 000 ovins commercialisés). Rattaché(e) au Responsable Technique, vous intégrerez notre équipe en place sur les antennes situées en région Bourgogne et Hauts de France, en charge de la valorisation durable de la production des adhérents. Après une période de formation et d'intégration, vous aurez pour principales mission d'assurer le suivi commercial d'un secteur en production bovine. Plus précisément, vous : Organisez la production des adhérents afin d'améliorer la valorisation de leurs produits ; Réalisez, à partir de votre portefeuille commercial, les achats de bovins à destination de l'élevage, de l'exportation ou de l'industrie ; Apportez aux adhérents un conseil global en élevage, techniques, économiques ou règlementaire ; Assurez la certification des élevages pour le suivi des filières qualité ; Participez au développement de l'activité du service approvisionnement (sanitaire, alimentation...) ; Participez aux réunions de travail ou journée thématique. Issu(e) de formation Bac + 2 minimum dans le domaine agricole, vous possédez de solides connaissances et une première expérience de la production bovine. Personne de terrain, votre autonomie, votre passion du milieu et votre aisance relationnelle vous permettront de réussir sur ce poste. CDI Horaires journée. Postes basés : 1 poste en secteur Bourgogne (dep : 21, 71, 89, 58) et 1 poste en secteur Hauts de France (dep : 02, 59, 60, 62, 80) avec des déplacements réguliers sur la zone Seront fournis : véhicule, téléphone et ordinateur Salaire à discuter en fonction de votre profil.

*AR008435 - CÔTE D'OR*
**CONSEILLER VENDEUR LISA VEGETAL H/F**
Magasin recrute dans le cadre de son développement. Spécialiste de la gamme végétal, vous assurez le conseil et la vente de nos produits. Vous participez à l'entretien et l'aménagement de votre rayon et gérez vos commandes en organisant le suivi rigoureux de vos stocks. Homme ou femme de challenge et enthousiaste, votre sens aigu du commerce vous permettra de vous épanouir pleinement au sein de notre magasin. De formation BTA, Bac pro ou BTS Horticole, vous devrez faire preuve quotidiennement d'autonomie et de rigueur dans votre travail. De sérieuses connaissances techniques des végétaux sont exigées et indispensables pour ce poste (végétaux extérieurs, plantes de marché et serre chaude). CDI. Pour cet emploi à pourvoir très rapidement, nous vous proposons une rémunération sur 13 mois + primes + CE + mutuelle.

*AR008543 - ALSACE*
**CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT H/F**
Fédération régionale. Accompagner des collectivités, associations et autres gestionnaires dans leur démarche « 0 pesticide ». Contribuer au développement de nouvelles prestations. Formation liée à environnement, paysage et/ou agronomie. (BAC+3 mini). 1ère expérience acquise comparable. Pack Office +outils CAO. CDD 6 mois avec évolution possible. Tps plein. Nbx déplacements avec véhicule de service (Alsace-Grand Est).

*AR008573 - AIN - DOUBS - SAÔNE ET LOIRE - YONNE*
**CONDUCTEURS ROUTIERS - LIVREURS DE NUTRITION ANIMALE H/F**
Vous aimez le contact en milieu rural, vous cherchez une entreprise où votre travail sera apprécié et reconnu. Nous vous proposons : du travail en journée, livraisons régionales/retours journaliers, du matériel récent et entretenu. Rejoignez une équipe dynamique au service de l'agriculture régionale. Permis C et/ou EC. FIMO / FCO à jour. CDI. Avantages sociaux importants (13e mois, mutuelle, primes, C.E ).

*AR008631 - CÔTE D'OR*
**CONSEILLER D'ELEVAGE BOVIN LAIT H/F**
Coopérative d'élevage. Assurer le contrôle de performances sur une tournée d'éleveurs dont vous aurez la responsabilité. Conseiller les producteurs laitiers sur les domaines techniques (nutrition, qualité du lait, génétique, fourrages, conduite de l'atelier) et économiques. Accompagner les éleveurs dans l'émergence et la réalisation de leur projet de développement de l'atelier lait. Organiser votre travail en autonomie au sein d'une équipe de conseillers. Titulaire d'un BTSA ACSE ou ingénieur. Débutant accepté (formation interne et accompagnement assuré). Permis B. Très bonnes aptitudes relationnelles, organisé rigoureux et autonome. Contrat CDI. Entrée immédiate. Rémunération selon expérience.

*AR007183 - FRANCHE-COMTE*
**TECHNICO-COMMERCIAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F**
PME Franc-Comtoise, 20 M€CA, 30 salariés, entreprise familiale très impliquée dans l'aliment du bétail, la collecte de céréales, la fabrication de farine meunière, la distribution d'agrofournitures. 2 usines de fabrication : aliments conventionnels (30.000 T/an) et aliments bio (leader dans le Grand EST ; 15.000 T/an). Après une période de formation, prendra en charge le suivi d'un portefeuille de clients bio sur le grand EST (Alsace, Lorraine, Bourgogne-Franche Comté, à définir). Suivi technique (plan de rationnement, conseils en élevage), commercial clients éleveurs. Prospection nouveaux clients. Visite, suivi des céréaliers bio fournisseurs. Impliqué dans les filières Bio (volailles, ruminants et porcs), intégration dans démarches filières en aval en lien avec la consommation. Acteur du développement filière bio du Grand Est (contacts avec céréaliers, éleveurs, transformateurs et OPA), intégrera une équipe de 2 ingénieurs agro et un technicien. Ingénieur agri/agro ou BTS PA/ACSE. Polyvalent, sens de l'initiative, aime le contact terrain, solides bases en productions animales. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
**Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37**
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
**www.apecita.com** dans la rubrique Emploi

# PORTES OUVERTES d'élevage

**CHAROLAIS SUD MORVAN** 58 LUZY
La Génétique du Sud Nivernais- L'image et la fierté d'un terroir

**VENTE AMIABLE**
**de taureaux charolais 18 mois**

**SAMEDI 30 septembre** à la grande halle
Exposition vente de 9h00 à 18h00
**Renseignements: 06 07 51 04 99**

---




Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
**Gaec CADOUX Bernard et fils**
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

**PORTES OUVERTES** viste de l'élevage au pré
les 22, 23 et 24 septembre
40 taureaux de 18 mois - 30 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
**VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS**
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

**GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016**
***FILS D'HOLIDAY À VENDRE***

---

**CHAROLLES (71) - MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017 - 14H**

**100 REPRODUCTEURS HBC EN VENTE**
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône vous invite à la
**VENTE AUX ENCHÈRES** (69 veaux mâles, d'automne, vêlage facile et sans corne)
**VENTE AMIABLE** de taureaux
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de la région
**Tél. : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr**

---

**PORTES OUVERTES**
Vendredi 22
et Samedi 23 septembre
taureau 18 mois, veaux de l'année, qualification IBR A HBC ou non
**Gaec PAUTET**
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

---

**PORTES OUVERTES**
VENDREDI 29 SEPTEMBRE
**GAEC DELORME**
*Collonges 71250 Lournand*
**INVITATION**
Visite au pré - découverte de notre élevage charolais HBC
30 veaux reproducteurs • Taureaux 18 mois
*Notre meilleur accueil vous sera réservé*
**Contact : 06 80 20 46 47**

---

**ELEVAGE CHAROLAIS HBC**
**GAEC BONNOT Fernand & Fils – 71220 La Guiche**
**Portes Ouvertes**
**29, 30 septembre et 1er octobre**
***Vente de :***
Veaux mâles de l'année • 60 taureaux de 20 mois • 30 génisses de 20 mois (N.I.)
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
**06 81 89 18 52** Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

---

Fabienne et Jean-Michel
**CHATILLON**
**Elevage HBC aux Angles**
**71190 MESVRES**
**06 15 93 22 70**

**PORTES OUVERTES**
**29, 30 sept. et 1er octobre 2017**
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables

*Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)*

---

**PERRIN Guy** • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
*Theury, 58120 St Léger de Fougeret*
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
***LES 29,30 SEPTEMBRE & 1er OCTOBRE***
**Le meilleur accueil vous sera réservé**

---

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**
de 2 élevages HBC sur site de Beaumont
**les 29, 30 SEPTEMBRE et 1er OCTOBRE**
Élevage charolais GAEC DE BEAUMONT - 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais GUENOT NICOLAS - 21230 Allerey
**A VENDRE**
• 20 veaux reproducteurs
**PRIX RAISONNABLES**
**03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**
**Site : pagesperso.orange.fr/earldebeaumont**

---

**4 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs PORTES**
**Vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2017**

| | |
|---|---|
| • **BERTHIER Pierre**, Les Apports, 71 Marizy | Tél. 06 07 08 76 39 |
| • **EARL CHEMARIN**, Les Tatins, 71 Marizy | Tél. 06 83 89 75 08 |
| • **DUCERT Claude**, Fin, 71 Martigny-le-comte | Tél. 06 07 75 81 61 |
| • **GAEC PORNON**, La Combe, 71 Viry | Tél. 06 74 53 49 72 |

---

**PORTES OUVERTES** 29, 30 SEPTEMBRE et 1ER OCTOBRE
AVEC LES ÉLEVAGES

| | | |
|---|---|---|
| **Gaec SAVRE** | Domaine Fleury - 58300 Decize | **06 89 28 18 82** |
| **Scea RAYMOND JC ET S** | Villecourt - 58300 Decize | JC **06 81 06 35 07** SOPHIE **06 87 47 38 99** |
| **Earl BAUDOT RAYMOND** | Villecourt - 58300 Decize | **06 80 20 55 39** |
| **Gaec TOUILLON MOIRON** | Le Grand Saisy - 58300 Decize | **06 19 82 08 94** |
| **Pierre BERNARDET** | Crécy-les-Forges - 58300 Decize | **06 16 63 93 25** |

---

**PORTES OUVERTES**
**30 septembre et 1er octobre**
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes
*élevage HBC IBR A*
**Gaec POUPON**
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 Chiddes
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56

---

*VISITES D'ÉLEVAGES DANS*
**3 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C.,** IBRA et garanties sanitaires
**Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2017**
**85 veaux mâles de l'année, 13 taureaux 18 mois, 2 taureaux adultes et 15 génisses pleines** vêlage décembre

| | | |
|---|---|---|
| **CACD GAEC CORNELOUP** | Beaulon | 06 77 68 78 58 |
| >> Animaux rassemblés à Santigny le Haut - 03230 Beaulon | | |
| **GAEC BLANDIN-CURY** | Vaumas | 06 30 20 98 12 |
| **EARL ALEXANDRE** | Paray-le-Frésil | 06 10 44 20 67 |

**VIDÉO VISIBLE SUR simongenetic.com**
*LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ*

---

Simon Genetic
*Journées portes-ouvertes*
**GAEC STAR 2000**
29 & 30 SEPTEMBRE 2017
Buvette & restauration sur place
Vidéos disponibles sur : www.simongenetic.com
**Plus de 100 animaux proposés à la vente !**
Sélection d'animaux sur un cheptel souche de 400 vaches inscrites au HBC, TGS, indemne IBR
**GAEC STAR 2000** - Ferme du bourg - **71760 MARLY-SOUS-ISSY** | Contacts : D. Perraudin : 06 14 24 87 52 N. Perraudin : 06 22 92 16 72

---

**SAS Ferme du ROMPOUÉ**
Famille Deboux, 58110 CHOUGNY
**VOUS INVITE** à leurs **PORTES OUVERTES**
**LES 29, 30 SEPTEMBRE & 1er OCTOBRE**
au lieu-dit de Cuy - 58110 CHOUGNY
**VENTE** de veaux reproducteurs de 18 mois ainsi que veaux à aptitudes vêlages faciles
Contact:
Hervé **06 26 01 58 72** • Olivier **06 26 01 58 71** • Jérôme **06 09 97 30 97**

---

**LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE**
une vente organisée le vendredi 29 septembre
12 taureaux de 18 mois HBC
45 veaux reproducteurs HBC
20 génisses et vaches charolaises pleines
**Visite et vente à l'amiable à partir de 10h00, vente taureaux 14h00**
**Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse**

---

**À la découverte de la race limousine**
**JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 23 ET 24 SEPTEMBRE**
Génisses, vaches pleines,
mâles 1 et 2 ans, Animaux sans cornes
Visite complète des troupeaux

| | |
|---|---|
| • **BREUGNOT François** | • **THOULE David** |
| Rangeau 58120 Blismes | Le Couault - 58340 - Diennes |
| 06 76 29 30 60 | Aubigny - 06 10 09 65 69 |

---

***6 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent***
**Vendredi 29 et samedi 30 septembre 2017**
***180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories***
• **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux- 06 23 21 95 20
• **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
• **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux- 06 08 77 90 86
• **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 06 85 51 07 90
• **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
• **PALLOT J. Ch.** – 71 Oudry 06 16 50 72 21
*Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables*

---

**PORTES OUVERTES**
les 29, 30 septembre, et 1er octobre
**ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC VEND**
reproducteurs veaux et taureaux18 mois TGS,
80 vaches et génisses 18 mois
**SCA LEMAITRE Raymond - Chevannes - 58 Montaron**

---

**PORTES OUVERTES**
Samedi 23
et dimanche 24 septembre
**Olivier VIEUX**
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
**07 86 72 80 09**
**VEAUX de l'année - TAUREAUX adultes et 18 mois**
élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de **Mme DALAIS Ginette** décédée le 26/01/2016 à QUETIGNY (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218008788/FH.

*AL213819829*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme COLIN Gisèle décédée le 02/11/2012 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212006028/SG.

*AL213819839*

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. CHAUVEAU Gilbert décédé le 22/03/2016 à AUXONNE (21). Réf. 0218020077/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213819840*

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BREDILLET SYLVAINE décédée le 26/08/2016 à CHATILLON SUR SEINE (21). Réf. 0218020078/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213819841*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme SIROT divorcée DONDON Ginette décédée le 25/02/2016 à TALANT (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218013560 /VB.

*AL213819844*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CHAPON Colette décédée le 05/06/2015 à CHATILLON-SUR-SEINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218011968 /VB.

*AL213819845*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme PICHON Patricia décédée le 12/06/2013 à ALISE-STE-REINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218013338 /VB.

*AL213819846*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LAUWEREYS veuve CAUMONT Louise décédée le 15/12/2013 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218011947 /VB.

*AL213819847*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GODART Ginette décédée le 13/08/2012 à TALANT (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218011946 /VB.

*AL213819850*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. CHARRON Jean-François décédé le 08/12/2015 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218011970 /VB.

*AL213819851*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BELLET Jean décédé le 24/07/2014 à Saulieu (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218008796/FH.

*AL213819856*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. GUIGNIER François décédé le 15/08/2012 à ALISE SAINTE REINE (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218012061/FH.

*AL213819857*

Par décision du TGI de Dijon en date du 18/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PEDINELLI MARIE ROSE décédée le 04/05/2017 à Montbard (21). Réf. 0218019377/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213819858*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MONMOUSSEAU Jean-Pierre décédé le 15/06/2016 à Genlis (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218013628/FH.

*AL213819859*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ERVEL Evelyne décédée le 14/08/2016 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218014032/FH.

*AL213819860*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. LAROCHE André décédé le 14/09/2016 à Dijon (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218014035/FH.

*AL213819861*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LEGOFF épouse NIELSEN CHRISTIANE décédée le 03/06/2011 à Montbard (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005484/DS.

*AL213819862*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme WOJCIK JEANNINE décédée le 08/02/2017 à BLIGNY SUR OUCHE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218016558/PC.

*AL213819873*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. REY JEAN décédé le 24/07/2012 à SOMBERNON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218017717/PC.

*AL213819875*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme BURSTERT JEANNE décédée le 28/04/2010 à CHATILLON SUR SEINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005399/PC.

*AL213819876*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme AUTOURDE GEORGETTE décédée le 20/07/2016 à CHATILLON SUR SEINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218013287/IS.

*AL213819877*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. ROY PATRICE décédé le 12/08/2015 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218003409/IS.

*AL213819878*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme SEHAN FANNY décédée le 09/11/2016 à SEMUR EN AUXOIS (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218017712/PC.

*AL213819883*

## AVIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### PREFET DE CÔTE D'OR

**Mesures d'urgence en cas de pic de pollution atmosphérique**

Par arrêté préfectoral n° 538 du 4 août 2017, la Préfète de Côte d'Or a fait évoluer

les procédures d'urgence déclenchées lors de pic de pollution de l'air.

Les mesures d'urgence ont pour but d'une part de préserver la santé de la

population, notamment des personnes les plus sensibles, et d'autre part de réduire

les émissions locales de polluants atmosphériques en situation de pic.

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement

-durable.gouv.fr - Rubrique

Climat Air Energie

*AL213819830*

### BOURGOGNE FRET SERVICES

**Société par actions simplifiée**
**de 10 000 euros**
**Siège social : 45 rue Longvic,**
**21300 Chenôve**
**790 954 267 R.C.S Dijon**

Le 22 mai 2017, l'assemblée générale de Bourgogne Fret Services a pris acte de l'arrivée du terme du mandat du commissaire aux comptes suppléant Monsieur Gilles Rainaut, 61 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie. Conformément à l'article L823-1 du Code de commerce, son mandat n'a pas été renouvelé.

Pour avis,

*AL213819853*

## NOMINATION

### LA VIE SAINE

Par décisions de l'Associé Unique du 12/07/2017 de LA VIE SAINE, SAS, capital 150.000 €, siège : 29 rue Musette 21000 DIJON, 339.277.030 RCS DIJON, la société AB DEVELOPPEMENT, SAS, siège : 29 rue Musette 21000 Dijon, 830.605.721 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Président, en remplacement de M. Yves Remy, démissionnaire.

*AL213819833*

### S.A.S. CAVEAU DE LA TOUR

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 2 000 000 Euros**
**Siège Social**
**Z.A. Les Champs Lins**
**3, impasse des Lamponnes**
**21190 Meursault**
**399 921 790 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale du 29 Juin 2017 a décidé de nommer la Société KPMG S. A., Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE et la Société SALUSTRO REYDEL, Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société KPMG AUDIT SUD EST.

Pour avis.

*AL213819848*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### L'ATOUT DURABLE

**SARL au capital de 10 000 €**
**Siège social**
**Saint Léger de Fourches**
**21210 Champeau-en-Morvan**
**789 587 482 RCS de Dijon**

En date du 12/09/2017, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société Lieu-Dit Fétigny, 58230 Alligny-en-Morvan, à compter du 02/10/2017

**Gérant :** M. Ducharne Philippe, demeurant Saint Leger de Fourches, 21210 Champeau-en-Morvan

Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Nevers

*AL213819837*

### AMARILIANE

**Société civile**
**au capital de 1.000 €**
**Siège social**
**8 Place Eugène Gentil**
**77350 Boissise La Bertrand**
**490 731 155 R.C.S. Melun**

Suivant procès-verbal du 31 juillet 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er août 2017, au 4 Lieudit Les Tilles 21590 SANTENAY.

**Objet social :** acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers.

**Durée :** 99 années, jusqu'au 22 juin 2105.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au greffe de Dijon.

*AL213819849*

### DESIGN PISCINE

**SAS au capital de 2.000€.**
**Siège social : 10 rue du pré rondot**
**21850 Saint-Apollinaire**
**831 760 426 RCS Dijon**

En date du 02/09/2017, l'AGO a décidé de transférer le siège social au 26 Allée de la rivière 21220 Saint-Philibert, à compter du 04/09/2017. Mention au RCS de Dijon.

*AL213819864*

## ADDITIF

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**6 rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

### ONGUL'HAIR

**SARL en liquidation**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 18 Boulevard de Verdun**
**21000 Dijon**
**Siège de liquidation :**
**07 impasse Lamartine**
**21800 Sennecey Les Dijon**
**RCS Dijon 509 876 447**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Emilie FONTET, demeurant Saint Julien (21490) - 18 rue du Joncheroy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux

opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Sennecey Les Dijon (Côte d'Or) -07 impasse Lamartine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le liquidateur : Emilie FONTET.

*AL213819855*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS «Didier NOURISSAT**
**Ivan STRIFFLING, Maël VIARD**
**Marjolaine NOURISSATGONTHIER**
**et Thomas ROQUEL**
**notaires associés»**
**23 rue Buffon - 21000 Dijon**

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, Notaire à DIJON le 11 septembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté par :

M. Patrick Jean-Marie Michel WANWYNSBERGHE, ingénieur, et Madame Bénédicte Marie Monique MONPAYS, secrétaire médicale, son épouse, dt à DIJON (21000) 2F avenue de l'Ouche.

M. est né à LILLE (59000) le 27/08/1954,

Madame est née à LILLE (59000) le 26/06/1954.

Mariés à la mairie de DIJON (21000) le 31/08/1979 sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Patrick NOURISSAT, notaire à DIJON (21000), le 22/08 1979.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

*AL213819836*

## MODIFICATION DE STATUTS

### OVALIE SERVICES A LA PERSONNE

**Société à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 1 500 euros**
**Siège social : 29 Route de Rouvres**
**21110 Varanges**
**RCS Dijon 531 476 166**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2017, il résulte que le siège social a été transféré au 18 A rue de Genlis 21110 Labergement Foigney, à compter du même jour. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

**Ancienne mention**

Le siège social est fixé à : 29 Route de Rouvres en Plaine 21110 Varanges

**Nouvelle mention**

Le siège social est fixé à : 18 A rue de Genlis 21110 Labergement Foigney

Le reste de l'article est inchangé.

Lors de la même assemblée, il a été procédé à la nomination des deux nouveaux gérants :

- Monsieur Stéphane JOVIGNOT, demeurant 11 Route du Jura 21130 Saint Seine en Bache, pour une durée illimitée

- Monsieur Clément LENOIR, demeurant 18 A Rue de Genlis 21110 Labergement Foigney, pour une durée illimitée.

En remplacement de Monsieur Julien ROLLAND, demeurant 5 rue du Verger 21110 Cessey sur Tille, démissionnaire dont le mandat prend fin le même jour.

Les nouveaux gérants exercent leurs fonctions à compter du 4 septembre 2017.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour Avis, la Gérance.

*AL213819865*

### OVALIE SERVICES

**Société à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 20 000 euros**
**Siège social : 29 route de Rouvres en Plaine**
**21110 Varanges**
**RCS Dijon481 976 207**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2017, il résulte que le siège social a été transféré au 18 A rue de Genlis 21110 Labergement Foigney, à compter du même jour. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

**Ancienne mention**

Le siège social est fixé à : 29 Route de Rouvres en Plaine 21110 Varanges

**Nouvelle mention**

Le siège social est fixé à : 18 A rue de Genlis 21110 Labergement Foigney

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/09/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**DIJON** : Terre à Vigne en AOC BOURGOGNE

1 ha 67 a 06 ca - Rente de giron : DZ-28-29-30-32

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

**DIJON :**Terre à Vigne AOC BOURGOGNE.

2 ha 45 a 30 ca - 'Rente de giron': DZ 25-27- 31- 33-34- 154[F1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 16/10/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL213819885*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/09/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**RUFFEY-LES-ECHIREY:** Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

1 ha 95 a 03 ca - Champ graillot: D-594[214] - La piece de champ grazot: C-399[149][F1]-399[149][F2] - Les petites quarres: H-273

**SAINT-APOLLINAIRE:** Bâtiments d'exploitation et habitation - Pré

2 ha 70 a 29 ca - Rente d arbecey: AC-33-39-53[34](J)-53[34](K)

**VAROIS-ET-CHAIGNOT:** Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

5 ha 60 a 33 ca - La piece du tresor: B-238[178]-271[178]-274[178] - Pre l arbrecey: B-275[177]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 09/10/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL213819887*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### EARL DUGAT CLAUDE

**Societe civile au capital de 298.585 €**
**Siège : 1 Place de La Cure**
**21220 Gevrey Chambertin**
**413375478 RCS de Dijon**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2017, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur DUGAT Claude à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/08/2017, décidé la transformation de l'EARL en SCEV, à compter du 01/09/2017, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes : Forme : Société civile d'exploitation viticole Dénomination sociale : SCEV DUGAT Claude

Pour avis et mention, La Gérance

*AL213819881*

## POURSUITE D'ACTIVITÉ

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

**62, rue de Bonnel 69003 LYON**

### CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE BOURGOGNE

**SARL au capital de 6.120 euros**
**Siège : Rue Louis Néel**
**Parc technologique de Pouilly**
**21000 Dijon**
**RCS Dijon : 344 816 905**

**AVIS DE MODIFICATION**

L'assemblée générale réunie le 19 juin 2017 a décidé la continuation de la société conformément aux dispositions de l'article L 223–42 du Code de Commerce. Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

La gérance

*AL213819842*

## NON DISSOLUTION

### SARL PERNIN FILS

**SARL au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social**
**40 B route de Fontaine Française**
**21310 Beire le Chatel**
**405 108 416 RCS Dijon**

L'AGM du 30/12/2016, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

*AL213819869*

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

## CESSION

### CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 septembre 2017 à Dijon, enregistré au Service des Impôts de Dijon 1, le 13/09/2017, Dossier 2017 37470, référence 2017 A 02127, Monsieur LALLEMENT Rémi, demeurant rue du Chatelet – 21580 Courlon, A CEDE à la SARL 2DI au capital de 3 000 euros, dont le siège social est fixé au 10 impasse Stefan Zweig – 21000 Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 831 378 302, représentée par Monsieur PERNET Eric, gérant. Sa clientèle afférente à son activité de diagnostiqueur immobilier, sis et exploité à Rue du Chatelet – 21580 Courlon, moyennant le prix de 25.000 euros et du matériel pour 5 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 11/09/2017. L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet CERFRANCE BFC – 13 rue François Mitterrand – 21850 Saint Apollinaire. Pour avis

*AL213819880*

### EARL DAVID MOREAU

**Exploitation agricole**
**à responsabilité limitée**
**à associé unique au capital de 7.500 €**
**Siège : 2 rue de la Bussière**
**21590 Santenay**
**797461811 RCS de Dijon**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 25 août 2017, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation de l'EARL en SARL dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

**Forme** : Société A Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale** : SARL DAVID MOREAU

**Siège social** : 2 rue de la Bussière – 21590 Santenay

**Capital social** : 7.500 euros

**Objet social :** l'exploitation et la gestion d'un domaine viticole

**Gérant** : Monsieur MOREAU David, demeurant au 1 rue des Grandes Terres – 21190 Ebaty

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Pour avis et mention, La Gérance

*AL213819879*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### EARL JEAN-FRANÇOIS CHERRIER

**Société civile en liquidation**
**Siège social : 36 rue Narosse**
**21590 Santenay**
**424 103 497 RCS Dijon**

**Clôture de liquidation**

Aux termes d'un acte en date du 6 septembre 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Pour avis, Les Liquidateurs.

*AL213819882*

## AVIS DE CONSTITUTION

### VERGY IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social**
**18, rue de la Folie**
**21220 L'Etang-Vergy**

Par acte SSP en date à Dijon du 7/09/2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

**Forme :** Société par actions simplifiée ;

**Dénomination :** VERGY IMMOBILIER ;

**Siège :** 18, rue de la Folie, 21220 L'ETANG VERGY ;

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;

**Capital :** 5 000 euros ;

**Objet :** l'activité de lotisseur, d'aménageur, constructeur, toutes transactions immobilières ; l'activité de marchand de biens.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Mr Stéphane TREILLE demeurant 18, rue de la Folie, 21220 L'ETANG-VERGY ;

La Société sera immatriculée au RCS de DIJON

Le Président

*AL213819815*

### SAV2R

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Ladoix Serrigny (21550) du 12 Septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination :** SAV2R

**Siège :** 2, rue du Moulin Mardasson - cidex 38 - 21550 Ladoix Serrigny

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 5 000 euros

**Objet :** réparation, dépannage, modernisation de stores, volets, fermetures, ascenseurs, automatisme habitat, achat et vente de tous équipements et fournitures relatifs à l'habitat

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

**Transmission des actions :** la cession des actions de l'associé unique est libre

**Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

**Président :** Mr Brice BOIVERT demeurant à Ladoix Serrigny (21550) 2, rue du Moulin Mardasson - cidex 38

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

*AL213819834*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14/09/2017 constitution de la SAS :

**Dénomination** : Leaders21

**Capital :** 1000 euros.

**Siège social :** 38 rue Général Fauconnet 21000 Dijon

**Objet :** La vente directe et à domicile, commerce et vente de détail, import-export de produits cosmétiques, de bien-être, de parfumerie et de compléments alimentaires ou de tous autres produits de l'industrie de la vente directe, conseil en marketing et entreprise, organisation de séminaires, promotion des ventes, rapporteur d'affaires, formation et modules de formation multimédia, coaching en développement d'entreprise et développement personnel, animations, création et vente de logiciels et de bases de données.

**Président :** M. Sébastien Cayrolles demeurant 38 rue Général Fauconnet 21000 Dijon

**Conditions d'admission aux assemblées et droits de vote :** Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis

Le Président.

*AL213819854*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 31 août 2017, il a été constitué une SCI :

**Dénomination :** CUNEGONDE

**Capital :** 110 000 Euros

**Apports :** 110 000 en numéraire

**Siège social :** 64 boulevard Voltaire 21000 Dijon

**Objet :** acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

**Durée :** 99 ans

**Gérance :** Virginie COURTADE 267 rue Lecourbe 75015 paris.

Les cessions de parts entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Immatriculation au RCS de Dijon.

*AL213819867*

### ESPACE ALESIA

Par Assp du 1.9.2017, il a été constitué une SARL dénommée : ESPACE ALESIA.

**Capital :** 1 000€.

**Siège :** 23 Avenue du Lac, 21000 Dijon.

**Objet :** Exploitation forestière, entretien de propriété, travaux divers en relation avec la nature.

**Durée :** 99 ans.

**Gérance :** Mr CAMBAZ Huseyin, 23 Avenue du Lac, 21000 Dijon.

Immatriculation au RCS de Dijon

*AL213819870*

## NIÈVRE

## NOMINATION

### PASORI

**Société par actions simplifiée**
**Au capital social**
**de 150 000 Euros**
**Siège social : 9 Ter, rue Franc**
**Nohain 58200 Cosne Cours Sur Loire**
**SIREN 350 293 221 R.C.S.Nevers**

Aux termes d'une Assemblée générale ordinaire en date du 1er août 2017, il résulte que :

Madame Frédérique BORDET, demeurant 4 rue des Forges – 58220 Donzy a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Bernard BORDET, démissionnaire.

Madame Pascale BORDET, demeurant 82 rue Jean Jaurès – 58200 Cosne Cours Sur Loire a été nommée en qualité de Directeur Général en remplacement de Madame Frédérique BORDET, démissionnaire.

Aux termes d'une Assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2016, il résulte que :

Madame Agnès PERROT, domiciliée 3, rue du Castellas 13930 AUREILLE a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-François TRONEL.

Pour avis.

*AL583819848*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### L'ATOUT DURABLE

**SARL au capital de 10 000 €**
**Siège social**
**Saint Léger de Fourches**
**21210 Champeau-en-Morvan**
**789 587 482 RCS de Dijon**

En date du 12/09/2017, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société Lieu-Dit Fétigny, 58230 Alligny-en-Morvan, à compter du 02/10/2017

**Gérant :** M. Ducharne Philippe, demeurant Saint Leger de Fourches, 21210 Champeau-en-Morvan

Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Nevers

*AL583819829*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**58000 Nevers**

### CS-2M

**SARL au capital de 6 000 €**
**Le Fournay 18320 Jouet sur l'Aubois**
**RCS Bourges 789 738 879**

Délibération du 27.07.2017 : l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de « Le Fournay » 18320 JOUET SUR L'AUBOIS au 6-8 Rue du Plateau de la Bonne Dame à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.

La Société dont l'objet social est la construction de convoyeurs, trémies, broyeurs, cribles, concasseurs et tous accessoires liés à ce domaine d'activité; l'installation de pompes de tous fluides et tous types de motorisation; installation, livraison et pose, maintenance et dépannage de ce matériel ; achats ventes, négoce de toutes pièces, machines et accessoires liées à ces activités, a été constituée pour 99 années à compter du 5 Décembre 2012.

Pour avis

La Gérance

*AL583819836*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

**Société d'Avocat**
**GILBERT MARTIN**
**14, rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

### ANAÏS PLAGE

**au capital de 1.000 euros**
**Siège social : 28 et 30 rue du Petit Mouësse**
**58000 Nevers**
**802 234 187 RCS Nevers**

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 septembre 2017, la modification ci-après à publier :

**Siège social :**

**Ancienne mention :** 17, rue Saint Didier – 58000 Nevers

**Nouvelle mention :** 28 et 30 rue du Petit Mouësse – 58000 Nevers

Pour avis, le gérant.

*AL583819846*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### M.L.K.M.C.

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 6.000 €**
**Siège**
**10 Avenue du Général de Gaulle**
**58000 Nevers**
**792018814 RCS de Nevers**

Par décision du 05 septembre 2017, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 197 400 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

**Ancienne mention :**

Capital social : 6 000 euros

**Nouvelle mention :**

Capital social : 203 400 euros

Aux termes de cette même décision, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 71 529 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

**Ancienne mention :**

Capital social : 203 400 euros

**Nouvelle mention :**

Capital social : 274 929 euros

Aux termes de cette même décision, l'associé unique a également décidé de réduire la durée de la Société pour la ramener à 30 années, soit jusqu'au 25 mars 2043, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

*AL583819840*

## RECTIFICATIF

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL 583719811 parue dans Terres de Bourgogne le 15/09/2017, il fallait lire : **Taxi,transports publics routiers de personnes, activité limitée à un seul véhicule de moins de 10 places conducteur compris affecté au transport public routier de personnes, transports scolaires**

Pour avis

*AL583819839*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

D'une requête présentée au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, par M.Gérard DIOT et Mme Marie BOUCHOUX son épouse demeurant ensemble 1 rue du Champ Mazet, 58120 CHATEAU-CHINON-VILLE ayant pour avocat Maître Olivier LEVOIR, il apparaît qu'ils sollicitent l'homologation, en vertu de l'article 1397 du Code civil, d'un acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI notaire à CHATEAU-CHINON le 28/12/2016 contenant changement de leur régime matrimonial par adoption du régime de la communauté universelle prévue par l'article 1526 du Code Civil.

Pour extrait : Olivier LEVOIR, Avocat.

*AL583819835*

## MODIFICATION DE STATUTS

### SC DES TROIS CANARDS

Suite à l'assemblée générale en date du 8 Septembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société civile des Trois Canards, RCS NEVERS 438 190 910

**Ancien Siège :** 9 rue du Sort à Nevers

**Nouveau Siège :** rue Marguerite de Longuiniere à Chaulgnes

Le changement de gérant :

**Ancien gérant :** Cédric PERRIER – La ferme des prés – 58 500 Camecy

**Nouveau gérant :** Société civile Causerie Saint-Martin, représenté par Oliver Delran – 42 rue des 4 cheminées – Varennes-Vauzelles.

Le représentant légal

*AL583819831*

### CABINET LECANU & ASSOCIES

**SARL au capital de 7 622,45 euros**
**32 avenue Pierre Bérégovoy**
**58000 Nevers**
**RCS Nevers 343056628 (87B188)**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 septembre 2017, il a été décidé de modifier la dénomination sociale à compter du même jour.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

**ARTICLE 3 – DENOMINATION**

La dénomination de la société est : CABINET LECANU & ASSOCIES

Le reste de l'article est inchangé.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis, le représentant légal,

*AL583819833*

### EARL DE PREMOISSON,

**au capital de 300.000 €**
**Ferme de Prémoisson**
**58110 Rouy**
**419 750 260 RCS Nevers**

Aux termes de l'AGE du 11/08/2017 à effet rétroactif au 01/07/2017 le capital initial a été augmenté de 140.000 € et porté à 440.000 € et Come MAURICE sis 12 Rue Gallieni – 77165 Saint Soupplets a été nommé cogérant à compter du 01/07/2017.

Mentions au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

*AL583819843*

### SARL COMPTA SERVICE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 300 000 euros**
**Siège social : 1 Place du Champ de Foire**
**58300 Decize**
**RCS Nevers 320 637 168**

Par décision du 27.07.2017, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du meme jour, sans création d'un etre moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de cloture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste inchangé.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

**Président :** Stéphane DELZAIVE, demeurant 22 rue Combeau 58600 Fourchambault.

**Directeur général :** Philippe CATTEY, demeurant 6 rue Torteron 18150 Cuffy.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Stéphane DELZAIVE, demeurant 22 rue Combeau 58600 Fourchambaultet par Philippe CATTEY demeurant 6 rue Torteron 18150 Cuffy.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de La Société NOREA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société CIFIDES L'AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis.

*AL583819844*

### SMILE'FORMA

**SASU à capital variable**
**au capital de 10€**
**Siège social : 8 rue de bel air,**
**58400 Charité-Sur-Loire**
**807 578 208 RCS de Nevers**

Le 15/09/2017, l'associé unique a décidé de :- transférer le siège social au : 47 bis rue Henri Bouquillard, BP 80 009, 58000 Nevers- changer la dénomination sociale qui devient :SMILE'ONE

Mention au RCS de Nevers.

*AL583819847*

## CESSION

### Cession

Par acte SSP en date du 31/08/2017, enregistré au service des impôts des entreprises de Nevers, le 06/09/2017, dossier no 201718899, référence 2017A01159

M. BIE Jean-Claude et Mme Maryse BIE, demeurant 16 place Notre Dame, 58120 Chateau Chinon,

Ont cédé à

P&Z OPTIQUE, SAS au capital de 5000 euros, ayant son siège social 16 place Notre Dame, 58120 Chateau Chinon, 830 558 086 RCS de Nevers, un fonds de commerce d'optique, lunetterie, acoustique, photos et leurs dérivés, comprenant la clientèle, le droit au bail, le matériel sis 16 place Notre Dame, 58120 Chateau Chinon Ville, moyennant le prix de 116000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/08/2017.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes : MAGS AVOCATS, 76 rue Ney - 69006 Lyon pour la correspondance et 16 place Notre Dame - 58120 Chateau Chinon pour la validité.

Pour avis.

*AL583819845*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### THIERRY VRIN INFORMATIQUE

**Société A Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**au capital de 6.000 euros**
**Siège de liquidation**
**10, rue des Champs Ferrands**
**58000 Nevers**
**521 938 423 RCS NEVERS**

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de ANLEZY**

**Location sur la totalité de la surface:**

45 ha 72 a 62 ca - Champ de la boudiere: B-455 - Champ de la grange: B-630[479] - Grand pre: B-628[478](*) - Gros cret: B-634[481]-639[483] - Le dessiert: B-544[454] - Les rouches: B-474 - Pre du galop: B-476-477

- Pres du pare: B-457-495[458]

**Et, par extension, Cmne de VILLELANGY**:

2 ha 75 a 01 ca - Pre du galop: B-39

**Cmne de MONTARON**

**Location sur partie de la surface:**

1 ha 93 a 40 ca - Les grands champs: ZM-5

**Cmne de MONTREUILLON**

**Location sur la totalité de la surface:**

2 ha 23 a 50 ca - Les bordes: A-253 - Les nasses: G-222 - Les souvis: A-219 - Pre derriere: A-174

**Cmne de VANDENESSE**

**Deux maisons d'habitation avec garage et jardin**

**Biens loués en totalité:**

22 a 19 ca - Domaine du tout: ZI-1(A)[P1]-2(C)[P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 09/10/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL583819851*

**CLOTURE DE LIQUIDATION**

Par décision du 29 juillet 2017, l'associé unique a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus de son mandat au liquidateur, Monsieur Thierry VRIN, dt 10, rue des Champs Ferrands – 58000 Nevers, et prononcé la clôture de liquidation de la société.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, Th. VRIN

*AL583819832*

## AVIS DE CONSTITUTION

### ACTION AMELIORATION RENOVATION HABITATION

Suivant acte SSP du 12/09/2017, constitution de la SAS : ACTION AMELIORATION RENOVATION HABITATION

**Capital social :** 1 000 euros.

**Siège social :** 35 Rue François Mitterrand 58270 SAINT BENIN D'AZY

**Objet :** la menuiserie générale, fabrication et pose neuf et rénovation, agencements et tous travaux liés à l'activité de bâtiments, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Président :** M. Joselito DUFRAIGNE demeurant 35 Rue François Mitterrand 58270 SAINT BENIN D'AZY

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

*AL583819828*

### VJ

Par acte SSP en date du 13 septembre 2017, il a été constitué une SARL dénommée: VJ

**Objet social :** la distribution, l'achat, la vente ou la revente de tous produits, de toutes prestations, de tous services, y compris la négociation et l'intermédiation pour agir au nom et pour le compte d'autrui dans la cadre de ces activités notamment à titre d'agent commercial si la société bénéficie d'un ou plusieurs mandats pour le compte d'autres entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de services.

**Siège social :** 5 square Gambon 58200 Cosne Cours sur Loire

**Capital :** 2 000 euros

**Gérance :** Madame Virginie THIERRIAZ demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200), allée des Vergnes

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

*AL583819834*

### MOTIV INTERIM COSNE

Suivant acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire (58200) du 13 septembre 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée:

**Dénomination sociale :** MOTIV INTERIM COSNE

**Capital social :** 20 000 euros par apports en numéraire

**Siège social :** 43, Rue Maréchal Leclerc à 58200 Cosne Cours sur Loire

**Objet social :** délégation de personnel intérimaire - toute activité de placement telle que définie par les textes en vigueur, toutes prestations de recrutement de personnel, d'évaluation et de sélection de candidats à un poste, et de conseils en emploi et plus généralement, toute activité de prestations de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire - accessoirement, la formation professionnelle de ce personnel et toutes opérations s'y rapportant directement et indirectement

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérant :** M. William LABAUNE demeurant Frecy à 71800 OYE

RCS Nevers.

Pour avis

*AL583819837*

### KLEP'S

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Biches du 8 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** KLEP'S

**Siège social :** Domaine de Candide - Meulot - 58110 Biches.

**Objet social :** La conception, fabrication et distribution de produits et service pour animaux de compagnie

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 10 000 euros

**Gérance :** Blanche CHOURAQUI, demeurant 3, rue du Louvre, 75001 Paris,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

*AL583819838*

**SCP JP JACOB et L PAILLARD**
**Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 8/9/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**- Forme :** Groupement foncier agricole sous la forme de société civile.

**- Dénomination :** GFA CLELIE CHAUVEAU

**- Siège social :** Saint Andelain (Nièvre) Les Cassiers, 11 rue du Coin Chardon.

**- Objet :** La propriété et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

**- Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**- Apport en numéraire :** la somme de 1.000 Euros.

**- Capital social :** 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 100.

**- Gérance :** sont nommés comme premiers gérants : Mr CHAUVEAU Benoit et Mme BRIAND Emmanuelle, son épouse, demeurant à SAINT ANDELAIN (Nièvre) «Les Cassiers».

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers

Pour avis.

Me JACOB, Notaire.

*AL583819842*

## YONNE

## AVIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### PREFET DE L'YONNE

**Mesures d'urgence en cas de pic de pollution atmosphérique**

Par arrêté préfectoral n° PREF-CAB-SIDPC 2017-0505 du 17 août 2017, le Préfet de l'Yonne a fait évoluer les procédures d'urgence déclenchées lors de pic de pollution de l'air.

Les mesures d'urgence ont pour but d'une part de préserver la santé de la population, notamment des personnes les plus sensibles, et d'autre part de réduire les émissions locales de polluants atmosphériques en situation de pic.

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr - Rubrique Climat Air Energie

*AL893820055*

legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

## NOMINATION

### AIFB

**SAS au capital de 500000 €**
**Siège social :**
**3 rue de l'Auge, 89000 Perrigny**
**343 447 777 RCS d'Auxerre**

L'AGO du 30/06/2017 a nommé à compter du même jour en qualité de

- Commissaire Aux Comptes Titulaire : 2CARA, SARL au capital de 1600000 euros, ayant son siège social 2 Avenue Jean Monnet, 26000 Valence, 479 959 827 RCS de Romans-sur-Isère, en remplacement de AC2R

Modification du RCS d'Auxerre

*AL893820075*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### PHARMACIE LEBRETON-GUIGNARD

**AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 septembre 2017 de la société Pharmacie Lebreton-Guignard Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Pharmaciens d'officine au capital de 880.000 euros dont le siège social se situe 2 Place Ravel à Saint Florentin (89600) immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 509.128.146 a décidé de transférer le siège social du 2 Place Ravel, 89600 Saint Florentin au 4 Allée Gérard Magne 89600 Saint Florentin, à compter du 1er Octobre 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

*AL893820053*

### APPS HORIZON

**EURL au capital de 1 000 Euros**
**Siège social : 18 chemin des acacias**
**89140 Michery**
**824 789 283 RCS Sens**

Aux termes du PV du 31 août 2017, AGE a décidé de transférer le siège social au 91 bd voltaire 75011 Paris, à compter du 31 août 2017. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Sens et au RCS de Paris.

*AL893820061*

### SCI MANELLE INVEST

L'AGE du 1.9.17 des associés de la SCI MANELLE INVEST au capital de 500 € ayant son siège social à Perrigny (89) 9, rue du Bas de Bréandes, 805 305 349 RCS Auxerre (annonce légale dans la Liberté de l'Yonne du 17.10.2014 - BODACC A n°20140212 du 04/11/2014, annonce n°1132), a décidé de transférer le siège social de la société à compter du même jour. **Anciennes mentions publiées :**

Siège social : Perrigny (89) 9, rue du Bas de Bréandes

**Nouvelles mentions :**

Siège social : Montpellier (34) 1095, rue Henri Becquerel. La société sera désormais immatriculée au RCS de Montpellier.

*AL893820069*

### SAS DE TRANSPORT ROUTAGE EXPRESS

Le 1.9.2017 l'associé unique de la SAS de TRANSPORT ROUTAGE EXPRESS – TRE, capital 14.000 €, siège social à PERRIGNY (89) 9, rue du Bas des Bréandes, 790 264 766 RCS Auxerrre a décidé de transférer son siège social avec effet au 1.9.2017. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Siège social : Perrigny (89) 9, rue du Bas des Bréandes. NOUVELLES MENTIONS : Siège social : Montpellier (34) 1095, rue Henri Becquerel. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Montpellier .

*AL893820071*

## MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**Saint-Georges-sur-Baulche**
**B.P.173**
**89003 Auxerre Cedex**

### MT PIZZA

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 8 000 euros**
**réduit à 6 400 euros**
**Siège social : 27 avenue du Général Leclerc**
**89140 Pont Sur Yonne**
**RCS Sens 788 590 909**

**Avis de réduction du capital**

Par décision de la gérance du 6 juillet 2017, le capital social a été réduit de 8 000 euros à 6 400 euros par rachat et annulation de 1600 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Capital Social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à six mille quatre cents euros (6 400 euros).

Pour avis

La Gérance

*AL893820076*

## AVIS D'ATTRIBUTION

### CORYDALIS

Par acte SSP du 12/09/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** Corydalis

**Capital social :** 7 000 €, divisé en 700 parts de numéraire libérées.

**Siège social :** 25 le Tremblay 89520 Fontenoy

**Objet :** la fourniture de services de conseil en environnement.

**Durée :** 99 ans.

**Gérant :** M. Sébastien DUROT , demeurant 25 le Tremblay 89520 FONTENOY

**Immatriculation :** RCS de Auxerre

*AL893819960*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE D'YROUERRE

**Avis de mise à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit des grandes vallées de la parcelle ZN 25.**

Par arrêté en date du 25 juillet 2017, le Maire de la commune d'Yrouerre informe qu'une enquête publique est ouverte du 19 septembre au 5 octobre 2017, relative au projet d'aliénation du chemin rural dit des grandes vallées de la parcelle ZN 25. Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie, consultable dès le 19 septembre, ainsi que les jours et heures d'ouverture habituels, jusqu'au 5 octobre 2017, pour que le public puisse en prendre connaissance et formuler, le cas échéant, ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les personnes ne pouvant pas se déplacer pourront adresser un courrier à M. Michel Breuillé, qui a été désigné commissaire enquêteur, à la mairie d'Yrouerre (89 700). IL se tiendra à la disposition du public en mairie le mardi 19 septembre de 14h à 16h et le jeudi 5 octobre de 9h à 11h.

*AL893819871*

## RECTIFICATIF

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 01/09/2017 concernant la société INSPIDECO, il fallait lire : L'AGE du 23/08/2017.

*AL893820049*

### ESC@INFORMATIQUE

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 15/09/2017 concernant la société ESCCapital :100 €

*AL893820054*

Dans l'annonce N° 893619981 parue le 08/09/2017 concernant la SAS MENUISERIE 3JF il convenait de lire : **RCS SENS**

*AL893820077*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Laure BERTHELIN, Notaire Associé, Membre de la SCP « Julien MILLARD et Laure BERTHELIN «, à Saint Florentin (Yonne), 26, rue Dilo, le 11 septembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M Pascal René PONSARD Retraité, et Mme Josiane Nadine Marie-Louise CODRON, Intérimaire, son épouse, demeurant ensemble à Vergigny(89600) 35 rue Bernard Liège.

M. est né à Hirson (02500) le 7 janvier 1957,

Mme est née à Lille (59000) le 16 novembre 1958.

Mariés à la mairie de Cheu (89600) le 13 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

*AL893820078*

## MODIFICATION DE STATUTS

### SAS PICKUP TRUCKS

Le 11.9.2017, l'associé unique de la SAS PICKUP TRUCKS au capital de 1.000 €, siège social à AUXERRE (89) 1, allée des Frères Lumière, 803 394 063 RCS AUXERRE, a constaté la démission de son Président, a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président et a transférer le siège social

**ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES :** Président : M. H. PARMENTIER - 1, allée des Frères Lumière 89000 AUXERRE ; Siège social : AUXERRE (89) 1, allée des frères Lumière - **NOUVELLES MENTIONS :** Président : M. A. DUJON 3, rue de Sevry 89550 HERY ; Siège social : SAINT FLORENTIN (89) Route de Genève.

*AL893820042*

### SO CONSULTING

**SASU au capital de 1.000 €**
**Siège social : 2 ruelle du patis**
**89800 Chichée**
**802 501 387 RCS d'Auxerre**

Le 11/09/2017, l'AGE a décidé de modifier l'objet social comme suit : Le conseil en gestion de patrimoine, Le conseil pour la gestion des affaires, Le conseil en investissement financier, Le démarchage bancaire et financier, Le courtage d'assurances, Les transactions sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds, effets ou valeurs. Modification au RCS d'Auxerre.

*AL893820047*

### LB CONCEPTION

**SARL à capital variable de 7,00 euros**
**6 route de LYON**
**89460 Cravant**
**437618788 R.C.S. Auxerre**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/08/2017 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 14/09/2017.

**Nouvel objet social :** Extension de l'objet social à l'activité de Maitrise d'oeuvre.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

*AL893820057*

### TRANS - TER

**SAS au capital de 39.000 €**
**Siège : 2 B Avenue de la Gare**
**89420 St André en terre Plaine**
**453343170 RCS de Auxerre**

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 11 septembre 2017, la mention soumise à publication est la suivante :

**ADMINISTRATION**

**Ancienne mention :** Président : Monsieur André DUPAQUIER demeurant à Cussy Les Forges (89) – 2, impasse de la terre plaine

**Nouvelle mention :** Président : Monsieur Adrien DUPAQUIER demeurant à St André en terre Plaine (89) – 2, avenue de la gare.

**Directeur Général :** Monsieur André DUPAQUIER demeurant à Cussy Les Forges (89) – 2, impasse de la terre plaine

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Ancienne mention :** NEANT

**Nouvelle mention :** Commissaire aux Comptes titulaire : CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, AUDITEURS ET CONSEILS – 7, Rue Marguerite Yourcenar – 21000 Dijon, SIREN 343 723 342 RCS Dijon.

Mention sera faite au RCS de Auxerre.

Pour avis.

*AL893820060*

### SCI GAMBETTA

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 762,25 euros**
**3 Les Collins**
**89330 Saint Loup d'Ordon**
**342 960 846 RCS Sens**

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE GÉRANT**

Le 14 septembre 2017, suivant acte reçu par Maître Emmanuel de TORQUAT, notaire à SULLY SUR LOIRE (45600), 1 chemin de la Levée, les associés de la société ont décidé :

- de nommer gérant, Mademoiselle Valérie JARRET, demeurant à SAINT LOUP D'ORDON (89330), 3 Les Collins, en remplacement de Monsieur Gérard JARRET et de Madame Jeanine JARRET née COEUR, demeurant ensemble à SULLY SUR LOIRE (45600), 12 rue des Epinettes, démissionnaires, à compter du 14 septembre 2017.

- et de transférer le siège social à SAINT LOUP D'ORDON (89330), 3 Les Collins, à compter du 14 septembre 2017.

**Objet social :** la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation directe ou par bail, location ou autrement, des immeubles acquis par la société, bâtis ou non bâtis, et dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

En conséquence la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis.

*AL893820067*

### EURL NBAUTO MIGENNES

**SARL Unipersonnelle**
**au capital de 100,00 Euros**
**18 rue Paul Gauguin,**
**89400 Migennes**
**825016330 R.C.S. Sens**

Par décision du Gérant en date du 16/08/2017 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 16082017 Nouvel objet social : Achat-vente de tout type de véhicules à moteur Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

*AL893820068*

## VENTE

### ROPARS CHRISTIAN ET PIERRE

Suivant acte sous seing privé en date à BLENEAU du 30 août 2017, enregistré au SPFE d'AUXERRE 1, le 4 septembre 2017, Dossier 2017 17914, référence 2017 A 00014

Monsieur Pierre GUILBERT Demeurant 1, rue d'Hocquincourt 89220 BLENEAU

a vendu à

La Société ROPARS CHRISTIAN ET PIERRE

Société en Nom Collectif au capital de 16 376.99 euros,dont le siège social est 3, avenue Michel de Toro 89170 SAINT FARGEAU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 327 377 503 RCS AUXERRE

Une autorisation de stationnement de taxi n°2 délivrée par arrêté municipal de la commune de BLENEAU en date du 2 Décembre 1994.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er juillet 2017.

La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 6 000 euros.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos – 89000 AUXERRE, pour la correspondance.

Pour insertion

*AL893820052*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### 5 C

Le 05.08.2017, l'AGO de la société 5 C, société à responsabilité limitée au capital de 385.750 euros, siège social à Migennes (Yonne) 133, avenue Jean Jaurès, 441 843 224 RCS SENS a constaté la démission du gérant nommé à compter de ce jour

**ANCIENNE MENTION PUBLIEE :** Gérant : M. Charles-Edgar CRENEAU 133, avenue Jean Jaurès 89400 MIGENNES

**NOUVELLE MENTION :** Gérant : M. Guillaume CRENEAU 133, avenue Jean Jaurès 8940 MIGENNES.

*AL893820050*

### LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce d'alimentation générale avec station-service sis et exploité ANCY LE FRANC (89160) 12 rue du Château, confiée par acte sous seing privé par la société DISTRIBUTION CASINO France, société par actions simplifiée au capital de 106 801 329 euros, siège social ST-ETIENNE (42000) 1 cours Antoine GUICHARD, RCS 428 268 023 ST-ETIENNE, à la société NDM, représentée par Mme Nathalie MASSON - Gérante, société à responsabilité limitée au capital de 25 000 euros, siège social CHAOURCE (10210) – 1 rue du Moulin de l'ARMANCE, RCS 499 353 183 TROYES, a pris fin le 10 août 2017 d'un commun accord suite acte sous seing privé à la même date.

*AL893820051*

### MRBM

**SARL au capital de 80 000 E**
**21 rue de l'Europe**
**89100 Maillot**
**810 997 973 RCS Sens**

Suivant l'AGE en date du 01/07/2017, il a été pris acte de la nomination de Madame Maria Cristina VIEIRA GONCALVES demeurant professionnellement à Maillot (89100), 21 rue de l'Europe, née le 5 avril 1977 à POVOA DE LANHOSO (Portugal) à compter de ce jour et pour une durée illimitée. De sorte que la gérance est désormais assurée par Monsieur Daniel LANGLOIS et Madame Maria Cristina VIEIRA GONCALVES. La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS DE Sens. Pour avis. La cogérance.

*AL893820064*

### LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ancy le Franc du 10 août 2017 et à Saint-Etienne du 15 septembre 2017, la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 106 801 329 euros dont le siège social est à Saint-Etienne (42000) - 1 cours Antoine Guichard, RCS 428 268 023 Saint-Etienne a donné en location-gérance à la société SAS MILPAT, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 500 euros, dont le siège social est à Cheslay (10210) - 23 rue Orme Grappin, RCS 814 524 918 Troyes, un fonds de commerce d'alimentation générale comprenant les éléments corporels et incorporels sis et exploité à Ancy le Franc (89160) - 12 rue du Château, pour une période d'un an à compter du 10 août 2017 pour se terminer le 9 août 2018, renouvelable par tacite reconduction pour une (1) période successive et consécutive d'un an.

*AL893820074*

## NON DISSOLUTION

### EPIQUARRE

**Société à Responsabilité à Limitée**
**au capital de 1 000 €**
**Siège Social : 13, place de l'Église**
**89630 Quarré les Tombes**
**RCS AUXERRE 815 345 905**

L'assemblée générale tenant séance le 30 juin 2017 dans le cadre de l'article L223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, le Gérant.

*AL893820048*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### ETA YONNE D'OR

**SNC au capital de 6.760 €**
**Siège : 33 rue du Faubourg**
**89440 Joux La Ville**
**752070771 RCS de Auxerre**

**Dissolution et nomination du liquidateur**

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2017, la collectivité des associés de la SNC «ETA Yonne d'Or» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2017, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Emmanuel Noirot, demeurant à Pothières (Côte d'Or), Ferme de Bellevue, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation, doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, 33 rue du Faubourg, 89440 Joux la Ville. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

*AL893820065*

## AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

### SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**LEZINNES** - terre et bois - fonds occupé en partie

19 ha 75 a 29 ca - L eurcee: ZC-102[39]-106[40] - Le fond de la route de noy: F-761 - Les herbus: AN-14-15 - Les mongeilles: AC-507[286] - Les piliers: ZD-14[7](A)-14[7](B)-14[7](C)

**SAINT-MARTIN-SUR-ARMANCON** - terre et bois

5 ha 61 a 90 ca - Croque pie: ZI-38 - Derriere la ville: ZK-28(*) - Les catees: ZK-70(*) - Les vignottes: ZE-84 - Sur d un chien: ZD-56(A)-56(B) - Sur la manche: ZI-42(A)-42(B)-42(C)-42(D) - Sur le petit gue: ZK-55(A)-55(B)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 9 octobre 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL893820079*

## AVIS DE CONSTITUTION

### VICA ACCESS

**Société à responsabilité limitée**
**à associé unique au capital de 4.000 €**
**Siège**
**3 rue Marius Pinon**
**89340 Champigny**
**801810060 RCS de Sens**

**AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DES LIQUIDATEURS**

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2017. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : M. Damien COLE demeurant 3 rue Marius Pinon-89340 CHAMPIGNY. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 3 rue Marius Pinon-89340 CHAMPIGNY. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, le liquidateur.

*AL893820066*

### SCI LA CHENEVIERE

**Société civile immobilière**
**au capital de 152,45 euros**
**Siège social : Buisson,**
**89440 Angely**
**389 832 569 RCS Auxerre**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 août 2017, enregistré au Service des Impôts et des Entreprises d'Auxerre, le 30 août 2017, Bordereau n° 2017/540, Case n° 2, Extrait 1488, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, amiable, à compter du même jour, conformément aux dispositions statutaires et des articles 1844-7 et 1844-8 du Code Civil.

Madame Wanda LAURENT, demeurant à Mulhouse (68100), 42 rue Jean Mieg, épouse de Monsieur Gilles PONTANEL, a été nommée en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de la société.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social sis Buisson, 89440 Angely. C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

*AL893820073*

## AVIS DE CONSTITUTION

### LA CAVE SAINT EUSEBE

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

**Forme :** Société Par Actions Simplifiées

**Dénomination :** La Cave Saint Eusèbe

**Siège social :** 7 Rue René Schaeffer – 89000 AUXERRE

**Objet :** l'exploitation de tous commerces restaurant, bar et produits accessoires.

**Durée :** 99 années

**Capital :** 100 euros

**Apports en numéraire :** 100 euros

**Présidence :** Mme Annie, Patricia Gomez demeurant 3, Rue de Flandre – 89000 AUXERRE

**Cessions de parts**

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

*AL893819997*

### MICKA ET FILLES

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/09/2017 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :** MICKA ET FILLES

**Siège social :** 20 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Capital :** 100 €

**Objet social :** Acquisition , exploitation sous toutes ses formes de tous immeubles , et terrains .

**Gérant :** Monsieur Michael BEUNET, 20 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses

**Cogérant :** Madame Aurore BEUNET, 20 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses

**Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculationau R.C.S.

**Gérance :** MME CAULT épouse SANDOVAL Line, demeurant 6 Allée Paul Langevin 77420 Champs sur Marne

La société sera immatriculée au R.C.S d'Auxerre.

*AL893820062*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 août 2017 à Véron, il a été constitué une société civile immobilière.

**Dénomination sociale** : SCI DE L'AVENIR

**Forme sociale :** Société civile immobilière

**Objet social :** L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement) de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

**Capital social :** 400 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Siège social** : Route de Passy-89510 Véron Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**Gérance** : Monsieur Sofiane NAGLA demeurant Route de Passy-89510 Véron

**Cessions de parts** : Toutes cessions aux tiers non associés sont soumises à décision des associés prise à la majorité simple.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, la Gérance.

*AL893820072*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny**
**41000 Blois**

### PHARMACIE DES ODEBERT

**SELARLU au capital de 50 000 euros**
**Siège social**
**5 rue des Odebert 89200 Avallon**
**RCS Auxerre**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ROMORANTIN du 13/09/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** SELARL

**Dénomination sociale :** PHARMACIE DES ODEBERT

**Siège social :** 5 rue des Odebert, 89200 AVALLON

**Objet social :** l'exercice de la profession de pharmacien d'officine, la vente de produits de parapharmacie, le commerce et la location de tous appareils médicaux, l'orthopédie, l'homéopathie, l'audioprothèse, l'optique, le commerce de tous produits vétérinaires, la fabrication et le commerce de cosmétiques.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 50 000 €

**Gérance :** Christelle DECHELLE-PAUTRAT 7 rue des Javelles 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY,

Immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL893820056*

### EURL PRODJ PEINTURE INDUSTRIELLE

Par acte SSP du 08/09/2017, il a été constitué une EURL dénommée : EURL PRODJ PEINTURE INDUSTRIELLE

**Siège social :** 12 rue de la Grenouillère, Champvallon, 89710 Montholon

**Capital :** 3.000€

**Objet :** traitement et revêtement des métaux

**Gérance :** M. Julien DUQUESNE, 12 rue de la Grenouillère, Champvallon, 89710 Montholon

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

*AL893820059*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/09/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** EVAZION

**Forme :** SARL

**Capital :** 3.000,00 Euros

**Siège social :** 6 Place du Général de Gaulle-89200 Avallon

**Objet :** achat,vente d'objets décoratifs pour la maison ainsi que tout matériel,meuble,équipement pour l'aménagement de l'habitat et du jardin

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculationau R.C.S.

**Gérance :** MME CAULT épouse SANDOVAL Line, demeurant 6 Allée Paul Langevin 77420 Champs sur Marne

La société sera immatriculée au R.C.S d'Auxerre.

*AL893820062*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 août 2017 à Véron, il a été constitué une société civile immobilière.

**Dénomination sociale** : SCI DE L'AVENIR

**Forme sociale :** Société civile immobilière

**Objet social :** L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement) de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

**Capital social :** 400 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Siège social** : Route de Passy-89510 Véron Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**Gérance** : Monsieur Sofiane NAGLA demeurant Route de Passy-89510 Véron

**Cessions de parts** : Toutes cessions aux tiers non associés sont soumises à décision des associés prise à la majorité simple.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, la Gérance.

*AL893820072*

**ÉDUCATION** Depuis vingt ans, le psychiatre Serge Tisseron nous alerte sur les usages des écrans auprès des enfants. Il nous explique comment procéder.

# Pas d'écran pour les enfants ?

**■ Pourquoi doit-on se questionner sur l'usage des écrans chez les enfants ?**

L'écran en lui-même (tablette, ordinateur, smartphone...) n'est pas toxique. Tout dépend de son usage en fonction de l'âge de l'enfant. N'oublions pas que l'enfant est un adulte en devenir. Il faut donc lui apprendre à s'autoréguler, à la fois en quantité et en qualité. C'est le but des balises 3-6-9-12, pour 3 ans, 6 ans, 9 ans, 12 ans. Entre 0 et 3 ans, on limite au maximum l'écran. Bébé doit apprendre une foultitude de choses alors qu'il n'est éveillé que quelques heures par jour. Donc s'il passe ces moments précieux devant un écran... c'est du temps perdu. La seule chose qui compte pour ce petit être, c'est sa relation à l'autre. Si le parent regarde *Petit Ours Brun* avec son bébé dans ses bras, l'important c'est le câlin, pas la télé.



DR

Selon l'âge de leur enfant, les parents doivent veiller au bon usage des écrans.

**■ Ces technologies développent-elles de nouvelles compétences chez les jeunes ?**

Chez le jeune enfant, non ! Tous les outils numériques auxquels il aura affaire dans sa vie n'auront plus rien à voir avec ceux d'aujourd'hui ! Les parents s'émerveillent de la capacité des petits à manipuler un smartphone, mais ceux qui ont conçu ces outils ont justement pensé leur ergonomie dans ce sens : on frotte, on tapote, on caresse. Dans son processus de développement, l'enfant a besoin de toucher, mais également d'apprécier le poids des objets, leur consistance, et puis aussi de flairer, mordre, bouger !

**■ Les adultes sont-ils bien armés face aux écrans pour guider leurs enfants ?**

Ils ont besoin d'aide. Les outils numériques se multiplient (streaming, podcast, Facebook, etc.) et surtout, beaucoup d'adultes sont dans une précarité affective et/ou économique. Les écrans leur offrent moult occasions de penser à autre chose. Les enfants en sont les premières victimes collatérales. Les parents ne laissent pas la télé allumée toute la journée pour les bambins mais pour eux. L'urgence est de créer des occasions de lien social sans écran.

**■ Vous dites aussi que les écrans peuvent être des outils formidables...**

Bien utilisés, les écrans sont formidables pour connaître le monde et se sociabiliser. Il y a des contenus créatifs passionnants pour les enfants. Beaucoup sont gratuits, en accès libre. Mais ils sont souvent ignorés des parents car ils ne bénéficient pas des campagnes publicitaires qui accompagnent les produits payants. En résumé, on peut dire qu'à un âge correspond un usage. Avant 3 ans, on évite les écrans. De 3 à 6 ans, il faut limiter les écrans, ne pas les utiliser pour calmer l'enfant. Il est également nécessaire de partager, parler du contenu en famille. De 6 à 9 ans : les écrans restent dans le salon. Il est conseillé de faire découvrir des applications créatives et d'expliquer les règles d'internet (droit à l'image, intimité...). De 9 à 12 ans : l'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde. On définit l'âge à partir duquel il aura un mobile. Il va sur internet seul ou accompagné selon le choix des parents. Après 12 ans : la nuit, couper le wifi et éteindre les mobiles, parler ensemble des dérives.

*Détail sur www.sergetisseron.com et www.3-6-9-12.org*

**PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE BATY**

## A LIRE ET À UTILISER

**Pour ce qui est des livres : *3-6-9-12, apprivoiser les écrans et grandir*, Erès, 2013 ; *Les secrets de famille*, Puf, 2011 ; *Faut-il interdire les écrans aux enfants ?* (avec Bernard Stiegler), Mordicus, 2009. À consulter et utiliser aussi : Stop movie pour faire du cinéma image par image ; Scratch, logiciel de programmation à partir de huit ans. Conseils et avis sur les jeux vidéo : www. PedaGoJeux.fr (site de l'Unaf) ; avis sur les applications mobiles pour enfants : super-julie.fr (blog).**

## coin cuisine

# Wok d'épinards aux œufs mollets (4 personnes)

### Ingrédients

- 800 g de pousses d'épinards frais ;
- 100 g de noisettes entières ;
- 20 g de beurre ;
- 4 œufs ;
- 1 pincée de sel.

### Préparation

Mettre à chauffer une casserole d'eau.
À ébullition, y plonger délicatement les œufs et les laisser cuire 6 min. Les rafraîchir sous l'eau froide dès la fin de cuisson.
Pour les écaler sans les percer : les rouler délicatement sur le plan de travail pour fendiller la coquille.
Les écaler sous un filet d'eau pour éliminer au fur et à mesure les petits éclats de coquille. Réserver.
Écraser grossièrement les noisettes dans un mortier avec un pilon puis les faire torréfier (griller) rapidement à la poêle sans matière grasse (cela renforce leur goût). Réserver.
Laver les épinards puis les égoutter (renouveler l'opération si besoin).
Dans un grand wok mettre le beurre à fondre. Ajouter les épinards au fur et à mesure et les faire « tomber » (cuire) environ 5 minutes en remuant de temps en temps. Saler légèrement. Les parsemer de noisettes concassées. Servir ensemble ou séparément les épinards et les œufs mollets.



INTERFEL

## vient de paraître

# Le vieillissement et ses défis

**« Économie du vieillissement » est un ouvrage de Grégory Ponthière publié aux éditions La Découverte.**




**10 euros**

Le vieillissement démographique est souvent présenté comme un frein à l'expansion économique des nations. Mais est-il vraiment un obstacle à la croissance ? Par quels canaux influence-t-il l'activité économique ? Comment l'État providence pourrait-il s'adapter au vieillissement et aux défis posés par la dépendance des personnes âgées ? L'ouvrage présente les outils utilisés par l'analyse économique pour étudier le vieillissement et ses multiples intercations avec l'activité économique. S'il peut ralentir la croissance en réduisant le ratio des actifs sur les inactifs, plusieurs mécanismes d'ajustement portant sur l'épargne, l'éducation et la durée de la carrière peuvent compenser cet effet. Il pose aussi la question de la prise en compte de la durée de vie dans la mesure de performance économique des nations. L'auteur, professeur dans plusieurs écoles et universités, s'interroge aussi sur les grands défis du vieillissement, qu'il s'agisse de la redistribution ou de la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

**VALÉRIE GODEMENT**

*www.editionsladecouverte.com*

**SANTÉ** En France, trois vaccins sont d'ores et déjà obligatoires pour les jeunes enfants. L'an prochain, huit supplémentaires vont aussi le devenir.

# Onze vaccins obligatoires en 2018


DR
À partir de 2018, onze vaccins seront obligatoires pour les jeunes enfants.

Alors que la question de la vaccination des jeunes enfants continue à opposer les parents qui sont contre et ceux qui sont pour, la ministre de la Santé vient d'annoncer que la liste des vaccins obligatoires va s'allonger en 2018. Actuellement les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires. Ils vont être rejoints par ceux contre l'*haemophilius influenzae* B (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites), la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C (bactérie provoquant des méningites). Les autorités françaises ont constaté que l'Hexagone a des taux de couverture vaccinale meilleurs que les autres pays pour les vaccins obligatoires, mais ils sont en revanche très insuffisants pour la plupart des vaccins recommandés.

La vaccination permet de combattre et d'éliminer des maladies infectieuses potentiellement mortelles. On estime que plus de 2 à 3 millions de décès par an dans le monde sont évités grâce à elle. Alors qu'on espérait pouvoir éliminer la rougeole en France (moins de 50 cas déclarés par an en 2006 et 2007), une résurgence importante de la maladie a été observée entre 2008 et 2014, avec plus de 23 300 cas de rougeole déclarés (dont près de 15 000 cas pour la seule année 2011). Près de 1 500 cas ont présenté des complications pulmonaires ayant justifié l'hospitalisation, 34 une complication neurologique et 10 personnes sont décédées. Par ailleurs, les couvertures vaccinales contre l'hépatite B sont insuffisantes dans l'Hexagone : 40 % chez l'adolescent, 60 % chez l'adulte. On estime que plus de 2 000 cas d'hépatite B sont survenus en France entre 2006 et 2013 chez des sujets non vaccinés. Outre les atteintes aiguës parfois mortelles (14 hépatites fulminantes entre 2013 et 2016 parmi les 408 survenues chez des succès non vaccinés), ces infections peuvent exposer à des formes chroniques sévères (cirrhose, cancer du foie).

## État des lieux

Les infections invasives à méningocoques C peuvent provoquer de graves séquelles (notamment un retard mental) et sont parfois mortelles. Entre 2011 et 2015, 255 cas ont été déclarés chez des sujets âgés de 1 à 24 ans. Parmi eux, 25 sont décédés. Ces cas et ces décès auraient pu être évités par la vaccination.

En principe, l'extension à 11 vaccins obligatoires représente 10 injections pour les enfants, étalées sur deux ans. Au moins 70 % des enfants connaissent déjà ces 10 injections sur deux ans et 80 % plus de 8 injections. Tous les vaccins obligatoires devraient être pris en charge à 100 % : 65 % de leur prix est remboursé par l'Assurance maladie, 35 % par les assurances complémentaires qui offrent un « contrat responsable ». Par ailleurs, il existe différents circuits adaptés, notamment les centres de vaccination qui proposent des prises en charge totalement gratuites. Que risquent les parents refusant de vacciner leur enfant ? Le code de la santé publique est clair sur ce point : « *Le refus de se soumettre ou de soumettre ceux sur lesquels on exerce l'autorité parentale ou dont on assure la tutelle aux obligations de vaccination ou la volonté d'en entraver l'exécution est puni de six mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.* » Le ministère de la Santé a toutefois affirmé ne pas vouloir être répressif, mais plutôt privilégier la pédagogie.

Un rendez-vous annuel sera instauré pour faire l'état des lieux de la vaccination en France : progression de la couverture vaccinale, épidémiologie des maladies concernées, pharmacovigilance, nécessité de faire évoluer la liste des vaccins obligatoires…

**VALÉRIE GODEMENT**

### EN EUROPE

**En Europe, il n'y a aucune obligation vaccinale dans 15 pays : Autriche, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Islande, Irlande, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Royaume-Uni. Dans tous ces pays, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la polio, la coqueluche, les infections à *Haemophilus Influenzae* de type B, la rougeole, la rubéole et les oreillons sont recommandés pour tous.**
**Il existe au moins une vaccination obligatoire dans les 12 autres pays. La Lettonie a le plus grand nombre de vaccinations obligatoires pour tous (12 incluant HPV pour les filles), la Belgique a une seule vaccination obligatoire.**

## coin cuisine

# Tarte aux poires pochées (6 à 8 personnes)

### Ingrédients

- 300 g de pâte feuilletée
- 3 belles poires mûres, mais fermes
- Le jus et le zeste d'un citron non traité
- 1/2 litre de Rasteau rouge
- 1/2 litre de Rasteau doré
- 250 g de sucre en poudre
- 1 ruban de zeste d'orange non traitée
- 1 morceau de bâton de cannelle
- 2 clous de girofle
- 1 petit morceau de gingembre
- 3 œufs
- 1 cuillerée à café de maïzena
- 20 cl de crème fraîche


CEDUS

### Préparation

Préparer deux sirops : dans une casserole, mettre le Rasteau rouge, 75 g de sucre, le zeste d'orange, la cannelle et les clous de girofle. Dans une autre casserole, mettre le Rasteau doré, 75 g de sucre, le zeste de citron et le gingembre. Porter les 2 casseroles sur le feu et maintenir à tout petit frémissement pendant une dizaine de minutes jusqu'à obtention d'une consistance sirupeuse. Pendant ce temps, peler les poires, puis les couper en deux en éliminant les parties dures du centre et les pépins. Les citronner aussitôt pour les empêcher de noircir. Faire pocher 3 demi-poires dans chaque casserole sur feu très doux pendant environ 10 minutes. Retirer du feu et laisser infuser les poires dans les sirops pendant au moins 1 heure. Au bout de ce temps, retirer les poires en les égouttant. Réserver. Dans une terrine, battre les œufs avec le reste de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporer la maïzena et la crème fraîche. Réserver. Abaisser la pâte au rouleau sur environ 3 mm d'épaisseur. Enfoncer une tourtière recouverte de papier cuisson. Replier le pourtour en cordon et piquer le fond avec les dents d'une fourchette. Préchauffer le four (thermostat 6-7- 200 °C). Par-dessus, étaler la crème en couche régulière. Couper les demi-poires en éventail en laissant les tranches attachées par leur partie haute. Les disposer harmonieusement sur la crème en alternant les couleurs. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 25 à 30 minutes. Servir tiède ou froid après avoir démoulé la tarte sur un plat de service.

## vient de paraître

# Primo Levi

**« Primo Levi » est un roman graphique de Matteo Mastragostino et Alessandro Ranghiasci publié aux éditions Steinkis.**



**16 euros**

Le livre qui s'adresse à la jeunesse commence ainsi : « *Vous savez, les enfants, quand j'avais votre âge, j'aimais beaucoup les chiffres… Mais je ne pouvais pas imaginer que j'allais en porter six sur le bras pendant toute ma vie.* » Quelques mois avant sa mort, Primo Levi, homme de science et écrivain italien, rencontre les élèves d'une école primaire de Turin, celle-là même qu'il a fréquentée enfant. Comme il l'a fait sa vie durant, il témoigne auprès d'eux de ce qu'il a vécu. Avec une douce fermeté, il leur parle de l'Holocauste, leur raconte comment il a réussi à survivre à l'enfer d'Auschwitz. Question après question, les élèves ouvrent les yeux sur cette terrible page de l'histoire du XX^e^ siècle. Trente ans après la mort de Primo Levi, les auteurs rendent, à travers leur premier roman graphique, un touchant hommage à ce témoin essentiel et infatigable de l'une des périodes les plus noires de l'humanité. **V. G.**

*www.steinkis-groupe.com*

Alors que la Provence est la quatrième région productrice de blé dur en France, les producteurs se tournent de plus en plus vers la lavande, bien plus rentable. Un phénomène accéléré depuis la réforme de la PAC.

# Du blé à la lavande

Dans ce coin pastoral de Provence, l'horizon vacille de rangées d'oliviers, de tapis de lavandin et de blés or balayés par le vent. Nous sommes sur le plateau de Valensole, grenier perché des Alpes de Haute Provence où se succèdent distilleries et enseignes de vente directe de lavandin, champs de tournesols et de blé dur. Mais un peu plus chaque année, les parcelles dorées cèdent peu à peu la place au bleu, les producteurs céréaliers allant vers « l'or bleu », bien plus rentable.


P. GARAUDE
Le couple Angelvin reconnaît que le lavandin rapporte trois fois plus que le blé.

## LE LAVANDIN RAPPORTE TROIS FOIS PLUS

À Valensole, la famille Angelvin est depuis quatre générations en double culture céréales et plantes aromatiques. La part du blé va en diminuant, de 130 hectares en 2007 à 100 aujourd'hui. Et les parcelles de lavande sont-elles, passées de 70 à 100 hectares et « *nous allons encore en planter* », avoue Rémi. Dans l'arrière-boutique où l'on prépare les sachets de lavande, sa mère et son épouse aident à la préparation des sachets de lavandin. Et sa mère ne mâche pas ses mots: « *Pourquoi continuer à faire du blé aujourd'hui ? C'est devenu mal payé et ça ne rapporte plus alors que le lavandin rapporte trois fois plus !* » « *En marge brute, le lavandin rapporte le triple du blé* » acquiesce Rémi. « *Si on est payé 250 euros la tonne de blé dur, nous pouvons être contents !* » La coopérative locale, qui a reçu 60 000 tonnes de blé en 2008, a vu son tonnage chuter de moitié en dix ans. « *Maintenant que le prix du blé dépend des cours du marché et que les aides de la PAC ont été revues, on ne s'en sort plus. Il faudrait que le blé soit à 300 euros la tonne au minimum* », poursuit Rémi. « *Avec le lavandin, je produis un kilo d'huile essentielle par hectare, je la vends 20 euros le kilo, ce qui me revient à 20 000 euros la tonne.* » À l'année, son chiffre d'affaires est de 300 000 euros. Mais l'or bleu n'est-il pas une spéculation risquée ? C'est la question que se pose la famille Angelvin. Pour la mère, « *ça ne va pas durer* ». Le fils, lui, est plus modéré. « *Tant que la production de lavandin reste concentrée sur la région, ça ira. Mais maintenant que d'autres régions françaises s'y mettent comme à Chartres ou dans l'Hérault, ça va entraîner une chute des prix.* » Au sein de la filière lavandin en Provence, une IGP est en cours de réflexion. Cette disproportion flagrante explique la conversion progressive des céréaliers sur le plateau de Valensole, et de façon générale sur l'ensemble de la région PACA, quatrième région productrice de blé dur en France, où les céréales se placent en tête des surfaces cultivées, hors prairie.

## UN BLÉ D'EXCELLENCE À FAIBLE RENDEMENT

Avec un peu plus de 88 000 hectares, les céréales occupent 13,3 % de la SAU (contre 15 % pour la vigne). Le blé dur est la céréale la plus cultivée : 41 000 hectares en 2014, soit environ 47 % des surfaces céréalières (4 fois la surface de blé tendre). Un blé dur à faible rendement (34 q/ha dans la région contre 48 q/ha au niveau national) mais d'excellence (taux de protéine mitadinage, mouchetage, indices de brun et de jaune), très apprécié de l'industrie agroalimentaire, à commencer par les pâtes.

En pays aixois, quelque 400 producteurs locaux fournissent principalement la coopérative Sud céréales, qui collecte dans les départements de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. « *Il y a dix ans, on collectait 160 000 tonnes de blé par an. Aujourd'hui, on est plus proche de 100 000 et 90 % du volume part vers les semouleries à Marseille comme Panzani et Alpina* », explique Thierry Blanchard, céréaliculteur sur le plateau de Puyricard et président de Sud céréales. Il ajoute : « *La caractéristique du marché est d'être très volatile. Les tonnages ne sont pas énormes et le Canada, premier fournisseur mondial, influe car toute variation chez eux se ressent chez nous* ». Marché capricieux, prix et rendement faibles… la ruée vers l'or bleu est en marche.

**PAULINE GARAUDE**

## UN PLAN DE RELANCE

**« Depuis trois ans, la filière de blé dur en PACA accuse le coup. Les producteurs qui sont ici, souvent en polyculture diminuent leurs parcelles (moins un tiers des surfaces en sept ans) et privilégient leurs autres cultures. En 2015, un plan de relance a été décidé au niveau national, dont nous reprenons ici certains axes : la recherche de variétés plus rentables et robustes avec notre climat, irrigation, outils de pilotage à l'année… Et depuis juillet, nous cherchons à reconquérir les parcelles laissées en jachère ou en friche avec la Coop de France Alpes Méditerranée. C'est toute la filière qui est à repenser si l'on veut que le phénomène ne soit pas irréversible » explique Stéphane Jézequel, responsable d'Arvalis PACA.**


P. GARAUDE

### Lavandin

**La Provence concentre 95 % des 16 000 hectares de lavandin cultivés en France. Le plateau de Valensole arrive en tête avec deux tiers des surfaces et plus de 50 % du volume.**

INITIATIVE

## Rémi Richaud a fait le pari de transformer son blé dur

À Valensole, Rémi Richaud, 44 ans, est agriculteur de père en fils. En 1967, son père s'est doté d'un atelier de transformation pour une gamme de pâtés aux fleurs aromatiques produites dans l'exploitation : lavande (25 000 boîtes vendues par an), sarriette, thym, romarin… Producteur de blé dur, il a fait le choix en 2013 de transformer 3 tonnes (sur les 20 produites) en pâtes : nature, aux tomates ou à la lavande, il vend 6 000 paquets de 500 g dans les commerces locaux, et vise maintenant la restauration. « *L'avenir pour les producteurs de blé dur est pour moi dans la maîtrise de A à Z de la filière, du grain à l'assiette avec une valeur ajoutée qui passe par la transformation. Les consommateurs reviennent au goût et à l'artisanal. Il y a une véritable niche.* »


P. GARAUDE
Du grain à l'assiette, une valeur ajoutée qui passe par la transformation.

Pour la meilleure adéquation entre les variétés rentables sur l'exploitation et celles demandées par les industriels, il essaie la Claudio, la Dakter, la Bidi 17… Et envisage de monter une fabrique avec les producteurs locaux. « *Il n'y a qu'en apportant une valeur ajoutée que le blé dur restera intéressant pour les producteurs.* »



La famille Angelvin cultive la lavande et les céréales depuis quatre générations.